A.-N. MONTPETIT

LOUIS RIEL

À LA

RIVIERE-DU-LOUP

LEVIS
IMPRIMERIE MERCIER & CIE

A.-N. MONTPETIT

LOUIS RIEL

À LA

RIVIERE-DU-LOUP

LÉVIS
IMPRIMERIE MERCIER & CIE
1885

nregistré suivant la loi au nninistère de l'Agriculture, à Ottawa, par
A. N. MONTPETIT, en l'année 1885.

CSP

FC
3217.1
.R5M65
1885

ERRATA

Page 17—à la 4ème ligne—du titre *Au St. Lawrence Hotel*, au lieu de l'*intérieur*, mettre l'*extérieur*.

Page 47—à la 18ème ligne—*ils lui conseillaient* au lieu *il lui conseillait*.

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/louis

AUX AMIS DE LOUIS RIEL

Souvent, des amis de Québec, amis de Riel et les miens m'ont demandé de publier le récit de mes aventures à la Rivière-du-Loup et à Cacouna, en 1874, lorsqu'on me fit jouer à mon insu le rôle de Riel. J'avais raconté la farce en diverses circonstances, et toujours mon récit avait paru plaire à mes auditeurs. Il va sans dire que le nom de Louis Riel en était le principal attrait.

Au mois de septembre dernier, il me vint à l'idée de préparer ce sujet sous forme de conférences, que j'irais faire de villes en villages, sur la Côte du Sud, au profit d'une œuvre éminemment patriotique, la loterie du curé Labelle. Pour une raison ou pour une autre, la chose n'a pas réussi, et je jetai mon manuscrit dans le coin de l'oubli. Il était là, morne, sans vie, presqu'enseveli sous un linceul de poussière, lorsque le cri de guerre poussé par Dumont, des hauteurs de la Saskatchewan vint le réveiller de sa léthargie de six mois. Sans en rien retoucher, sans le relire même, je le livrai à l'impression. Je voudrais faire mieux qu'il me serait impossible d'y réussir, au milieu du fracas de la guerre civile, du bruit de la fusillade, des cris des victimes, des plaintes des mourants, aveuglé par la fumée des incendies, et

plus encore par les larmes dont on ne saurait se défendre en présence d'aussi grands deuils. Il faut attendre que la voix du canon soit éteinte, que les cris de victoire aient cessé de se faire entendre, que les pas de la déroute soient étouffés dans les marais du nord, que les haines soient calmées, les maisons incendiées reconstruites, les bras passés du fusil à la charrue, que les mères aient un foyer, que les enfants remontent des larmes au sourire, tous, de la disette à l'abondance : il faut attendre que la justice fouille dans les ruines, dans les cendres, jusque dans la dépouille des morts pour y trouver l'esprit diabolique de la rébellion et qu'elle juge les coupables, avant de songer à écrire l'histoire des mauvais jours que nous venons de traverser avec des résultats en définitive plutôt pénibles que glorieux. Dans la suppression de la révolte, tous ou presque tous ont fait leur devoir, mais le devoir accompli, pour ne pas laisser de remords n'en fera pas moins éprouver à plus d'un de durs et cuisants regrets, et au pays tout entier des pertes presqu'irréparables.

De notre côté, nous connaissons nos morts et pouvons calculer d'assez près nos pertes immédiates : mais il en est autrement du côté des révoltés. Ils ont semé le désert de leurs cadavres : de riches paroisses, des villages prospères sont détruits par l'incendie : la saison est passée pour entreprendre les travaux de ferme ; c'est une année morte pour le cultivateur. Les plus forts comme les plus faibles sont forcés de tendre la main au gouvernement qui les a châtiés, à leurs compatriotes qui les ont d'abord blâmés, réprimandés et qui ont

enfin réprimé leur mouvement subversif, quoique pour plus d'un, (je parle surtout des Canadiens-français) ce fut avec peine et contrainte.

Le gouvernement a été sévère, mais il ne sera pas implacable. La révolte domptée, il oubliera la faute et ne verra plus que l'enfant, soumis et suppliant. A son défaut du reste, nous saurons nous souvenir, que ceux qui souffrent là-bas, sont avant tout nos frères. Et si le gouvernement abdiquait sa prérogative paternelle, après en avoir rudement exercé les droits, nous saurions réclamer, à notre honneur, les privilèges du cœur et du sang. Les Canadiens-français ne laisseront pas les Métis du Nord-Ouest, dans la misère, dans la honte et la disette. La charité fraternelle n'a jamais eu plus belle occasion de s'exercer. Nos frères des Etats-Unis ont pris les devants. A nous de les rejoindre et de les dépasser : et parce que nous sommes plus nombreux, et parce que nous sommes relativement plus riches, et surtout parce que nous sommes à la fois, la source, le foyer, le centre de la nation canadienne-française. Nous n'avons eu qu'une faible part dans les exploits accomplis et nous n'en sommes pas jaloux, mais quant aux bienfaits à accomplir, nous en revendiquons le monopole. A nous de guérir fraternellement les plaies que d'autres ont pu faire très vaillamment, par ordre supérieur. L'amour et la charité iront sur les pas de la violence, afin d'en effacer jusqu'aux moindres traces.

Non, ce n'est pas le temps d'écrire l'histoire de cette insurrection et surtout celle de Riel, qui en a été le porte-étendard s'il n'en a pas été l'âme. Le malheureux est dans les fers, à

Régina. On lui a mis un boulet aux pieds, qu'il porte dans ses mains, lorsqu'il veut se promener sans trop s'écorcher les chevilles. On lui fera son procès tout-à-l'heure, et de ce procès va surgir la lumière sur les évènements survenus depuis une année, dans le territoire de la Saskatchewan. Le gouvernement a choisi ses avocats, Riel a retenu les siens, MM. Lemieux et Fitzpatrick (beau-frère de l'Hon. A. P. Caron) du barreau de Québec : il ne reste plus qu'à trouver le tribunal qu'il convient pour juger une pareille cause. Là-dessus, lettre close et l'on dit même que le conseil Privé n'y voit pas plus jour que dans une bouteille à l'encre.

Du fond de sa prison, Riel se préoccupe moins de son sort que de celui des âmes. Il se croit appelé à réformer la religion catholique. Tous ses écrits, en prose ou en vers, sont illuminés d'un mysticisme qui ne peut provenir que d'un cerveau dérangé.

On lui annonçait, hier, la mort de sa mère, résidant près de Winnipeg. Il ne s'en est pas ému.

Il sait que l'issue de son procès peut être la mort, l'échafaud, la mort des traîtres et des félons ; il ne s'en soucie que pour demander qu'il soit jugé par un tribunal de la province de Québec, une impossibilité absolue.

Cependant, le dénument de sa femme et de ses deux petits enfants touche au plus sensible son cœur de père. Il oublie ses fers, sa position et jusqu'à ses symboles, pour prier son frère, d'aller recueillir sa famille perdue dans le désert, réduite à la pitié de ceux qu'il a ruinés et même abandonnés dans leur ruine.

***

J'emprunte ici, au *Monde* du 23 juin, le tableau chronologique des évènements de l'insurrection qui me paraît aussi complet qu'on le puisse désirer, pour le moment du moins :

" En vertu de l'acte du Manitoba, 1870, chaque Métis né dans la province avant le 1er juillet de cette année, avait droit à 245 âcres de terre.

" Il n'était pas question dans la loi, des Métis qui vivaient en dehors du Manitoba, et ces Métis ne demandèrent rien non plus à cette époque. Le district de Saint-Laurent, l'un des plus beaux fut établi en 1862, et il y a trois mois la prospérité y régnait encore. Il y a environ dix ans, ces colons demandèrent pour la première fois d'être placés sur le même pied que les Métis du Manitoba.

" Comme c'est la coutume chez tous les Français, ils s'étaient établis sur le bord des rivières, chaque ferme ayant peu de front, et s'étendant dans l'intérieur en forme de parallélograme. Les arpenteurs se crurent obligés de déranger cet ordre de choses, et les Métis de protester. Avec cette protestation ils demandèrent un octroi de 240 âcres de terre par tête, et depuis lors l'agitation n'a cessé de régner. Riel arriva du Montana, dans l'été de 1884.

" Un grand nombre de colons le reçurent à bras ouverts. M. Jackson, de Prince Albert, répondant au *Times*, qui avait protesté contre l'invitation faite à Riel par les colons de cet établissement, écrivit au *Globe* de Toronto, le 4 septembre 1884, et affirma qu'il y avait une entente parfaite entre les Métis Français et Anglais et les colons canadiens, et que tous avaient juré de se tenir unis jusqu'à ce que leurs griefs fussent disparus. Jackson devint ensuite secrétaire de Riel.

LES RECLAMATIONS.

" Le résultat de l'agitation à laquelle jusqu'à cette date, presque tous les colons ont pris part, fut que le mois suivant, en septembre 1884, les Métis réunis en asssemblée adoptèrent une liste de réclamations.

" On n'a pas encore mis la main sur les documents nécessaires pour déterminer dans quelles circonstances les Blancs et les Métis anglais se sont retirés de la " fraternité commune" déclarée par Jackson, le correspondant du *Globe*.

" Dans le moment, il n'est pas non plus nécessaire de discuter les agissements subséquents de Riel et de ses aides de camp.

« On prétend que Sir John A. Macdonald est prêt à répondre à toute accusation qui pourrait être formulée contre son gouvernement par l'opposition.

« Il semblerait cependant que ce fut une résolution subite qui porta Riel à s'emparer des courriers et à lever l'étendard de la révolte. Le gouvernement avait été notifié qu'on fomentait des troubles, qu'une émeute ou autre résistance à l'autorité était dans l'ordre des choses possibles ; aussi le gouvernement s'était assuré du fort Carlton et avait doublé le nombre des hommes de la police à cheval dans cette région.

L'ORDRE DES ÉVÉNEMENTS.

« 22 mars.—Sir John reçut une dépêche disant que Riel e une quarantaine d'hommes avaient saisi les malles près du lac au Canard et volé huit chevaux appartenant aux courriers. On rapportait aussi que les communications télégraphiques étaient brisées entre Prince Albert et la Traverse de Clarke.

« On disait que Riel était campé avec ses hommes, au lac au Canard après avoir pillé plusieurs magasins et menacé de s'emparer du fort Carlton.

« 23 mars.—Le général Middleton après une entrevue avec le ministre de la milice part le même soir pour Winnipeg, où il arriva vendredi, le 27.

« Dans le même temps le Lieutenant-Gouverneur Dewdeney, avait pris des mesures immédiates et le 90e bataillon était appelé sous les armes, ainsi que l'artillerie de campagne.

« L'ordre fut donné le 23 mars. A cette date le major Crozier était à Carlton avec 100 hommes et un canon de sept. Le lieutenant-colonel Irvine était à Saskatchewan-sud.

« 26 mars—120 hommes du 90e partent pour Qu'appelle.

« 27 mars—A 6 heures p.m., le général Middleton part de Winnipeg avec le restant du 90e et arrive à Qu'Appelle samedi, le 28, à 9 heures a.m.

« 28 mars—Les batteries A et B partent pour le Nord-Ouest.

« 29 mars—La moitié de l'artillerie de Winnipeg arrive à Qu'Appelle.

LE TRAJET

« 31 mars—Le ministre de la milice reçoit la dépêche suivante :

A L'HONORABLE A. P. CARON.

« La police a été attaquée à Carlton. 11 tués et blessés. Comme l'affaire est grave, il serait mieux d'envoyer tous les réguliers et les bons régiments des villes. Ceux qui connaissent le pays disent qu'il faudrait au moins 2,000 hommes.

Signé, F. MIDDLETON,
Major général.

" Des ordres furent donnés par le ministre de la milice, et l'armée qui fut mise en campagne comptait 335 officiers, 4,147 hommes, 473 chevaux et 8 canons.

" L'artillerie de garnison de Montréal fut ensuite appelée, et le nombre des hommes sous les armes s'éleva à 4,768 officiers et soldats.

" Nos soldats en ont été quittes pour un peu de fatigue causée par trois marches forcees, mais le Canada resta indépendant des autorités de Washington.

" L'on sait d'ailleurs qu'avant d'en venir à une décision, quant à la route à suivre, le gouvernement d'Ottawa avait sondé l'opinion américaine, qui d'abord parut favorable.

Mais après plus mûre réflexion, le gouvernement de Washington trouva que le passage de nos troupes sur son territoire pourrait avoir des conséquences sérieuses, et finalement il s'y refusa formellement. Cependant, l'on doit tenir compte du bon esprit dont les Etats-Unis ont fait preuve, en disposant leurs forces sur nos frontières de manière à empêcher les bandes de maraudeurs sauvages de pénétrer sur le territoire canadien. En somme, le Canada a lieu d'être satisfait de la conduite des autorités de Washington à notre égard.

" La marche des "brèches' qui s'est effectuée dans la neige et la pluie fait le plus grand honneur à nos volontaires. Elle prouve que ces derniers sont de l'étoffe dont ont fait les vrais soldats. En effet, la marche en question s'est faite pendant la saison la plus défavorable de l'année et cependant rien n'a cloché.

" Les trois ou quatre brèches qui ont nécessité des marches forment un total de soixante-quinze à quatre-vingts milles. Ce trajet qui ferait honneur à des vetérans, s'est fait avec gaité d'esprit par des hommes sans expérience aucune, et qui pour la plupart sortaient de leurs magasins, de leurs bureaux professionels. Pas le moindre murmure ne s'est fait entendre et les témoins impartiaux disent tous que dans cette occasion nos militaires ont donné des preuves évidentes de leur vigueur et de leur courage, ce qui ne pouvait qu'inspirer la plus grande confiance pour le moment du combat.

" L'un après l'autre nos régiments annoncèrent leur arrivée à Winnipeg sans le moindre accident, la plupart des hommes étant dans la meilleure des conditions. Certes, nous ne prétendons pas qu'un tel trajet se soit fait sans souffrance aucune de la part de nos soldats, mais les contre-temps ont été si rares qne la chose ne vaut pas la peine d'être mentionnée.

" Arrivé au Fort Qu'Appelle, le général Middleton se mit de suite à étudier et organiser son plan de campagne, afin que tout fut prêt dès l'arrivée des troupes du Canada-Est. Il donna ordre pour que les troupes du Nord-Ouest fussent divisées en trois colonnes volantes, avec une base pour le transport des provisions par la ligne du Pacifique canadien. La première

colonne commandée par Middleton lui-même, établit d'abord ses quartiers-généraux au Fort Qu'Appelle. La seconde, sous les ordres du lieutenant-colonel Otter partit de Swift Current. La troisième, commandée par le major-général Strange, fut stationnée à Calgary. La ligne pour le transport des provisions fut établie à Swift Current, sous les ordres du major-général Laurie.

" D'autres corps enfin furent distribués le long de la ligne du Pacifique Canadien, prêts à partir à un moment d'avis, soit pour le nord soit pour le sud, selon le besoin. Le tableau suivant nous donne la force respective de chaque colonne ainsi que la position occupée par chaque corps placé sur le parcours de la ligne du chemin de fer.

PREMIÈRE COLONNE

Batterie A. (Québec)	111
90me Battaillon (Winnipeg)	323
Ecole d'Infanterie	46
Eclaireurs de Boulton	80
10me Bataillon, Grenadiers Royaux	267
Eclaireurs du Capitaine French	50
Batterie de Campagne de Winnipeg	33
Eclaireurs de Dennis	60
Bataillon Midland	108

SECONDE COLONNE

Batterie B. (Kingston)	114
Queen's Own	275
Ecole d'Infanterie (partie)	45
Francs Tireurs de Jodd	51
Batterie de campagne de Winnipeg (partie)	30
35me Bataillon (partie)	s65

TROISIÈME COLONNE

65me Bataillon	232
Bataillon provisoire de Winnipeg (92e)	307
Strange Rangers	50
Police montée	67

Le reste des troupes était stationné comme suit :

TRAVERSE DE CLARKE :

7me Bataillon	222
Bataillon Midland	168

MONTAGNE DE TONDRE

35me Bataillon (2me compagnie)..... 80
Ecole de cavalerie de Québec..... 40
Troupe de cavalerie de Winnipeg..... 39

HUMBOLDT

Gardes du corps du gouverneur-général..... 81

FORT QU'APPELLE

91me Bataillon..... 396

MARCHE DE L'ORIGNAL

66me Bataillon de Halifax (partie)..... 172

GLEICHEN, CALGARY, FORT MCLEOD

9me Bataillon des Voltigeurs de Québec..... 237

LAC DE LA VIEILLE FEMME

Eclaireurs de White..... 51

MONTAGNES DU CYPRES

Stewart's Rangers..... 150

" Des compagnies locales furent aussi organisées et autorisées pour le service actif à Régina, Battleford, Prince Albert, Calgarry, Branders, Emerson, Yorktown et Emerson.

" Le 26 mai, l'artillerie de garnison de Montréal arriva à Winnipeg et fut envoyée à Régina.

" Le général Middleton partit de Fort Qu'Appelle avec ses hommes, le 6 avril, ayant une marche de 211 milles devant lui, pour se rendre à la Traverse de Clarke.

" La colonne du colonel Otter partit de Swift Current, le 11 avril, ayant une marche de 203 milles à faire, et arriva à Battleford le 25, après avoir franchi en moyenne 30 milles par jour. Les soldats voyagèrent en charrette.

" Le général Strange, avec sa colonne, partit de Calgarry le 20 avril et arriva à Edmonton le 5 mai, ayant parcouru une distance de 194 milles en 15 jours.

LES ENGAGEMENTS.

" Lac au Canard, 26 mars.—La première rencontre avec les Métis. Cette localité est située à environ 15 milles du Fort Carlton, et à environ 25 milles de Prince Albert.

" Cent hommes de la police montée sous le commandement du major Crozier, ainsi que les officiers et les hommes de la compagnie locale de Prince Albert prirent part à cet engagement.

" La police retraita sur Fort Carlton, qu'ils brûlèrent, puis se retirèrent à Prince Albert. 14 tués et 10 blessés.

" Anse au Sauvage, 25 Avril.—Ce fut là le premier engagement entre la première colonne volante, commandée par le général Middleton et les rebelles. Les Sauvages et les Métis firent feu sur les éclaireurs, qui attendirent l'arrivée de la colonne. La fusillade dura plusieurs heures, 10 volontaires furent tués et 18 blessés.

" Montagnes du coup de Couteau, 3 mai.—Le colonel Otter avec 300 hommes, sortit de Battleford, fit une marche de 35 milles et livra bataille à Poundmaker, qui était à la tête de 600 guerriers sauvages. Le combat dura plusieurs heures et les sauvages subirent des pertes considérables. Le Col. Otter retraita en bon ordre, 4 de ses soldats furent tués et 12 blessés. Les troupes firent une marche de 75 milles et se battirent plusieurs heures avec les sauvages.

Bataille de Batoche, 9 et 11 mai.—Cet engagement est le second livré par la colonne volante, sous les ordres du général Middleton aux Métis et aux Sauvages commandés par Gabriel Dumont. Ça été l'engagement le plus sérieux depuis le commencement de la campagne, car on considérait Batoche comme le château-fort des insurgés.

" Le 9, nous avions 1 tué et 7 blessés ; le 11, nous avions 9 tués et 30 blessés. La dépêche suivante du général Middleton raconte succinctement ce qui s'est passé :

" Nous avons eu un engagement avec l'ennemi, lundi. J'ai " reçu un message de Riel disant : " Si vous méconnaissez " nos femmes et nos enfants, nous massacrerons vos prison- " niers."

" Je répondis : " Mettez vos femmes en lieu sûr ; indiquez-moi où elles seront et nous ne tirerons pas de ce côté." Je poussai alors notre avant-garde et dès que j'en eus la chance, j'ordonnai une marche générale de l'avant. Nos hommes ont noblement répondu à l'appel et ont été très bien commandés par leurs officiers.

" Le colonel Straubenzie a chassé l'ennemi de ses retranchements à la pointe de la baïonnette, puis s'est frayé un chemin à travers la plaine et s'est emparé des maisons que nous occupons actuellement.

" Nos hommes ont bivouaqué, lundi soir, sur le champ de bataille. Au fort de l'action, Riel envoya une autre lettre disant que si le général ne retraitait pas où n'accordait pas une entrevue, les prisonniers seraient tués.

" La lettre arriva trop tard, le général ayant déjà ordonné aux troupes de s'avancer. Les prisonniers furent délivrés et sont en sûreté au camp. L'ennemi n'a pas eu le temps de mettre ses menaces à éxécution. Etaient-elles sérieuses du reste ? Nos pertes sont de 2 tués et 15 blessés. L'ennemi a essuyé de lourdes pertes.

Mai, 30—Reconnaissance en force du général Strange sur les traces de Gros Ours à la tête de 500 Sauvages fortement retranchés dans une position élevée, à 12 milles au nord-est de Fort Pitt et à 4 milles de la rivière, du côté nord. Dans la reconnaissance, trois volontaires furent blessés.

Juin, 2—Les éclaireurs de Steele ont un engagement avec Gros Ours au Lac à l'Oignon. Trois éclaireurs sont blessés.

MOUVEMENT DES TROUPES

Avril, 2—Le général Middleton arrive à Fort Qu'Appelle.

Avril, 6—Le général Middleton part de Fort Qu'Appelle, en route pour Humboldt, avec une partie de ses troupes, environ 850 hommes, savoir : le 95me bataillon, la moitié de la batterie de campagne de Winnipeg, 25 éclaireurs. La batterie A, en route de Troy à Qu'Appelle, la batterie B demeurant à Troy.

" Avril, 8—Les Queen's Own, à Fort Qu'Appelle. Le bataillon provisoire de Winnipeg sous les ordres du lieutenant-colonel O. Smith reçoit l'ordre de partir pour Calgary et Fort MacLeod.

" Le lieutenant-colonel Otter est arrivé avec ses troupes, à Swift Current.

" La batterie A arrive au camp du général Middleton (grand froid 22° au-dessous de zéro.) Le général Strange reçoit le commandement des troupes stationnées à Calgary, McLeod et Gleichen. Forest reçoit l'ordre de partir pour Troy, pour agir comme paie-maître des troupes.

" Avril, 11—Le général Middleton aux Plaines de Sel. Le lieutenant-colonel Otter reçoit l'ordre de partir immédiatement pour Battleford avec 500 hommes

"Avril, 13—Le général Middleton campé à 18 milles, à Humboldt. Le major général Laurie part pour Swift Current.

" Avril, 14—Le général Middleton à Humboldt. Le lieutenant-colonel Williams avec le bataillon de Midland arrive à Swift Current.

" Avril, 15—Reddition du Fort Pitt aux sauvages (de Gros Ours) ; un homme tué et un blessé.

"Avril, 16—Le général Middleton campé à 20 milles de la Traverse de Clarke.

"Plus tard, le général est en marche pour s'emparer de la Traverse de Clarke.

"Avril, 21—Le général Middleton divise ses forces pour agir des deux côtés de la rivière. Le lieutenant-colonel Williams laisse deux compagnies de son bataillon, à Swift Current, et s'avance avec le reste vers la Saskatchewan du sud pour prendre le bateau traversier avec des provisions pour la première colonne.

"Avril, 23—Le général Middleton part de la Traverse de Clarke.

"Avril, 24—Le général Middleton, à l'Anse-au-Poisson.

"Avril, 25—Bataille à l'Anse-au-Poisson. La demi-colonne se trouvant du côté nord traverse pour se rallier à Middleton. Arrivée du lieutenant-colonel Otter à Battleford.

"Mai, 3—Engagement entre Poundmaker et la colonne Otter; 7 tués et 14 blessés.

"Mai, 6—Le vapeur "Northcote" arrive à la Traverse de Clarke avec une partie du Bataillon de Midland.

"Mai, 7—Le général Middleton déplace son camp de l'Anse au-Poisson près de la Traverse-de-Gabriel.

"Mai, 8—Lafontaine, de la gendarmerie à cheval, est fait prisonnier par Poundmaker. Le général Middleton part de la Traverse-de-Gabriel et campe à 6 milles à l'est de Batoche.

"Mai, 9—La première colonne part du camp, à 5 heures p.m., arrive à Batoche, à 8 a.m., bombarde une maison sur la rive. Lord Melgund part pour Ottawa, dans l'après-midi.

"Mai, 11—Attaque du général Middleton sur Batoche. Tout l'établissement emporté; 8 tués et 30 blessés dans les trois jours de combat.

"Mai, 12—Les hommes de Poundmaker s'emparent de vivres entre Swift Current et Battleford.

"Mai, 15—Reddition de Riel.

"Mai, 16—Ordre du ministère de conduire Riel à Régina.

"Mai, 19—Le général Middleton à la traverse de Guardupuy.

"Mai, 20—Strange part d'Edmonton avec le 65e, par bateau, le reste de la colonne suit la route.

"23—Riel arrive à Régina sous escorte. Le général Middleton, à Carlton. Il reçoit une lettre de Poundmaker et y répond. Les Grenadiers partent de Prince Albert pour Battleford. Le reste des troupes s'embarque dans des bateaux, excepté la batterie de Winnipeg, qui reste à Prince Albert.

"Mai, 24—Le général Middleton arrive à Battleford.

"Mai, 26—Poundmaker et ses chefs se rendent et sont faits prisonniers

"Mai, 27—Strange sur la trace de Gros-Ours. Il lui envoie des décharges d'artillerie. Trois blessés de notre côté. Il revient à Fort Pitt.

" Mai, 30—Le général Middleton, avec deux gatlings, de l'infanterie et de la cavalerie, part de Battleford, part par vapeur pour aller au secours de Strange.

" Juin, 3—Le général Middleton se met à la poursuite de Gros-Ours avec 260 hommes de cavalerie.

" Juin, 4—La gendarmerie à cheval reçoit ordre de se rendre de Prince Albert au Lac Vert.

" Juin, 6—Strange se dirige sur la rivière au Castor, il arrive à la traverse de la mission des Chippewas, le 9 juin.

" Juin, 7—Le colonel Otter reçoit l'ordre de se rendre aux lacs à la Tortue et au Brochet, pour couper la retraite à Gros-Ours.

" Juin, 8—Les Grenadiers à Fort Pitt battent le sentier, Le bataillon Middland est arrivé au Lac à la Grenouille.

" Juin, 9—Le général Midleton au Lac aux Huards. Il traverse sur un radeau. Il abandonne la poursuite de Gros-Ours. Le pays est infranchissable.

" Juin, 22—Le général Middleton, après s'être remis à la poursuite de Gros-Ours, y renonce une seconde fois, et décide de renvoyer les volontaires dans leurs foyers.

***

L'orage est passé, le ciel redevient serein. C'est l'heure de parcourir le terrain ravagé pour juger des dégâts.

Au *Lac au Canard*, 14 tués et 10 blessés, du côté de la police montée et des volontaires : les insurgés cachent leurs morts, ils les oublient dans leur victoire. A quoi sert de compter des morts qui n'auront jamais d'histoire ?

A l'*Anse au Poisson*, 10 volontaires tués et 18 blessés.

A l'*Anse du coup de Couteau*, 4 soldats tués, 12 blessés.

A *Batoche*, 8 tués et 30 blessés.

Autant de noms nouveaux que l'histoire inscrit en lettres de sang dans ses annales, qui font l'orgueil des uns, le désespoir des autres, et de fait, la honte ou le châtiment de l'humanité.

Ce que cette guerre civile nous coûte ? D'abord, plusieurs millions qu'une sage prévoyance aurait peut-être épargnés, ensuite, la perte de vies précieuses, pertes qu'aucune indemnité pécuniaire ne saurait réparer, la paralysie du commerce, de l'industrie manufacturière et agricole, la suspension des travaux de ferme, la ruine des colons, la dépréciation des terrains et le détournement momentané de l'émigration.

Mais en tout la providence donne juste mesure d'épreuves aux forces des hommes. Si elle les abaisse d'une main elle les relève de l'autre. Le double échec du Lac au Canard et de l'Anse-au-Poisson aura pour effet de nous rendre moins confiants, moins présomptueux et de nous forcer à nous tenir sur un pied respectable de guerre. Il n'y a pas de doute, que si nous eussions écrasé l'ennemi, dès le premier engagement, l'insurrection eût été de suite étouffée. Vainqueurs, les Métis ont rempli le désert, les plaines et les montagnes du bruit de leurs exploits que l'écho allait toujours grossissant. Et les sauvages alléchés par le pillage, le meurtre et l'incendie entrèrent aussitôt dans le sentier sanglant de la guerre. Semblables aux loups ou aux coyotes ils sont attirés de loin par l'odeur des cadavres.

Ils ont laissé après eux de bien tristes traces de leur passage à travers la région habitée par les Métis—leurs demi-sang. C'est au lac à-la-Grenouille qu'ils ont imprimé la marque la plus profonde de leur lâche et atroce cruauté.

Un petit nombre de colons vivaient en paix dans ce modeste établissement, soit par la cul-

ture du sol, soit du produit de la coupe des bois qui bordent le lac de toutes parts. Diverses tribus sauvages nomades, campées depuis quelque temps dans les environs, entretenaient des relations d'amitié avec les Métis et les Blancs de l'endroit et venaient de temps à autre fumer avec eux le calumet de la paix. Parmi ces errants de la plaine se trouvait " Gros-Ours " un chef ombrageux, qui avait juré l'extermination de tous les Blancs. Son coup d'essai devait être un coup terrible.

Les sauvages venaient d'apprendre la déroute de la police montée, au Lac au Canard. Ils s'en faisaient une joie extrême. Pour eux, les paroles du "Grand Homme" ainsi qu'ils désignaient Riel, se réalisaient. " La race blanche allait disparaître du territoire des hommes libres sous le souffle du prophète, comme la neige au soleil du printemps."

Mais dissimulant leurs sentiments de satisfaction intime, ils se rendirent comme d'habitude au village du lac à-la-Grenouille, s'entretinrent amicalement avec les blancs, employés du gouvernement ou de la Baie d'Hudson. Personne ne soupçonnait la noire trahison qu'ils cachaient sous ces dehors cauteleux.

Le 2 avril, ils revinrent comme d'habitude, se rendirent chez Quinn, le sous-agent des sauvages auxquels ils firent toutes espèces de cajoleries et de protestations d'amitié. Ils y restèrent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Au petit jour, le lendemain matin (3 avril), ils retournèrent en grand nombre chez Quinn. Deux sauvages, dont l'un était le fils de Gros-Ours, *l'Enfant - des - bois*, montèrent dans sa chambre à coucher. Le jeune barbare se pro-

posait de tuer Quinn dans son lit. Quinn était marié à une femme crise et avait une petite fille. Son beau-frère suivit *l'Enfant - des - bois* dans la chambre à coucher et empêcha le crime en se posant entre lui et le lit.

Pendant ce temps, les sauvages qui étaient restés en bas, s'étaient emparés de trois fusils dans le bureau de Quinn. *L'Esprit-Voyageur*, un chef, appela Quinn par son nom sauvage, en lui disant : " L'homme qui parle le sioux, descends. " Le beau-frère de Quinn, *L'homme-Amouroux* lui dit de ne pas descendre. Dédaignant ce conseil, Quinn descendit. Les sauvages s'en emparèrent aussitôt et le conduisirent à la maison de l'inspecteur agricole, Delaney

Avant de se rendre chez Quinn, les sauvages avaient enlevé les chevaux du gouvernement, des écuries de Quinn, et l'Homme-Amoureux qui prenait le parti de ce dernier, son beau-frère, se préparait à faire feu sur l'Esprit-Voyageur, dans une querelle à propos des chevaux.

A la maison de Delaney, les sauvages continuèrent leurs menaces et tinrent un *confab* : Puis l'Esprit-Voyageur et d'autres sauvages se rendirent au magasin de la Cie., de la Baie d'Hudson. M. Cameron employé de la compagnie, et l'auteur du récit que je reproduis ici, était déjà levé. *Mauvais-Enfant* se présenta le premier et dit :

—Avez-vous des munitions dans le magasin ?

—Oui, un peu, répondit M. Cameron.

—Alors, je veux que vous nous les donniez. sinon, nous nous en emparerons.

—Si vous tenez à les avoir, je vais vous les donner plutôt que de vous voir piller le magasin.

M. Cameron était le seul fonctionnaire de la compagnie sur les lieux en ce moment. Il se rendit de sa résidence au magasin et leur donna ce qu'il y avait de poudre, de balles et de capsules.

Il n'y en avait qu'une petite quantité. Un baril de poudre et presque toutes les cartouches à balles avaient été envoyés du Lac à la Grenouille au Fort Pitt, sur l'avis de M. Cameron et d'autres personnes, après qu'on eut reçu la nouvelle de la bataille du Lac-aux-Canards. Pendant que Cameron sortait les munitions pour les leur donner, les sauvages, leurs fusils chargés et prêts à faire feu, le surveillaient de près.

A ce moment, Gros-Ours parut. Entrant dans le magasin et brandissant son arme, il dit à ses bandits : " Ne touchez à rien ici, dans le magasin de la compagnie. Si vous avez besoin de quelque chose, demandez-le à Cameron." Après avoir obtenu quelques effets, tous sortirent ; à l'exception de deux sauvages amis. Cameron les suivit pour voir ce qu'ils allaient faire, mais Esprit-Voyayeur lui ordonna d'aller chez Quinn, et il dut obéir.

Pendant ce temps, on y avait amené d'autres Blancs, et Pritchard, l'interprète Métis. Les PP. Fafard et Marchand y étaient aussi, et la maison était pleine de Sauvages. Esprit-Voyageur dit : " Je veux savoir quel est le chef des Blancs dans ce pays. Est-ce le gouverneur, la Compagnie de la Baie d'Hudson, ou qui ? Quinn dit en riant : " Il y a un nommé Sir John Macdonald, à Ottawa, qui est à la tête des affaires." Les Sauvages dirent : " Voulez-vous nous donner du bœuf ? " Quinn demanda à

Delaney s'il avait quelques bœufs qu'il pourrait leur donner à abattre. Delaney répondit qu'il en avait un ou deux, et tous sortirent de la maison.

Cinq Sauvages ramenèrent M. Cameron au magasin et lui demandèrent d'autres marchandises. L'un des Sauvages du Lac à la Grenouille, Wm Glodien, demanda aux gens de Gros Ours, de lui confier la charge du magasin " parce que, dit-il, vous avez toujours quelque chose à demander et il est inutile d'y amener Cameron." Ils se rendirent à cette demande.

Peu de temps après, Esprit-Voyageur vint trouver Cameron et lui dit : " Pourquoi n'allez-vous pas à l'église ? Tous les autres Blancs y sont déjà." Puis il le conduisit à l'église catholique. Ce jour-là étant le Vendredi-Saint, les prêtres disaient la messe. Gros-Ours et le *Misérable* se tenaient près de la porte, et les autres étaient agenouillés pendant que se disait l'office divin. Esprit-Voyageur entra et mit un genou en terre au milieu de la petite église, tenant son fusil dans sa main. Il portait un chapeau de guerre et il avait la figure barbouillée de jaune par moquerie.

Après la messe, le Père Fafard dit quelques mots et avertit les Sauvages de ne pas commettre d'excès.

Les gens se rendirent à la maison de Delaney et Cameron alla déjeuner, *Ours-Jaune* et un autre Sauvage du Lac-à-la-Grenouille le suivant toujours.

Après le déjeuner, Cameron alla au magasin. Esprit-Voyageur vint de nouveau le trouver et lui ordonna de se rendre chez Delaney. Il se

rendit à la porte voisine des casernes que les Sauvages étaient à piller.

L'Oiseau-Roi le plus jeune fils de Gros-Ours, vint à lui et lui dit : " Ne restez pas ici." Ours-Jaune sortit alors des casernes en disant : " Je veux un chapeau, " Cameron lui répondit : " Viens avec moi," Ours-Jaune, dit : " Emportez-le ici," Cameron répliqua : " Esprit-Voyageur m'a commandé de venir ici, s'il me voit retourner, il pourrait me tuer." Le Sauvage dit : " Ne vous inquiétez pas, je vais aller avec vous au magasin."

En route, ils rencontrèrent Esprit-Voyageur qui leur demanda où ils allaient. Ours-Jaune répondit : " au magasin." Ils allèrent au magasin et Ours-Jaune prit un chapeau. Le Misérable entra avec un ordre de Quinn, probablement le dernier qu'il ait écrit. Cameron l'a en sa possession. Cet ordre portait : — " Mon cher Cameron ; — Veuillez donner au Misérable une couverte."

(Signé) QUINN.

Cameron dit : " Je n'ai pas de couvertes.' Le Misérable le regarda en plein dans les yeux, mais ne dit pas un mot. Ours-Jaune dit : " Ne vois-tu pas qu'il n'a pas de couvertes, pourquoi le regardes-tu comme cela ? " " Eh bien, répondit le Misérable, je vais prendre autre chose," et il prit pour quatre à cinq piastres de choses et d'autres

Ils achevaient de faire ces transactions, lorsqu'ils entendirent le premier coup de fusil. Le Misérable tourna sur ses talons et sortit à la course. Cameron entendit quelqu'un crier : " Arrêtez, arrètez ! " C'était Gros-Ours qui était

à converser avec Mme Simpson, la femme du pasteur, dans la maison de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

En sortant du magasin, Cameron ferma la porte à clef. Il était occupé à la fermer quand un sauvage courut à lui et lui dit : " Si tu dis deux mots, tu es un homme mort. Un homme a dit deux mots déjà, et il est mort." Cet homme, Cameron l'apprit bientôt, c'était Quinn.

Esprit-Voyageur avait dit à Quinn :

" Vous avez la tête dure, quand vous dites non, c'est non, et vous êtes fidèle à votre parole. Eh bien, si vous tenez à votre vie, vous allez faire ce que je vais vous dire : Allez à votre camp." Quinn dit ; " Pourquoi y irais-je ! "— " Ne t'en inquiètes pas." Quinn répondit avec calme : " Je resterai ici " Esprit-Voyageur leva son fusil et visant Quinn à la tête, il lui dit : " Je t'ai dit d'aller " et il le tua raide. Gouin, qui était un métis américain, fut tué par les sauvages immédiatement après, en se rendant à leur camp, à quelque distance de la maison de Pritchard.

Cameron demanda à l'Ours-Jaune ce que signifiait tout cela. L'Ours-Jaune lui saisit la main et dit : " Venez ici." Puis voyant Madame Simpson sur le point de quitter sa maison, il lui dit : " Partez avec elle et laissez-la." Cameron s'éloigna avec madame Simpson, et arrivés à une courte distance de la maison elle s'arrêta et appela l'attention de Cameron vers les prêtres qui se tenaient à environ une centaine de verges plus loin, lesquels avaient l'air de vouloir calmer les sauvages qui chargeaient leurs fusils. Delaney se trouvait là, tout près. Soudain, les sauvages levèrent leurs fusils et se précipitèrent

sur Delaney. Le Père Fafard se jeta entre les sauvages et Delaney en menaçant les premiers, mais il dût succomber sous le nombre ; il fut renversé sur le sol ; on fit feu à deux reprises sur lui.

Le Père Marchand essayait d'empêcher les sauvages de poursuivre les femmes. Lorsqu'il vit que le Père Fafard avait été tué, il tenta de se frayer un chemin à travers la foule des sauvages afin d'enlever le cadavre, mais ils firent feu sur lui et le blessèrent mortellement au cou et à la tête, et il tomba mort.

Dans la mêlée qui s'en suivit Gowanlock fut tué par le Ver. Gilchrist et Dill étant ensemble, le *Petit Barbu*, qui avait déjà tué Willis Craft, tira sur eux.

Gilchrist s'affaissa immédiatement ; Dill, qui n'avait pas été touché prit la fuite, mais, poursuivi de près par les sauvages à cheval, il fut bientôt tué lui aussi. Cameron était resté là, témoin forcé de cette boucherie qu'il ne pouvait empêcher. Voyant que les prêtres et Delaney allaient être massacrés et qu'il ne pouvait rien faire pour les sauver il courut vers Mme Simpson et la prit par le bras pensant qu'elle ne pourrait supporter un tel choc. Ils partirent ensemble et elle ne cessait de le presser et de lui répéter : " marchons plus vite." Les sauvages les entouraient de partout. Mais il leur était inutile de chercher à fuir et ils apprirent bientôt que la fuite eut-elle été tentée, Cameron eut été tué avant d'atteindre le camp.

Un chef du Lac-à-la-Grenouille, du nom de *Hed* arrêta Cameron et le conduisit dans une hutte où on lui assura qu'il ne lui serait fait aucun mal.

Les Sauvages sortirent ensuite et revinrent avec l'Esprit-Voyageur qui confirma que ni lui ni sa bande ne feraient aucun mal à Cameron ni aux prisonniers. Mme Gowanlock était avec Mme Delaney, ayant quitté sa maison pour s'enfuir dès le commencement des troubles. Les deux femmes se dirigeaient vers le camp en compagnie de MM. Gowanlock et Delaney quand ces deux derniers furent tués. M. Gowanlock s'afaissa mourant dans les bras de sa femme. Les Sauvages amenèrent alors les femmes à leur camp. Dès le départ de Cameron, les Sauvages avaient tout pillé après avoir enfoncé le magasin et les maisons. Quand les deux femmes arrivèrent au camp, des Métis les achetèrent afin de les soustraire à la cruauté des Peaux-Rouges.

John Pritchard, l'interprête, acheta madame Gowanlock, pour un cheval et $3, et Pierre Blondin donna 3 chevaux en échange de Mme. Delaney. Les deux femmes furent reçues dans famille de Pritchard.

Environ 24 heures après le massacre, les cadavres, en partie dépouillés furent jetés dans les décombres des maisons démolies. C'est là que les volontaires du bataillon de Winnipeg, les découvrirent quelques jours plus tard. Un de ces volontaires en parle dans les termes suivants :

" Le jour de mon arrivée à la mission du Lac-à-la-Grenouille, le village présentait le plus triste spectacle que j'aie jamais vu. Dans un coin gisaient quatre cadavres entassés les uns sur les autres, dont deux étaient ceux du Père Fafard et du Père Marchand, le troisième celui

d'un frère convers et le quatrième celui d'un inconnu.

" Les quatre cadavres étaient affreusement mutilés. Les figures étaient brûlées. Les cœurs avaient été arrachés des poitrines par de larges ouvertures pratiquées au bas de l'estomac. Ceux qui connaissent le mode de tortures des Sauvages savent en quel état étaient les pieds et les mains.

Tous les corps étaient corrompus et lorsqu'on les étendit sur l'herbe après les avoir sortis du presbytère, ils étaient horribles à voir.

On fit quatre cercueils et les corps furent inhumés le matin suivant.

Le capitaine Clark de la compagnie No. 2 du 8e bataillon d'infanterie de Winnipeg, étant le seul officier catholique romain présent lut les litanies des morts, et les corps des deux prêtres et du frère convers furent déposés respectueusement dans leurs cerceuils.

Le Colonel Smith lut les prières des morts selon les rites de l'Église d'Angleterre, sur le corps de l'inconnu.

Un correspondant du *Mail*, journal protestant d'Ontario écrivant de Saint-Boniface, en date du 15 avril rappelait au sujet de la mort des deux missionnaires, les notes historiques suivantes, qui sont de la plus vive actualité et que je reproduis avec d'autant plus d'empressement que nombre de *reporters* anglais ont montré peu de galanterie, durant l'insurrection, à l'égard des catholiques et des Canadiens-français.

" La nouvelle de la mort des Révérends Fafard et Marchand, massacrés au lac-à-la-Grenouille, a causé ici le plus profond chagrin.

"Le meurtre du premier missionnaire au Nord-

Ouest remonte à cent cinquante ans: le Père Arneau fut tué au lac de la Croix, par les Sioux, en 1735, en même temps qu'un fils du célèbre explorateur, de la Vérandrye.

L'arrivée du premier missionnaire au Nord-Ouest date de 1731; ce fut le R. P. Messager. Puis vint le R. P. Arneau, celui-là même qui fut mis à mort par les Sioux. D'autres suivirent jusqu'en 1818, date de l'arrivée dans le pays du R. P. Provancher, devenu plus tard le premier évêque de Saint-Boniface.

Le R.P. Provancher eut douze collaborateurs:

R P. Dumoulin, 1818-1824.

R. P. Destroismaisons, 1820-1827.

R. P. Jean Harper, 1822-1832.

R P. Boucher, 1827-1833.

R. P. Belcourt, 1831-1859.

R. P. Poiré, 1832-1839.

R. P. Thibault, 1833-1871.

R. P. Demers (évêque de Vancouver), 1837-1838.

R. P. Mayrand, 1838,1845.

R. P. Darveau, 1841-1844.

R. P. Laflèche (évêque de Trois-Rivières), 1844-1846.

R. P. Bourassa, 1844-1856.

En 1844, le Nord-Ouest qui, jusqu'à cette époque, faisait partie du diocèse de Québec, fut érigé en vicariat apostolique, dont le R. P. Provancher fut le titulaire.

Dès 1845, Mgr Provancher s'adressa à l'ordre des Oblats pour obtenir de lui des missionnaires pour les besoins religieux de l'immense diocèse confié à ses soins. Au mois de juin, le R. P. Guigues (plus tard évêque d'Ottawa) alors provincial de l'Ordre, lui envoya le R. P. Aubert,

accompagné d'un jeune novice, Alexandre Taché. Les deux missionnaires partirent de Lachine, en canot, le 24 juin, remontèrent successivement l'Ottawa, la Mattawan et toujours par eau, sur les lacs et les rivières, arrivèrent à Saint-Boniface, le 25 août.

Le 12 octobre 1845, le R. P. Alexandre Taché fut ordonné prêtre. Nommé coadjuteur de Mgr Provancher, en 1850 ; à la mort de ce dernier, il lui succéda comme évêque de Saint-Boface et est aujourd'hui archevêque.

C'est le R. P. Thibault qui a le premier planté la croix, en 1814, au lac-à-la-Grenouille, où les RR. PP. Fafard et Marchand viennent d'être massacrés.

Pas n'est besoin de raconter les souffrances des missionnaires Oblats non plus que les exploits de ceux qui sont tombés victimes du froid, de la fièvre, etc., dans l'exécution de leurs devoirs apostoliques. Qu'il suffise de dire qu'il n'est pas dans l'histoire de l'Ordre des Oblats de plus belle page que celle écrite par eux au Nord-Ouest et que cet Ordre religieux ne compte pas d'ouvrier plus infatigable que ce missionnaire des missionnaires, Sa Grandeur Mgr Alexandre Mgr Taché."

***

Un petit livre intitulé : *Story of Louis Riel* vient de paraître à Toronto, avec une auréole orange bien dessinée qui masque à peine le nom de l'auteur, dans lequel on apprend avec ébahissement que l'agitateur Métis, ce pauvre Riel a été jadis un don Juan, cueillant à pleines mains les plus belles fleurs, les roses et les marguerites des plaines. Il voulut un jour,

nouveau Pâris, enlever une Hélène, du nom de Mary, dont la famille est ignorée et sur le cœur de qui Scott avait mis le grappin de son regard d'*aigle*. Mary chérissait Scott, et détestait Riel, (l'auteur le veut ainsi), mais Riel dominait l'esprit du père Métis, et par l'affinité du sang et par l'autorité. Il allait s'emparer de la belle lorsque Scott la fit s'échapper et se réfugier aux Etats Unis, hors des atteintes de son rival.

Toujours au dire de l'auteur de cette brochure immonde, la mort de Scott aurait eu pour cause une jalousie d'amoureux dédaigné. Et la mort de Scott atteint par contre-coup, et la jeune Mary et son père et son frère. Le roman finit de la façon la plus stupidement dramatique—mais le coup est porté, et plus d'un lecteur, plus d'une lectrice surtout s'apitoieront longtemps sur le sort de Scott et de la jeune beauté victimes d'un despote, d'un odieux tyran, doublé d'un vil débauché. On ne se contente plus d'exciter le fanatisme religieux et politique, on va remuer jusqu'aux sentiments les plus délicatsdu cœur humain pour les animer contre le prisonnier de Régina, qui n'a pourtant de larmes, de soupirs, d'affection profonde que pour sa femme et ses enfants.

Qui sera surpris de ce rôle que l'on prête à Riel, lorsque Gros-Ours nous est représenté entouré de femmes, vieilles et jeunes qui lui forment un sérail enguenillé ? Le roman se fourre un peu partout. Un jour, Gros-Ours épouse Mme Gowanlock, mais ses femmes furieuses s'emparent de la favorite, la mettent en pièces, la déchiquètent par petits morceaux, grands comme l'ongle, dont elles font des petits pâtés qu'elles croquent à belles dents.

Les Dlles McLean, prisonnières du Gros-Ours voient à leurs pieds, les plus hauts panaches des chefs Cris. Trop fières, elles méprisent ces hommages princiers et préfèrent rester simples bergères. Des yeux attisés par l'amour les convoitent du fond de l'ombre. Qui n'a pas plaint le sort de ces jeunes et charmantes filles, enlevées au désert sur la croupe fumante des mustangs et dans les bras d'impurs ravisseurs ?

Mais calmez vos soucis : tous les prisonniers et prisonnières de Gros-Ours ont été rendus à la liberté et s'accordent à reconnaître qu'ils ont été humainement traités, traités en simples ôtages plutôt qu'en prisonniers de guerre. Les hasards du vivre et du couvert étaient communs entre eux et les familles des chefs. Sans être un Alexandre, tant s'en faut, le Gros-Ours a su respecter les femmes étrangères au milieu de son camp. Il lui en sera tenu compte, le jour où on l'amenera en justice pour répondre de ses forfaits.

En songeant aux bénéfices sociaux que nous vaudra cette guerre, en face des résultats obtenus, je suis presque tenté de dire qu'elle était opportune et même nécessaire. Elle a fait rendre une prompte justice à des plaintes qui se faisaient vainement entendre, depuis plus de dix ans, dans les bureaux officiels ; les oreilles étaient sourdes, la bourse et le sang se trouvèrent plus sensibles. Désormais, l'on sera plus attentif à la voix des petits et des faibles, qui ont avec eux la force du droit absolu, et la justice aura pour eux les mêmes poids, les mêmes mesures que pour les riches et les puissants. Désormais, les Métis seront propriétaires en titres et en droits comme ils auraient dû l'être depuis longtemps.

Une nouvelle politique va parquer les sauvages dans leurs réserves et mettre les Colons à l'abri de leur invasions. C'est une mesure de rigueur que sollicitent les intérêts de la colonisation, du trafic et de l'industrie. Le plus tôt elle deviendra un fait accompli, le plus tôt nous assurerons des garanties de paix et de prospérité au Nord-Ouest. C'est une mesure d'urgence entre toutes, qu'on ne se serait pas pressé de mener à bonne fin, sans le mouvement insurrectionnel qui va en hâter la mise à éxécution.

La guerre a toujours pour effet de disperser des germes de civilisation et de progrès matériels et intellectuels. C'est ainsi que les croisades ont renouvelé la face de l'Europe et déposé en Asie comme en Afrique des notions précieuses de la foi chrétienne.

Cette fois, nous aurons envoyé au Nord-Ouest, dans le corps des volontaires, nombre d'hommes instruits, observateurs, de toutes les professions, de tous les états, qui sauront se renseigner sur la richesse du territoire, les conditions loyales d'entreprise, les rapports sociaux, les mœurs, le climat, sur toutes les chances d'établissement dans ces régions nouvelles. Ils sont arrivés là, en hiver, ils ont vu le printemps et l'été, ils se sont assis au foyer du colon et l'ont fait jaser à son aise de ses ennuis, ses labeurs, ses malheurs, ses espérances : ils auront vu le sourire franc ou les larmes sincères, les joies ou les douleurs, et nous ne pourrons plus douter de l'exactitude de leurs rapports désintéressés et patriotiques. Bientôt ils nous diront, si c'est là notre véritable terre promise, s'il ne vaut pas mieux pour nous rester dans notre province. Nous pourrons les croire, car ils parleront de la

sincérité du cœur, s'alimentant aux sources de la raison et de l'amour de la patrie. Après eux, les agents d'émigration, les fabriquants de brochures n'auront plus qu'à se taire ou a serrer leurs ciseaux trop souvent dirigés par des mains d'aveugle.

En s'ouvrant plus large devant nous, la carrière militaire va modifier pour le mieux notre éducation collégiale, en y introduisant rigoureusement la pratique de la gymnastique, art précieux et indispensable ; hélas ! non seulement négligé, mais même *redouté* jusqu'ici. C'est pourtant à ce prix, ou plutôt, *à ce plaisir* que l'enfant des villes échappe au rachitisme et que celui des campagnes entretient et développe sa vigueur naturelle. Pour se former au rude métier de la guerre, il faudra passer par là. Au retour, nos volontaires ne seront plus traités comme des enfants jouant au soldat. Le baptême de feu leur aura imprimé le cachet du courage et de la bravoure. Le peuple ne regrettera plus les deniers qu'il croyait dépensés en pure perte, en de vaines parades dans l'exercice annuel des camps. Et ceux qui revêtiront l'uniforme en calculeront le poids à l'avance. Ils sauront qu'à un jour donné, à la voix de la trompette, ils devront quitter leurs mères, frères, sœurs, épouses, affaires, intérêts, pour voler au combat, pour défendre la mère commune, la patrie. Etre volontaire, à l'avenir sera un honneur, un certificat de caractère, d'énergie, de volonté. Ceux qui sont allés là-bas, méritent les félicitations de tous les citoyens et les tendresses de toutes les belles. A leur dévouement, à leur courage, à leur valeur, le gouvernement doit une récompense et nul ne

la trouvera, ni trop prompte, ni trop large.

La patrie honorera d'un laurier de reconnaissance la tombe de ceux qui sont tombés, au champ d'honneur. Si elle ne peut rendre aux parents des affections que la mort a rompues, qu'elle se garde au moins d'être taxée d'ingratitude. Québec donnera ses hommages aux héros, mais que sa sollicitude s'étende au-delà. Que l'ombre du cyprès sacré qu'elle aura planté de ses mains protège les veuves et les orphelins. "Le sang se donne ou ne se donne pas" a dit un grand publiciste : et c'est fort bien représenter la mission du soldat volontaire ; ici, il ne s'agit plus de payer le prix du sang, mais d'en reconnaître la valeur par des soins généreux qui honorent le pays tout entier.

On parle d'élever des monuments commémoratifs des victoires de cette insurrection. Ne serait-il pas préférable de s'appliquer avant tout à cicatriser des plaies pour ainsi dire encore saignantes ? Et puis ces monuments dressés sous les regards des vaincus ne seront-ils pas une injure perpétuelle à ceux qui de bonne foi ont combattu pour la revendication de leurs droits ? Tant loin qu'ils soient de nous, n'oublions pas que les Métis sont nos compatriotes, et qu'il serait odieux d'ajouter l'orgueil du triomphe au châtiment que nous leur avons infligé. Dans la famille, entre frères bien nés on s'attriste de la correction que l'un de nous a méritée et subie, et loin de s'en réjouir on essaie de la faire oublier à celui qui en a été l'objet. Les Métis sont nos frères, respectons-les dans leur affliction, soulageons-les même dans leur détresse.

Il a été aussi question de titres d'honneur, de décorations, que sais-je ? Espérons que pareil

projet, s'il a été conçu, n'aura pas de suite. A tout hasard, comptons que nul canadien français ne voudrait porter à sa boutonnière un insigne honorable pour lui, peut-être, mais honteux pour ses frères malheureux.

Eh ! les Métis de la Saskatchewan sont dans la même position où nous étions au lendemain des troubles de 1837, à cette différence près que notre insurrection a été reprimée par les bayonnettes anglaises pendant que la répression de celle-ci a été laissée à nos charges. Toutefois, je ne sache pas que l'Angleterre ait honoré ses troupes de faveurs particulières en récompense de leurs exploits. Si une médaille a été frappée pour l'occasion, la prudence a conseillé à ceux qui en étaient porteurs de ne pas l'afficher au milieu de nous. Pour ma part, j'avoue franchement que je rougirais de porter un insigne quelconque qui rappelât, fût-ce à mon plus grand honneur, la triste échauffourée du Nord-Ouest, parceque je croirais par là insulter au malheur. Ne provoquons pas des pleurs de rage chez ceux qui déjà ont tant et de si justes sujets de pleurer sur leur pénible sort. Ne cherchons pas notre gloire dans leur honte.

L'Angleterre a eu la sagesse de ne rappeler par aucun monument les batailles de Saint-Denis et de Saint-Eustache. En cela, elle a su respecter le sentiment de patriotisme qui nous avait poussé à la rébellion. Il serait honteux de notre part d'en agir autrement envers nos compatriotes, envers nos frères, soumis et prêts à remplir leurs devoirs de citoyens.

***

Les premières rumeurs de guerre publiées

par le *Globe* de Toronto trouvèrent le gouvernement incrédule. Cependant, il prêta l'oreille au bruit sourd roulant dans l'atmosphère du Nord-Ouest. Le Parlement inquiet, saisi de stupeur lui signale le danger. C'est ainsi, qu'aux plus beaux jours de la moisson un tonnerre lointain annonce l'approche de l'orage. Les moissonneurs debout cherchent à l'horizon le nuage qui l'apporte. Le ciel est pur, le soleil dans tout son éclat : " ce ne sera rien " dit l'un d'eux et tous se remettent à l'ouvrage. Quelques instants s'écoulent et la foudre éclate tout-à-coup avec fureur. Le doute n'est plus permis, la prudence conseille de chercher un abri.

C'est le 26 mars, que la foudre éclata au *Lac au Canard* par l'engagement entre Dumont et le major Crozier—commandant un détachement de la police montée, qui dût retraiter après des pertes sensibles. Le lendemain, le général Middleton arrivait à Winnipeg pour prendre le commandement des volontaires et organiser la défense. Déjà, les divers bataillons de Winnipeg étaient en route vers le théâtre de la révolte. De tous les points du pays, les troupes appelées par le fil électrique se levaient pour se ranger sous les drapeaux, avec un admirable mouvement d'ensemble. En quelques heures, ils font leurs préparatifs—et les chars du Pacifique ne suffisent plus pour transporter les nombreux volontaires que le devoir appelle sous les armes. La tâche du gouvernement, surtout celle du ministère de la milice est immense ; il lui faut habiller, armer, nourrir et transporter des milliersd'hommes sur un parcours de milliers de milles, dans une saison rigoureuse et par des

chemins impassables. Le ministre de la milice se multiplie ! jour et nuit ses bureaux sont ouverts, et à force de zèle et d'activité il suffit et répond à tous les besoins. On avait craint d'abord pour lui qu'il ne fut pris par surprise, mais à la satisfaction générale il s'est trouvé parfaitement pourvu : en état de faire face aux dures nécessités, aux nombreuses exigences d'une campagne éloignée et dans une région quasi déserte. Ordre dans l'organisation des troupes, facilité dans les transports, abondance dans les approvisionnements, sagesse dans la distribution des bataillons, armes de choix, tout concourait à seconder la bonne volonté, le courage et le zèle des soldats. Pas une plainte, pas un murmure sérieux ne se firent entendre sur les opérations du département, sur la conduite générale de l'expédition.

L'opposition se montre également pleine de sollicitude pour les volontaires et la prompte répression des troubles. Il n'y a plus de partisans, il ne reste que des frères pour protéger leur mère commune, la patrie. On oublie les récriminations pour ne songer qu'au danger présent et aux moyens d'y parer. Nul embarras, nulle entrave à l'action énergique du gouvernement : tous les jours le bulletin de la guerre est lu en chambre au milieu d'un silence solennel qui témoigne de la gravité de la situation et de la concience que chacun a de l'importance de ses devoirs.

Dès l'origine des troubles, quelques journalistes fielleux mirent en suspicion la loyauté des canadiens français ; un député eut l'impudence de se faire l'interprête d'aussi injurieux soupçons, au sein la chambre : le bruit a circulé

qu'un officier de haut garde,—mais anglais pur sang,—aurait par défiance, voulu changer la marche des troupes telle qu'ordonnée par le général Middleton—alléguant que lui, l'anglais pur sang, n'avait pas assez de confiance dans les volontaires français, pour leur donner une position importante ou dangereuse à défendre. Mal leur en prit à tous, car un de leurs journalistes, effronté calomniateur, a été forcé de lécher de sa langue la poussière des souliers de ceux qu'il avait insultés et calomniés odieusement : il a été traité comme un chat malpropre ; trainé en justice, devant laquelle il fait triste figure, nous le verrons peut-être bientôt baiser lâchement les mains qu'il a voulu salir, en les suppliant d'adoucir la peine qu'il aura trop justement méritée : oh ! le fonatisme ! En Chambre, nous avons eu des hommes, entr'autres M. Coursol, qui ont su vaillamment refouler l'injure dans la gorge de celui qui l'avait proférée. Il a failli en étouffer à la peine : sa face en est restée cramoisie de honte : sur le théâtre de la guerre, un soufflet laissera sa marque, et sur la joue de l'homme et dans les pages de la chronique.

Certes ! la plupart de nos volontaires ne sont pas allés combattre les Métis, de gaieté de cœur : ils se sacrifiaient visiblement en combattant des frères. On aurait dû les admirer d'autant, on n'a su que les soupçonner d'hésitation, de faiblesse, de déloyauté : et cela sans cause, sans raison aucune. Tout au contraire, à Montréal comme à Québec, nos volontaires ont montré le plus vif empressement à se rendre à l'appel. Et nos femmes et nos filles les encourageaient de leurs sourires, les paraient de leurs couleurs.

Du haut de la chaire, le clergé leur traçait la voie du devoir et de l'honneur. A l'église du "*Gesu*" le 1er juin dernier, après la cérémonie de la bénédiction du drapeau du 65ème, le Révd P. Hamon, au cours d'un sermon éloquent s'exprimait comme suit :

"Quant à la Patrie, c'est le sol que Dieu donne en héritage à une nation, c'est le sol où vécurent ses péres ; les maisons où ils jouirent des joies de la famille, les campagnes qu'ils cultivèrent, les champs de bataille où ils défendirent leurs droits. La Patrie c'est encore tout ce que nos ancêtres nous ont laissé pour perpétuer la mémoire de nos grands hommes. Religion et Patrie se complètent et il faut les deux ensemble pour faire un véritable patriote. Chez les nations chrétiennes, le drapeau est l'emblême, à la fois, de la patrie du ciel et de celle de la terre. Aux jours de gloire, ce drapeau chéri flottera gai et joyeux. Aux jours de deuil de la nation, on le verra tomber tristement. Aujourd'hui, Montréal présente à ses soldats un emblême complet puisqu'il rappelle à la fois la religion et la patrie. Il doit en être ainsi, puisque nous sommes fils de la vieille France, la France complète, et que, comme tels, nous pouvons nous présenter fièrement devant n'importe quelle nation en nous rappelant tout ce que Dieu a fait par l'entremise de nos ancêtres.

"L'histoire de nos pères est héroïque et en y ajoutant nos propres gloires, nous avons droit d'être fiers.

"Le drapeau que nous avons à bénir est un *fac simile* de celui que les femmes pieuses de France présentèrent au brave Charette et à la suite duquel les zouaves pontificaux firent

trembler les Prussiens. Ce drapeau transporté à Paroy le Monial est aujourd'hui le signe d'espérance de la France, pour le présent et pour l'avenir.

"Il convenait que des dames Canadiennes fissent comme leurs sœurs de France et elles viennent de doter leur patrie du véritable étendard qui convient à des Canadiens-Français catholiques. Après le 65e d'autres régiments tiendront à avoir ce drapeau et la nation entière voudra en faire le sien propre. La couleur d'un drapeau peut changer, mais dès qu'on y reconnait les deux grands emblêmes de la religion et de la patrie, il est complet. Nos soldats sont dans l'Ouest pour défeudre, à la fois, la religion et la patrie.

"Ils viennent de voir le feu et il y a eu effusion de sang. Il faut du sang pour consacrer un drapeau. Oui le sang a coulé et ce premier ssng portera bonheur à nos volontaires. Le fait est triste pour les familles des victimes, mais il est heureux pour la patrie que ce sang soit versé.

"Il faudra peut-être encore du sang, mais vous ferez comme l'héroïque comtesse de Pimodan qui, apprenant la mort de son époux sur le champ de bataille, prit son jeune enfant et le levant dans ses bras lui dit : "Toi aussi tu seras soldat du Pape." Que ce drapeau protège nos bataillons et puisse-t-on dire un jour : "Les actions de Dieu opérées par les Francs du Canada."'

Après de tels enseignements, nos détracteurs sont mal venus à nous taxer de conspiration, de lâcheté et même de faiblesse.

***

La terre est un vaste cimetière dont les champs de bataille sont les orgueilleux monuments. Il y a des champs de batailles qui ont englouti des nations entières d'un seul coup. L'historicn se complait à la peinture de ces monuments de la vengeance des hommes ou de la colère de Dieu. Leur vue nous affecte péniblement, et nous sommes tenté de dire à leur aspect, avec le philosophe " Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire."

La parure hibernale, la blanche hermine des plaines est souillée de sang : des hommes intrépides, de vaillants chasseurs dorment leur dernier sommeil : le feu ravage les forts, les villages, les campagnes ; les richesses de la famille, ses meubles et jusqu'aux provisions de bouche son dispersés ou brisés. Femmes et enfants sont en fuite errant dans les plaines ou cachés dans les bois. Qui les secourra, les réchauffera, leur donnera à manger ? Ceux qui se sont levés contre l'autorité ont-ils bien calculé les conséquences de leur révolte ? Ont-ils entrevu ces mères séparées de leurs enfants, ces ruines fumantes, ces fortunes évanouies, ces deuils aussi nombreux que déplorables ? ont-ils prévu les barbaries de leurs alliés peaux-rouges, les martyres de leurs missionnaires, ces cadavres outragés jetés en pâture aux bêtes fauves ? N'entendaient-ils pas hurler les loups autour d'eux, voraces avides de sang et de carnage ? Ont-ils cédé à une ambition aveugle, ont-ils désiré le pouvoir pour l'exercer à leur gré ? Je ne le crois pas, mais au spectacle de la désolation qui règne dans des endroits naguère si riches, si

prospères, on ne peut se défendre de plaindre ceux à qui la patience a manqué pour endurer des maux passagers et qui s'en sont créés d'inguérissables par leur violence. Combien de jours de paix ne faudra-t-il pas pour réparer les pertes d'un jour de guerre ? Combien de travaux pour relever tant de ruines ? combien de larmes pour effacer tant de sang ?

Mais ô légèreté inconcevable des hommes ! des fêtes, des raouts, des tournois, des concours ont déjà fait oublier les ravages, la dévastation, les massacres. On s'amuse à Calgarry, on donne des diners, on danse un peu partout, à Batoche même, et l'on triomphe à Winnipeg. Il est vrai que nos volontaires, au retour, ont trouvé les praieries en fleurs, les oiseaux chantant et des femmes gracieuses leur offrant des couronnes. Pouvaient-ils se refuser aux charmes de la vie de la prairie ? mais cela prouve que les blessures du coœur les plus cuisantes sont souvent les plus facilement guérissables.

L'histoire aura donc à marquer d'une croix rouge, les noms du *lac au Canard*, de *l'Anse au Poisson*, des *montagnes du Coup de Couteau*, du *lac à la Grenouille*, de *Batoche* et d'autres encore.

En même temps, des hommes ignorés jusque là acquéraient, les uns une gloire réelle dûe au talent, à la valeur, les autres hélas ! un triste renom de barbarie et de cruelle férocité. Au nombre de ces derniers figurent au premier rang, *Poundmaker*, *Gros-Ours*, suivis du *Faisan-rouge*, *Little-Poplar*, *Sweet-grass Strike Him-on-the-Back* etc., etc.

Poundmaker est âgé de 35 à 40, ans environ. C'est un homme énergique, sérieux, parlant peu et réfléchissant beaucoup. C'est un beau sau-

vage, grand, figure à la grecque. Il jouit d'une grande autorité parmi les tribus ; tellement que si Poundmaker se fût tenu tranquille, nous n'aurions pas à déplorer les excès commis par les Assiniboines et les autres Cris, dont les chefs sont : le Faisan-Rouge, Little Poplar, Grass, Strike-Him, Moosomin. Le chef des Assiniboinnes s'appelle Grizzly Bear's Head, (Tête de l'Ours Gris). On croit que les forces de Poundmaker étaient de près de six cents lors de la bataille de " Cut knife Creek. "

Poundmaker n'avait aucune plainte contre le gouvernement. Un mois avant sa prise d'armes, il veillait à Battleford, avec des notables de la ville, en même temps que P. Bullendin. On lui demanda comment il se trouvait cet hiver ? il répondit: "mieux que nous n'avons jamais été quant à la nourriture. "

Il a pris les armes pour venir en aide à Riel, croyant, je suppose, réussir à chasser la population blanche du Nord-Ouest ?

Prisonnier à Régina, il devra subir son procès en même temps que les autres chefs métis et sauvages, captifs comme lui.

De tous les chefs sauvages, Gros-Ours est de beaucoup le plus horrible, le plus atrocement barbare. Il est le principal auteur du massacre du Lac-à-la-grenouille qui ne peut lui laisser que l'échafaud en perspective. En attendant, traqué dans les régions du nord, il porte le poids de l'éxécration universelle.

D'aucuns ont prétendu que *Gros-Ours* est d'origine canadienne française : qu'il est né quelque part dans le comté de Lévis : mais je refuse de le croire. Il est impossible qu'une mère chré-

tienne ait porté dans ses flancs un pareil monstre.

Gros-Ours appartient à la tribu des Cris ; il est né dans la région de Carlton et est âgé d'une soixantaine d'années, mais il paraît plus vieux. Il n'y a rien d'imposant dans sa personne, et il ne possède pas le don de la parole. Il y a une vingtaine d'années, il quitta Carlton pour venir s'établir dans les environs du Fort Pitt et devint plus tard le chef d'une vingtaine de Sauvages qui résidaient à cet endroit.

Ce n'est qu'après que le traité No. 6 eut été conclu qu'il fut reconnu comme chef, et il alla alors s'établir aux Montagnes du Cyprès. Pendant qu'il demeurait à Fort Pitt, la compagnie de la Baie d'Hudson l'employa souvent pour chasser le buffle et il jouissait alors d'une bonne réputation. Les hommes de sa bande, cependant, étaient pour la plupart, de fieffés coquins, surtout son petit neveu le Petit Peuplier.

Gros-Ours et sa bande ne s'engageaient pas souvent dans le sentier de la guerre, mais volaient chaque fois que l'occasion s'en présentait, des chevaux aux Pieds Noirs. Gros Ours ne passait pas pour un brave. Un jour qu'il était à Fort Pitt avec huit de ces hommes, quatre Cris furent attaqués par une bande de Pieds Noirs, à une petite distance du fort, mais il ne voulut pas aller à leur secours. Les Cris, toutefois, réussirent à échapper aux coups de leur ennemis. Dans plusieurs autres circonstances, sa conduite démontra qu'il n'était pas des plus braves.

Lorsque le traité No. 6 fut conclu, en 1876, Gros-Ours refusa d'accepter les conditions qui avaient été agréées par les autres sauvages. Il voulait voir si le gouvernement remplirait ses

promesses. Il alla aux montagnes du Cyprès, où il demeura pendant six à sept ans, réunissant autour de lui, chaque année, un grand nombre de sauvages mécontents. A la suite de plusieurs engagements avec les Pieds Noirs et d'incursions sur le territoire américain, ses guerriers devinrent plus habiles dans le métier de la guerre et Gros-Ours finit par être considéré comme un chef aussi important que Pie-à-Pot.

Enfin, il y a une couple d'années, il revint dans les environs de Fort Pitt. Il accepta la somme que lui accordait le traité, mais il refusa d'sller s'établir sur une réserve, n'étant jamais en peine de trouver une excuse pour motiver un refus. Il ne cessa de rôder et d'exciter les Sauvages de Fort Pitt à la révolte.

Gros-Ours est une espèce d'ogre, qui ne rêve qu'à la viande fraîche, aux festins et partant au pillage. La vie d'un Blanc ne vaut pas celle d'un chien. Son respect apparent pour la compagnie de la Baie d'Hudson ne repose que sur la crainte qu'il a de cette puissance la seule qu'il reconnaisse. Il fait fi du gouvernement du Canada et de ses troupes. Du reste, ne vient-il pas d'apprendre d'un messager venu du lac au Canard, que les volontaires sont en pleine déroute et que les Blancs vont être balayés du territoire comme une vaine poussière. Allié de Riel, fort des prétendus succès de ce dernier, il a toutes les audaces. C'est sur cette fausse nouvelle qu'il pille Battleford, qu'il enlève la famille McLean du fort Pitt et qu'il préside au massacre du lac à la Grenouille. En cela, il croit hâter la libération du Nord-Ouest et acquérir des droits à la reconnaissance de Riel.

Grande dut être sa surprise, lorsqu'il vit le

colonel Strange et le général Middleton à ses trousses en plein désert. Pour échapper aux conséquences de ses crimes, il ne lui restait plus que la fuite, et comme on la vu, jusqu'ici il s'y est employé de son mieux. Il fuit, il fuit toujours, perdant ses alliés, semant ses amis et jusqu'à ses prisonniers dans sa course échevelée à travers plaines, marais, lacs et montagnes. Mais du jour où ses derniers compagnons apprendront que $3,000 sont offertes pour sa tête il sera vite débarrassé de la vie et de ses remords. A ses heures de réfléxion, il doit maudire ceux qui l'ont poussé dans la voie du crime dont l'unique issue pour lui est gardée, ou par le bourreau ou par un traître, ou par un assassin.

Le plus grand nombre des tribus sauvages sont restées dans leurs réserves, grâce au zèle des missionnaires. Cependant, si Dumont eut été vainqueur à Batoche il n'y a pas de doute qu'il se fussent tous levés pour le seconder et profiter de sa victoire. Et la guerre alors eut été terrible. Il n'y a pas à se dissimuler que tous les sauvages considèrent les Blancs comme des usurpateurs, qu'ils les haïssent d'instinct, qu'ils acceptent leurs bienfaits comme un accompte de restitution pour laquelle ils n'ont aucune reconnaissance, que la religion tempère mais ne dompte pas leurs appétits de pillage et même de vengeance. La parole de Riel faisait courir un frémissement dans leurs veines, qu'un succès déclaré eut précipité en un mouvement fatal Une politique saine doit nous conseiller de les bien traiter sans doute, mais de les enfermer dans un cercle de fer, de leur faire une prison dans le désert, une prison

vaste, d'un sol riche, pleine de soleil où ils trouveront la liberté par la soumission, le travail et une bonne conduite. C'est à cette condition seule que nous en ferons de vrais chrétiens et de bons citoyens. Il en coûtera cher au Trésor : mais n'oublions pas que nous tenons d'eux la plus grande partie du Dominion et que ni la France ni l'Angleterre n'ont jamais marchandé, en sang comme en or, sur le prix de la civilisation.

Toujours prompts à s'alarmer sur les agissements des Métis du Nord Ouest, les journaux d'Ontario n'ont pas manqué de dire que Riel était supporté par les féniens des Etats-Unis, ses alliés naturels conjurés à la ruine de l'Angleterre. La secte avait mis à sa disposition des millions d'abord, des carabines Winchester et des canons Gatling ensuite Il en est même qui ont prétendu que des secours en armes et en argent lui étaient envoyés de France.

Sauf la sympathie de certains groupes, tant aux Etats-Unis qu'en France, il n'y avait rien de vrai, rien même de sensé dans ces rumeurs, enfantées par la peur et nourries par les préjugés de race ou de religion.

La presse française n'a pas ménagé son admiration aux métis, mais il y a loin de l'admiration pour un peuple combattant pour ses droits à l'encouragement dans sa révolte contre l'autorité constituée.

"Ces Métis," disait à ce propos le *XIXe Siècle*, "ces Métis que les Anglais combattent péniblement dans les lointaines solitudes de l'Ouest canadien, méritent au moins d'être salués au passage par leurs cousins d'Europe, car ce sont nos parents assez proches ; il n'y a guère plus

de deux siècles que leurs aïeux ont quitté la France. Ils parlent toujours le français, avec un fort accent normand, et se souviennent de nous qui ne pensons guère à eux.

" C'est seulement depuis quelques années que nous nous intéressons aux Canadiens-Français, que nous admirons l'invincible persistance et la merveilleuse fécondité de ce rameau de notre race. Nous savons maintenant qu'il y a de l'autre côté de l'Atlantique une population de quinze cent mille âmes qui se rattache à nous par les liens les plus étroits hors le lien de l'union politique, et que la plus regrettée de nos colonies a conservé tout ce qu'elle pouvait garder de la mère-patrie sous un autre drapeau. Outre le plaisir mêlé de tristesse que cette vue doit inspirer aux patriotes, l'existence même et la vie si active de cette nation sœur est pour nous pleine d'enseignements. C'est un exemple de ce que le sang français possède de vertus différentes des nôtres, et un perpétuel démenti aux fatalistes qui prétendent que nous ne saurions être différents de ce que nous sommes.

" Mais les Canadiens-Français de Québec, de Montréal et d'Ottawa sont presque des Européens. Bien plus étranges et plus originaux sont ceux de la Rivière-Rouge. Nous nous sommes laissé persuader que les Américains de race anglaise étaient les plus hardis et les plus entreprenants des hommes ; nous avions oublié que les plus aventureux des chercheurs d'inconnu appartiennent à notre race. Bien avant que les Yankees eussent débordé sur l'Ouest, les Français en avaient exploré les solitudes. Cooper nous a volés ; le vrai Bas-de-Cuir est des nôtres ; il ne s'appelle pas Nathaniel, mais Louis ou

François. Il est né sujet du roi Louis XV, et non d'un Georges d'Angleterre. Quand il a vu triompher les Anglais, il ne s'est pas soumis à ces ennemis détestés, mais il s'est enfoncé dans les forêts entrecoupées de lacs ; il est devenu ou resté l'ami et le commensal des Indiens ; il a épousé la fille d'un chef et fait souche d'hommes libres, comme lui catholiques de religion, français de nom, de cœur et de langue, les métis, compagons de Riel.

" Ces rudes chasseurs ne sont pas comme les Américains du Far-West, les pionniers d'une civilisation envahissante ; ce sont des vaincus, héritiers d'un double passé, représentants héroïques de la domination française et de l'indépendance indienne. Il y a du désespoir dans leur résistance, le désespoir d'une race qui se voit débordée par une nuée de nouveaux venus. Ce qu'ils reclament, comme les Peaux-Rouges des Etats-Unis, c'est une réserve, un domaine où ils puissent continuer à vivre loin des légistes anglais qui les tracassent, loin des arpenteurs anglais qui viennent mesurer leur territoire de chasse pour les transformer en cultures, loin des colons anglais qui s'emparent de la terre.

" Ils ne sont qu'une poignée d'hommes et cependant, c'est la seconde fois qu'ils tiennent en échec la puissance britannique. Leur révolte est absurde, si l'on ne tient compte que de la disproportion des forces, mais elle a sa grandeur sauvage si l'on veut, mais assez rare dans ce siècle où l'on ne commet guère de si héroïques folies. Quoi que pensent les gens sages de la résistance opposée par ces réfractaires à la marche irrésistible de la civili-

sation, il y a bien de la poésie dans leur obstination. On leur doit tout au moins ce respect que méritent la fidélité aux choses qui s'en vont, la passion de l'indépendance poussée jusqu'au fanatisme. Ce que nous aimions chez les héros de Walter Scott et de Cooper, le dévouement aux causes perdues, la mélancolie des défaites irréparables, mais non acceptées, le goût de la lutte même sans espoir, la protestation opiniâtre contre les arrêts de la fortune et les lois de l'histoire, nous le retrouvons chez ces insurgés qui sont nos frères."

***

Avec leur galanterie de renom, Messieurs les Français nous comblent d'éloges que nous ne méritons peut-être pas autant qu'ils veulent le faire croire. Certes ! nous aimons bien la France, nous parlons le français du mieux que nous pouvons : — usant pour y arriver, du dictionnaire, de la grammaire, en l'écorchant un peu, des modèles de la littérature classique, avec une teinte assez prononcée de romantisme. Châteaubriand, Lamartine, Victor Hugo, Musset, sont pour nous encore des maîtres. Pas du tout naturalistes ! Zola nous pue au nez. Par contre, nous sommes empuantis de Ponson-du-Terrail, et surtout de Raoul de Navery. Il nous manque avant tout la langue parlée, en famille, dans l'atelier, sur la place, au théâtre. Nous pouvons causer en français, de manière à nous faire comprendre, mais nous ne possédons pas le génie familier de la langue. C'est au berceau que ce génie prend l'enfant par la main, et dans le cours de la vie, il ne lui sera favorable qu'à

force de constance et de fidélité. On ne parle le vrai français qu'à la condition de ne pas s'absenter longtemps de France, et peut-être de Paris. Au fond, il n'y a qu'une seule académie en France, et elle est au cœur de Paris. Plus d'un Français de vieux domicile, au Canada, avouera qu'il a perdu sa langue alerte, prompte, saisissante, imprimant la chose avec le mot,—peignant un fait sur le vif d'un seul trait. Il oubliera même parfois dans un récit, le mot de la fin, ce réflecteur de l'esprit. Au lieu d'être un papillon, notre langue n'est encore qu'une larve. Espérons qu'elle aura un plus brillant lendemain. Pour aimer la France, par exemple, nous n'y allons pas par quatre chemins. Nous n'en parlons qu'à cœur ouvert et nous partageons ses joies ou ses douleurs. Son drapeau figure au premier rang dans nos fêtes. Abandonné sur les rives du fleuve Saint-Laurent, le Canadien a accepté les soins de la fille des Pharaons d'Angleterre, mais il n'a jamais oublié sa mère. Il n'attend que l'occasion pour lui prouver par son amour, son dévouement, qu'il est en tout points digne d'elle.

On a dit beaucoup de bien de nous, en France, on y apprend à nous mieux connaître, de jour en jour. Il n'en a pas été ainsi de la nation Métisse-française du Nord-Ouest ; mais les derniers évènements l'on mise avantageusement en vue. Cette *cendrillon* chaussée d'un mocassin va faire fureur dans les salons de Paris. Il ne manquera pas de galants qui vont rêver, à l'éclat de ses beaux yeux, de devenir un Bas-de-Cuir ou un Balle-Franche.

Il y a là-bas, des Lépine, des Dumais, des Cardan, des Jackson, des Nolin, qui sais-je

encore ? autant d'hommes d'une valeur, d'une énergie indomptables et d'un désintéressement absolu, sachant aimer autre chose que l'or et les jouissances matérielles. Eh oui ! ces petites gens-là, demi-sauvages aiment encore la patrie, pour leur foi, pour les tombeaux de leurs pères, pour le berceau et l'héritage de leurs enfants. Ils haïssent l'oppression, parce qu'ils sont vaillants et forts, parce qu'en se comparant avec leurs oppresseurs, ils se sentent dignes de jouir avec eux de libertés communes. S'ils acceptent le niveau de la loi, il ne faut pas que ceux qui le leur imposent touchent à un seul cheveu de leur tête. Gare à eux ! car chaque goutte du sang métis porte en elle un germe d'indépendance et de liberté. Entre tous, Gabriel Dumont brille au premier rang. Il n'était rien hier, il est devenu le grand homme du jour. Ses ennemis mêmes se plaisent à applaudir à sa valeur. Batoche lui a valu plus de gloire, à lui vaincu, qu'il n'en a rapporté à Middleton, vainqueur.

Dumont est un trappeur et un chasseur habile, surtout à la chasse au bison. Depuis que ce gibier a déserté les plaines, il s'est fait laboureur. Encore dans la force de l'âge, entre quarante et cinquante ans, il a su par son industrie, acquérir une assez jolie fortune. Il vivait en paix, sur les bords de la Saskatchewan, dans une douce aisance, que beaucoup considéraient comme l'abondance. Généreux, hospitalier, sa table était large ouverte aux étrangers. De la salle à dîner on passait au salon où il y avait piano : il s'était même donné le luxe d'un billard. Les pieds sur ses chenets, entre sa femme et ses enfants, il semblait n'avoir que des sourires, des mots affectuex à recueillir et à

distribuer. Il se complaisait dans une quiétude profonde.

Hélas ! le talent qui lui avait apporté le bonheur, l'avait élevé, à son insu, au rang de chef de son clan, du groupe métis de Prince-Albert. Refoulés par les spéculateurs, maltraités par les arpenteurs, les colons jusques-là paisibles possesseurs de leurs terres accoururent se plaindre à Gabriel Dumont leur chef naturel, des envahissements et des persécutions dont ils étaient victimes. Avec son bon cœur, il ne put se défendre de prêter l'oreille à leurs justes réclamations. Son âme de patriote se révolta, à l'aspect d'abus odieux, de criantes injustices. Dès lors, on le voit à l'œuvre de réparation, avec toute l'énergie dont il est capable. Il n'épargne ni temps, ni veilles, ni courses, ni travaux, ni peines, Après avoir parcouru le territoire désolé, il fait part au gouvernement des griefs des colons. Le gouvernement ne l'entendit pas, ou fit lasourde oreille. Les Métis étaient si petits, si faibles, et ils étaient si loin ! Et les arpenteurs continuaient de couper à plein drap dans les propriétés des *squatters* de bonne foi, ne leur en laissant le plus souvent que les retailles, pendant que les bons lots passaient aux mains d'étrangers.

La voix de Dumont n'est pas une voix qu'on étouffe sous l'indifférence ni même sous les obstacles. Désespérant d'obtenir justice à Ottawa, il en appela au peuple lui-même, au nom du droit absolu contre l'usurpation. Il réunit le peuple, lui exposa sa propre cause, l'anima de son souffle, de sa raison, de son âme, et lui dit en définitive " maintenant jugez de ce que vous avez à faire ; pour moi, je sui

votre homme, à la vie et à la mort." On sait que l'agitation régulière, constitutionnelle qu'il a provoquée a eu pour résultat l'engagement du *Lac au Canard*, qu'il n'avait pas voulu, suivi de la bataille de Batoche, où il s'est conduit en héros. Il s'était retranché comme l'eût fait Vauban, il avait ordonné et disposé ses troupes comme si la nature l'eût coulé d'un seul jet, général. Il est facile de juger de l'art de ses dispositions, par les pertes qu'il a subies comparées à celles de l'ennemi. Avec une poignée de braves, sans expérience de la guerre, presque sans munitions et sans armes, il s'est défendu pendant trois jours contre un ennemi supérieur en nombre, armé jusqu'aux dents, et qui faisait pleuvoir sur lui une grêle de boulets par la gueule du canon *gatling*. Et cependant, ses pertes ont été de beaucoup moindres que celles de Middleton. Ce dernier, qui est un galant homme, après s'être emparé de la position de Gabriel Dumont, a su rendre hommage à son énergie, à sa valeur et à ses rares aptitudes d'homme de guerre. Ces remparts improvisés avaient pour lui toute l'éloquence d'une épopée. Il ne s'est pas gêné de le dire.

A quelques jours de là, le 15 mai, pendant que Dumont vaincu et blessé à la tête, désespérant du succès, prenait avec son fidèle ami Dumais, la route de la frontière americaine, Louis Riel, sombre, taciturne arrivait entre deux soldats auxquels il s'était livré, sous la tente du général Middleton. De là, il fut envoyé à Régina, où il est encore enfermé, les fers aux pieds attendant son procès fixé au 20 de ce mois.

Ce procès va comprendre l'histoire de toute

l'insurrection. Je dépose ma plume aux pieds du tribunal qui doit l'entendre.

***

En dédiant ce petit livre "*aux amis de Riel*," je me suis rappelé combien ils étaient nombreux, *ces amis*, en 1869 et 70, aux jours de sa lutte contre les envahisseurs du territoire de Manitoba : combien ils étaient nombreux, lorsqu'élu député de Provancher, aux Communes, en 1874, il passait à travers les rangs serrés de la police, de la meute orangiste et des fanatiques d'Ontario pour venir prendre son siège à Ottawa. Les amis étaient plus nombreux même que ses ennemis, et ce n'est pas peu dire.

Songez que les ennemis de Riel le haïssaient d'instinct de race et de religion, et que leur haine avait en sus l'allèchement de la mise à prix desa tête, au poids de l'or : l'appétit aiguilonnait la colère. La photographie du chef métis était répandue par mille et par milliers de copies, pour apprendre aux hommes, aux femmes et aux enfants, à signaler au poignard de l'assassin la poitrine de l'*infâme meurtrier de Scott*. Ces portraits étaient fixés au mur par une épingle transperçant l'endroit du cœur, comme si on eût voulu rappeler les pratiques diaboliques de l'envoûtement. Une femme ou une enfant marquait ainsi à des lâches, la place ou frapper la victime. Les mains de l'amour attisaient le feu e la vengeance. Jamais la bile de la *race supérieure* n'avait été aussi profondément troublée. Spectacle inouï ! on vit à la fois, une portion énorme d'un peuple atteinte de *la jaunisse*, d'une jaunisse orange,d'une jaunisse invétérée encore,

quoique *le remède populaire bien connu* fut loin de leur faire défaut.

Riel avait dit qu'il prendrait la route d'Ontario pour se rendre à Ottawa.

" Il ne faut pas qu'il passe ! " s'écrie la tourbe des *jaunes*, les journalistes et les prédicants atrabilaires.

" Il ne faut pas qu'il passe " : répètent les fanatiques de race ou de religion.

" Il ne passera pas " ! affirme hautement la police de Manitoba et du Dominion, échelonnée de place en place sur tout le parcours du chemin qui sépare Winnipeg de la cité d'Ottawa. Chacun de ces hommes de police a dans son gousset le portrait de Riel et nourrit dans son cœur le désir, non pas de l'arrêter mais de le tuer à la rencontre. On leur a si bien fait entendre, qu'au lieu d'être un crime, le meurtrede Riel est une œuvre pie, qui leur vaudra des récompenses, en ce monde comme en l'autre !

Pauvres imbéciles ! ils ignoraient que la haine, le fanatisme et surtout *la jaunisse* rendent aveugles.

Riel passa au milieu d'eux, sans prendre la peine de se déguiser, et par une ironie amère, c'est de sa main propre qu'ils apprirent, par une lettre adressée au chef de police, qu'il était rendu dans la province de Québec, d'où il pouvait braver, sans crainte les balles et les poignards des assassins, voire même *le zèle* de la police.

De ce moment, Louis Riel eut pour gardes du corps, tout le peuple canadien-français. Nos premiers citoyens se firent un honneur de connaître et de visiter ce jeune étranger, proscrit, voué à l'ignominie. Dans ses projets les plus

ambitieux jamais il n'avaît rêvé d'être aussi populaire. De tous côtés les protestations contre la persécution dont il est l'objet s'organisent. C'est à qui élèvera la voix en sa faveur. Les orateurs pérorent, la presse crie, les prêtres s'apitoyent, les enfants prient, pendant que les femmes garnissent de fleurs la chambrette du *maudit*.

Un poëte généreux, Pamphile Lemay, fut menacé d'être écharpé, pour avoir poussé l'*ût de poitrine*, dans ce concert patriotique. Heureusement, qu'avec cette sorte de gens, il y a loin des menaces aux coups. Le poëte ne s'en porte pas plus mal.

On m'a rapporté que Riel en arrivant ici fut l'hôte d'un ami, à Montréal, dans la rue Saint-Joseph : que de là, il se retira chez des parents, au fort Saint-Jean-Baptiste. En ce dernier endroit, il fut bientôt connu de tout le monde, mais le secret de son *incognito* fut gardé. Un jour, étant à l'église, au moment où le prêtre se préparait à adresser la parole aux fidèles, choqué du bruit que l'on faisait, il se leva et demanda hautement le silence. Une de ses parentes le prit alors par la main et le fit sortir de l'église. Chose étonnante ! le scandale fut étouffé à tel point que personne n'en sut rien, que longtemps après, en dehors de la paroisse. C'est de Saint-Jean-Baptiste qu'il partit pour aller prêter le serment d'allégeance devant le greffier des Communes à Ottawa. Le brave cocher qui l'a conduit M. P. Lauzon est encore à son poste, sur la place d'armes, à Montréal, prêt à raconter l'aventure à qui veut l'entendre. A Québec comme à Montréal, dans toutes nos campagnes, Riel ne rencontre que des amis

dévoués, ne reculant devant aucune peine, aucun sacrifice pour le protéger et le sauver.

Un jour, on apprit que son esprit fléchissant sous l'infortune et les persécutions, il avait fallu l'interner dans un asile. Un silence pieux respecta son malheur.

Mais grande fut notre surprise de le voir revenir, l'année dernière sur la scène politique. Anglais et Français de Prince Albert lui firent un chaleureux accueil. Il n'avait rien perdu de son premier prestige. De toutes parts, ses amis lui tendaient les mains, applaudissaient à ses discours. Les sympathies s'éveillaient aussi vives qu'autrefois dans notre province. Il plaidait une noble cause, sa mission était généreuse, nous n'avions qu'à faire des vœux pour son succès.

Depuis l'insurrection, notre affection pour lui s'est refroidie : mais nous espérons encore que s'il a été coupable, ça été plutôt par imprudence que par intention délibérée, ce qui s'expliquerait par l'état maladif de son esprit. Dumont déclare que Riel n'était pas le chef du mouvement, qu'il a toujours été opposé à la violence. D'autre part, on apprend, que les métis anglais et écossais ont été d'abord ses plus zélés partisans. Ces circonstances diminueraient sensiblement sa part de responsabilité.

A tous hasards, Riel compte encore de nombreux amis parmi nous, qui ne souffriront pas qu'on le traite indignement. Fut-il trouvé coupable, cent mille, deux cent mille voix s'élèveraient pour demander sa grâce, et cette grâce ne leur sera pas refusée, ne fut-ce que pour des considérations purement politiques. Il n'y a pas de doute que si le procès de Riel avait lieu

dans Ontario, on ne trouverait jamais un juré pour l'absoudre ; il est non moins douteux, que dans la province de Québec aucun juré ne le trouverait coupable. Cet antagonisme de races mérite les plus sérieuses réfléxions pour les conséquences qu'il peut produire. Qu'on ne s'abuse pas, il existe ici un sentiment profond de commésération pour Riel, que Dieu a assez châtié, sans que les hommes ajoutent encore à sa peine. *Pitié et pardon pour Riel*, voilà le mot qui doit se trouver dans la bouche de tout canadien généreux et patriote. S'il mérite une peine qu'on le rende à l'éxil où d'habiles conspirateurs sont allés le chercher, pour exploiter sa popularité à leur profit.

Il ne faut pas oublier dans quelle position pénible nous avons été placés, par cette insurrection, comme canadiens-français. D'un côté la patrie nous appelait à son aide, de l'autre, nous allions combattre des frères par le sang et par la foi. Vainqueurs ou vaincus, nous devions également payer notre victoire ou nos défaites de notre sang, du malheur des nôtres. Car, au moment où nos volontaires se mirent en marche pour aller réprimer la rébellion, la faction grit du Haut-Canada avait réussi à faire croire que seuls les Métis français en étaient les fauteurs. Ainsi partagés entre des affections imposées par la nature d'une part, et des sentiments de loyauté inspirés par l'honneur d'autre part, nous n'avons pas hésité un seul instant, nous avons obéi à la voix de la patrie en étouffant la voix du cœur et du sang. Depuis le ministre de la milice jusqu'au dernier soldat canadien-français, tous se sont montrés jaloux des droits de notre souveraine et de l'honneur du drapeau anglais.

Certes les volontaires des autres nationalités ont fourni abondance de preuves de leur braboure, de leur valeur. Certes ! leurs officiers ont mérité de grands éloges, et le général Middleton par son habileté, sa prudence et son humanité s'est acquis une renommée digne de l'admiration du monde entier. Sa noble conduite mérite une généreuse récompense, de notre part comme de celle de l'Angleterre, qui dans ces jours d'inquiétude a dû voir avec bonheur surgir cette gloire naissante sur l'horizon onduleux des plaines du Nord-Ouest. Mais ces officiers ou soldats anglo-saxons ne livraient pas un double combat les tiraillant en sens opposé. Pour n'avoir eu dans la lutte qu'une égale part de gloire, nous avons de fait une plus grande part de mérite. Et si nous demandions grâce, un jour, pour ceux que nous avons combattus, cette part de mérite indéniable nous vaudra d'être écoutés. Le dévouement des uns fera oublier la faute des autres.

Au besoin, ne pourrions-nous rappeler ce que les Français, nos ancêtres ont fait pour la découverte et la civilisation de ce continent maintenant sous la domination de l'Angleterre ? Ils ont marqué tout ce territoire de leurs tombes ou de leurs noms, brillant sur le fond du désert comme autant d'étoiles rayonnantes, et ni l'épée des envahisseurs, ni la charrue de l'émigrant étranger ne pourront jamais les effacer.

Eh ! toute la poétique du Canada n'est-elle pas contenue, condensée dans notre histoire ? On trouvera bien à la Nouvelle-Ecosse, *Evangéline*, mais cette héroïne est une *Acadienne* et *Acadiens* et *Canadiens* ont une origine commune,

la France. Encore, est-ce un poëte américain qui a évoqué cette consolante image du sein des larmes d'un peuple martyr. Quel auteur anglo-saxon en eût eu le courage ou même l'inspiration ?

L'auteur du " Chien d'or " s'est fait une réputation d'écrivain en rappetassant nos légendes. Mme Leprohon, J. M. LeMoyne, M. Dawson et nombre d'autres ont greffé leur renommée sur nos annales, nos chroniques et nos mœurs. A lui seul, Québec avec ses vieux murs, ses monuments, ses champs de bataille, les ruines féodales de ses châteaux est déjà un poëme français, auquel s'enroule comme un lierre la littérature anglaise.

Et puis la figure que nous faisons dans la confédération ne mérite-t-elle pas le respect, la considération des autres provinces ? Nous occupons géographiquement le centre de la Puissance, nous en sommes le noyau politique. On ne saurait toucher à ce noyau sans altérer le fruit : tenter de l'enlever, (le noyau) serait le détruire (le fruit).

Un seul pont réunit les deux rives du Saint-Laurent, et c'est à Montréal qu'il existe. Que deviendrait le commerce de l'Ouest avec les Etat-Unis, si ce cordon ombilical qui l'alimente était soudainement coupé ? Lorsqu'à l'automne dernier, la rumeur circula que des dynamitards menaçaient de détruire ce pont, un frisson de terreur courut dans toutes les veines. Qui peut dire en effet, combien de fortunes dépendent de ce lien unique entre le réseau des chemins de fer américains et les nôtres ? C'est une grappe de millions sur une seule tige !

Mais pourquoi se laisser aller à de vaines

inquiétudes ? Riel est en présence de la justice, entouré de défenseurs habiles. Il sera jugé selon ses œuvres. On ne saurait du moins le traiter comme on traitera Gros-Ours, qui vient enfin de se rendre, et devra passer en jugement. Qui pourrait concevoir que le prisonnier de Batoche sera mis sur le même rang, subira la même peine que l'odieux, le lâche assassin du Lac à la Grenouille ? Aux yeux de tout homme sensé, l'idée seule de ce rapprochement suffirait pour faire absoudre Riel.

En parcourant le récit qui va suivre on y trouvera quelques légères erreurs, inévitables dans une improvisation écrite à la campagne, en l'absence de renseignements officiels ou positifs. On voudra bien me les pardonner et croire, que j'ai voulu faire plaisir *Aux Amis de Riel* en publiant ce petit livre, et en le leur dédiant, tout incomplet qu'il soit. J'ai fait de mon mieux, et comme la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a : — donc

Qu'ils me croient

Leur sincère etc.,

A. N. MONTPETIT.

LOUIS RIEL A LA RIVIERE-DU-LOUP

Après un exil de dix ans, Louis Riel est revenu sur le territoire britannique. Il est là bas, aux fourches des deux rivières Saskatchewan, l'hôte de son ami Ambroise Lépine, entouré de Métis et d'Indiens Peaux Rouges, réunis pour délibérer sur des questions du plus haut intérêt pour leur avenir social et politique. Que vient-il y faire ? Va-t-il soulever de nouveau les populations inquiètes du désert contre les envahisseurs étrangers ? Ses anciens ennemis du Haut-Canada n'ont pas manqué de le dire. Ne vient-il pas, plutôt, poussé par la nostalgie, respirer l'air de la patrie, embrasser sa vieille mère, ses sœurs, ses frères, revoir des amis aussi chers que dévoués ? Sensible, d'une nature animante, peut-être a-t-il entendu la voix d'une amie, d'une compagne d'enfance qui lui aura fait sentir plus douloureusement les peines de l'isolement ?

Je venais de parcourir le charmant petit livre de M. George Lemay, *Petites fantaisies littéraires*, lorsque les journaux m'apprirent la nouvelle du retour du chef Métis parmi les siens. Dans un chapitre sur l'insurrection du Nord-Ouest, javais lu les lignes suivantes au sujet de Riel."

" L'infortune a blanchi sa tête. L'illustre proscrit erre comme une ombre au milieu des

solitudes qui ne lui sont pas hostiles, prêtant mystérieusement l'oreille à la grande voix des airs, comme s'il entendait un écho affaibli des harmonies natales.

" Les siens ne le reverront pas, car s'il avait le malheur de faire une apparition dans son pays, Louis Riel tomberait sous le poignard de cinq cents fanatiques qui ont juré de venger la mort de Scott.

Après cette lecture, j'avais lieu d'être surpris du repatriement soudain de l'exilé : d'autant plus, que je retrouvais, dans mon calepin, la lettre suivante de Louis Riel, lui même, qu'il publiait, l'année dernière, en réponse à ses détracteurs américains, et qui confirme l'assertion de M. Lemay.

" En 1869, le gouvernement d'Outaouais n'avait aucune juridiction sur Manitoba. Malgré ce fait, il voulut annexer ce territoire au Dominion par la force des armes et sans l'autorisation impériale.

" J'étais le chef du mouvement politique, qui fut organisé par le peuple pour résister à cette tyrannie, et en faisant ainsi de l'opposition au gouvernement d'Outaouais, comme nous l'avons fait, nous avons tout simplement résisté à un envahisseur audacieux.

" L'opinion publique américaine était de notre côté, et la glorieuse administration républicaine, à Washington, favorisa notre lutte.

" Comme chef, j'ai forcé le Dominion à respecter ma terre natale.

" Ma devise était : " Respect aux droits des nations," et je me trouve le principal fondateur d'une province libre dans l'Amérique Britannique du Nord.

" Suis-je maintenant ex-rebelle ou ne le suis-je pas ?

" Parce que j'ai abandonné le sol Britannique, quelques-uns me traitent de renégat !

" Je n'hésite pas à reconnaître, que j'ai l'honneur d'avoir été banni pour l'amour que j'ai porté à mon pays natal. Mon bannissement date du 25 avril 1875 et a duré cinq ans. Puis, je me suis trouvé libre de retourner à Manitoba. Malgré les invitations de mes amis, et même de quelques-uns de ceux qui ont été mes ennemis, j'ai volontairement résolu de ne pas retourner dans ma province, parce que le régime britannique ne me convient pas, et j'ai choisi ce territoire comme ma nouvelle patrie d'adoption.

" Ceux qui s'appuient sur mes antécédents pour me qualifier de renégat, oublient que leurs propres ancêtres, il y a cent ans, abandonnèrent, eux aussi, le régime de la Grande-Bretagne, et qu'ils s'en affranchirent par la force des armes.

" Peut-on en inférer qu'ils formaient alors un peuple de renégats ? "

Cependant, le voilà revenu. On en douterait, que la rage et la lâche insolence de la presse orangiste suffiraient pour nous en convaincre. Les rumeurs les plus absurdes sont répandues à profusion sur ses agissements. On signale sa présence, tantôt ici, tantôt là, en dix ou quinze endroits à la fois ; il pérore, il soulève le peuple, il conspire toujours. Un jour, il fait la rencontre d'Ambroise Lépine. A ce moment, l'ombre de Scott apparut au sommet du fort Garry. On la vit arracher de sa hampe le drapeau britannique, et après s'en être enveloppée comme

d'un suaire, elle s'est replongée dans le lit de la Rivière-Rouge, gardien de sa tombe [1], emportant avec elle ce dernier lambeau des libertés constitutionnelles du Nord-Ouest. (sic)

Un autre jour, étant de service, un soldat de la police montée est mis aux arrêts, pour avoir déchargé son revolver sur une poule de prairie. Le délit était grave, car la poule avait été frappée à mort. Pour comble de malheur, le délinquant était d'origine anglo-saxonne. De suite, les journaux informent que l'Hon. A. B. Caron, ministre de la milice, un canadien français, pur sang, désarme la force régulière pour favoriser l'insurrection.

On n'en finirait plus si l'on rapportait toutes les idées saugrenues qu'a fait naître le retour de Riel, dans des cerveaux enfièvrés de haine et de fanatisme. Pauvres gens ! qu'ils connaissent peu cet homme ! Il ne reste pas une goutte de venin dans son cœur qu'ils ont pourtant rempli d'amertume. Il les plaint ou les méprise, mais il ne les hait pas. S'ils avaient un peu de noblesse d'âme, au lieu de le repousser avec horreur, ils admireraient le courage qui lui fait braver leurs poignards, et respecteraient le sentiment d'affection qui le ramène au sol natal.

Le 19 août dernier, l'Hon. A. P. Caron, en villégiature à la Rivière du Loup, donnait un diner politique auquel assistaient Sir John A. McDonald et une trentaine de conservateurs de la province de Québec. Le chef du cabinet y déclara que la présence de Riel au Nord-Ouest

---

[1] On prétend que le cercueil de Scott, chargé de lourdes chaînes a été déposé dans un endroit profond (*une fosse*) de la Rivière-Rouge.

n'avait rien d'inquiétant pour le gouvernement, que tout au contraire, elle favorisait ses vues, que le chef Métis travaillait à concilier les intérêts des populations avec ceux de la Couronne, qu'il méritait de la reconnaissance plutôt que du blâme. Cette déclaration solennelle mit tous les esprits en repos : les fantômes cessèrent de hanter les cerveaux brûlés, pendant que les amis du chef Métis se félicitaient de le voir revenu de l'exil, avec une mission de paix et de modération. Le bandit s'effaçait, pour faire place au citoyen généreux, jaloux des droits et des libertés de son pays.

Le 5 septembre, une grande assemblée eut lieu à Saint-Laurent, dans la province de Saskatchewan. Voici quelles sont les propositions qui y furent soumises par Louis Riel.

1o La subdivision en provinces des territoires du Nord-Ouest.

2o Pour les colons du Nord-Ouest, les mêmes avantages que ceux accordés, en 1870, aux colons du Manitoba.

3o Un octroi de 240 âcres de terre aux Métis qui n'ont pas encore reçu cet octroi du gouvernement.

4o L'octroi gratuit immédiat, par lettres patentes, aux propriétaires qui les occupent, des terrains dont ils sont en possession.

5o La mise en vente par le gouvernement, d'un demi million d'âcres de terre, le produit de cette vente, devant être placé à intérêt, qui sera affecté à venir en aide aux Métis, en favorisant l'établissement d'hôpitaux, d'orphelinats, d'écoles. etc., ou bien, en fournissant aux plus pauvres, des charrues ou autres instruments

d'agriculture, et en distribuant des grains de semence, le printemps.

6o La mise en réserve d'une centaine de townships, choisis dans les terrains marécageux, ne paraissant pas devoir être habités, d'ici à longtemps. Ces terrains devront être distribués aux enfants Métis de la nouvelle génération, et pendant 120 ans, chaque enfant devra recevoir sa part, en atteignant l'âge de 18 ans.

7o Une subvention d'au moins mille piastres, pour soutenir un établissement des Sœurs, à chaque endroit où se trouvent établies un grand nombre de familles métisses.

8o Une amélioration dans les conditions de travail exigé des sauvages, et un plus grand soin d'eux, pour les empêcher de mourir de faim.

Sa Grandeur, Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, le Révd. Père Fourmond, de la mission de Saint-Laurent, le Révd. Père Touze, de la mission du Sacré-Cœur, et le Révérend Père Lecoq, de la mission de Cumberland, assistaient à l'assemblée. A la demande des Métis, qui désirent beaucoup que le clergé appuie leurs reclamations, Mgr Grandin a donné son opinion sur les différentes propositions soumises à l'assemblée.

" Parmi ces propositions, il y en a, dit Sa Grandeur, quelques-unes qui touchent de trop près à la politique et doivent nous trouver indifférent, ne voulant jamais Nous mêler aux événements politiques et d'un intérêt plus ou moins douteux pour la population et la religion. " " Les autres propositions, ajouta Sa Grandeur, je m'en suis moi-même occupé, depuis déjà longtemps, dans votre intérêt. J'ai fait auprès du

gouvernement fédéral toutes les instances possibles pour obtenir justice ; j'ai même obtenu des promesses que je croyais officielles, mais que j'ai la peine de voir aujourd'hui oubliées. J'ai éprouvé le même mécontentement que vous avez vous-mêmes éprouvé, et je n'ai pas manqué de m'en plaindre en hauts lieux."

Monseigneur a ensuite appuyé sur le besoin d'une union étroite et d'une grande confiance en Dieu, sur la nécessité d'être vraiment chrétien et religieux pour réussir. " Vous avez besoin, poursuit Monseigneur, de posséder toutes ces qualités pour affirmer votre caractère national. Vous ne serez jamais rien et n'aurez jamais d'influence sans une union parfaite."

A la fin de l'assemblée, sur la proposition de Mgr Grandin, les Métis ont choisi pour patron de leur race, Saint-Joseph et pour second patron, Saint-Jean-Baptiste.

Louis Riel, animé de vifs sentiments d'affection, de reconnaissance et d'un profond respect pour la province de Québec en particulier, et en général, pour tous les Canadiens-français, les frères et les meilleurs amis des Métis, a conseillé à ses compatriotes d'agréer la proposition de Mgr. en choisissant Saint-Jean-Baptiste comme second patron.

On a choisi le 24 de juillet comme jour de fête nationale pour les Métis.

D'après l'acte de Manitoba 1870, chaque Métis né dans cette province, avant le 1er juillet 1870, a droit à la possession libre de 240 âcres de terre, en compensation de son droit de propriété au sol. Mais au-delà des limites du Manitoba se trouvent des établissements métis pour

lesquels aucune clause n'a été demandée ni insérée dans l'acte.

Un de ces établissements, celui de Saint-Laurent, est fondé depuis 1862, et est dans un état prospère. La première demande que les habitants de Saint-Laurent ont faite pour être placés sur le même pied que les Métis du Manitoba, au sujet des homesteads, a eu lieu, il y a environ dix ans.

Plus tard, lorsque les arpenteurs du gouvernement fédéral sont arrivés dans le Nord-Ouest, la demande a été plus pressante. Les Métis, comme c'est leur coutume, se sont établis sur les bords de la rivière, chaque terre aboutissant au rivage et s'étendant au loin dans l'intérieur.

Les arpenteurs étaient nécessairement obligés dans leur division des terres, de briser les lignes déjà tirées, et c'est contre ce fait que les Métis ont protesté.

Les Métis ont aussi renouvelé alors leur réclamation pour un octroi de 240 âcres par tête de la population, et depuis ce jour jusqu'à présent, l'agitation s'est continuée.

C'est afin de porter plainte au gouvernement fédéral qu'avait lieu l'assemblée du 5 septembre dernier. Louis Riel, en qui les Métis ont toute confiance, a été chargé de les représenter.

La réapparition inattendue de Louis Riel sur la scène politique m'a remis en mémoire une fumisterie, que quatre de mes amis m'ont fait subir, en 1874, et dont l'*Opinion Publique* du 21 mai a fait le récit suivant :

"Il y a de cela quelques semaines, deux Québecquois faisaient une excursion vers Rimouski. En ces paroisses éloignées, on retrouve la franche et cordiale hospitalité des anciens

jours. Aussi, nos deux touristes avaient-ils accepté le vivre et le couvert chez un brave bourgeois du lieu. Pendant qu'on se livrait dans la maison aux apprêts du repas, des groupes nombreux paraissant en proie à la plus vive curiosité, ne cessaient de passer et d'entourer la maison où le propriétaire lui-même se confondait en soins, en prévenances de toutes sortes envers ses hôtes. Un grand brun, surtout, semblait être l'objet particulier de cette sollicitude. Sous les prétextes les plus oiseux, les plus hardis de la foule pénétraient dans les appartements et cherchaient du regard à découvrir celui qu'on leur avait signalé.

Le grand brun se montrait-il par hasard, c'étaient aussitôt des sourires, des clin-d'œil, des signes d'intelligence, des coups de chapeaux, des exclamations d'étonnement et de sympathie. Notre voyageur, naturellement fort surpris, répondait avec bienveillance et politesse à ces démonstrations familières et courtoises.

Lorsque confondu, tout interloqué de ces salamalecs, notre gaillard interrogeait d'une façon muette le visage de son amphitryon, celui-ci, souriant d'un air entendu et discret, lui pressait significativement la main, lui donnait une bourrade amicale, ou bien se rapprochant, lui glissait à l'oreille ces mots mystérieux :

"Je sais tout. Ne craignez rien, ces braves gens vous ont reconnu et vous pouvez compter sur eux comme sur moi-même."

Des notables de l'endroit étant survenus, on dut leur présenter notre voyageur. Une fois, c'était le propriétaire, une autre fois c'était son

compagnon de voyage qui déclinaient la phrase stéréotypée :

" J'ai l'honneur de vous présenter M. Montpetit, de Québec."

Les nouveaux venus, s'emparant alors de la main de l'étranger, la secouaient avec force, et chacun d'eux, en se retirant, ne manquait point de sourire et de répéter en passant :

" Nous savons tout ! Chut ! Compris !

D'autres se contentaient de hocher la tête d'une façon significative et quittaient la place en plaçant leur index sur leur bouche fermée.

Que diable signifiait cette pantomine ?

Fort intrigué, notre touriste s'adressa à la dame de la maison :

" je ne pensais point être aussi connu que cela dans votre localité, lui dit-il."

—" Oh ! monsieur, on ne ne vous a jamais vu, c'est vrai, mais on vous connaît bien, allez ! Beaucoup de personnes ici ont même votre photographie ! "

Et les servantes qui étaient aux écoutes, d'assurer que ce que disait madame était la vérité pure.

—" Mais je pense qu'il y a erreur ; on me confond sans doute avec quelqu'autre,"

" Allons, allons, monsieur, inutile de nous mettre à l'épreuve ; on ne vous trahira pas."

Une fois à table, et durant le repas, la conversation fut des plus animées. A chaque plat, l'amphytryon demandait avec intérêt à son hôte s'il avait conservé l'habitude de la cuisine nationale, s'il se souvenait des mets du pays, et s'il ne regrettait point sa vie, si libre et si indépendante.

Comme bien on le pense, notre homme répon-

dait qu'il n'avait jamais vécu d'autre cuisine, qu'il ne regrettait rien et ne comprenait point du tout où l'on voulait en venir. L'hôtesse alors lançait une œillade en dessous à son compagnon, tandis que le propriétaire frappant famillièrement sur l'épaule du convive ahuri :

" Farceur, disait-il, je sais tout ! Inutile de dissimuler, allez ! "

Et il accompagnait son accolade d'un gros rire, se renversant sur le dossier de sa chaise, en clignant malicieusement des yeux.

Le repas achevé, on proposa un tour de promenade sur la plage. Il fallait traverser la ville pour s'y rendre. A peine avait-on fait quelques pas dans la rue principale, que sur le seuil des portes, aux croisées des maisons, se pressaient des hommes, des femmes, des enfants, et tout ce monde saluait, qui du bonnet, qui de la main, le groupe cheminant. Nos voyageurs rendaient à qui mieux mieux les saluts : cela dura ainsi une grosse demi-heure. Au retour, la nuit étant venue mit heureusement un terme à cette salutation générale.

Lorsqu'il s'agit du départ et de regagner Québec, le propriétaire emmena ses hôtes dans la cour, en arrière de l'habitation, où se trouvaient trois carrioles remplies de jeunes hommes :

" Voici des gars, fit-il en s'adressant au grand brun, qui sont résolus à vous défendre coûte que coûte."

Puis se rapprochant de l'homme.

" Ils sont tous armés, ajouta-t-il, et s'ils veulent vous enlever, il n'y aura pas trop d'un régiment."

"Je vous assure que je n'ai aucun besoin de cette

escorte, mon cher monsieur ; je remercie ces braves garçons de tout mon cœur ; mais je ne cours aucun risque."

— " Allons ! allons ! point de bravades, ni d'imprudence. Vous vous devez aux vôtres.

" —En effet, je me dois à ma famille.

" —Et à votre peuple donc ?

" —Mon peuple, moi ? à qui pensez-vous donc avoir affaire ici ?

" —C'est bien, c'est bien. Embarquez ! "

Et le brave homme l'ayant fait asseoir dans la voiture, se pencha à son oreille :

" Bon courage, M. Riel, lui dit-il à voix basse, et à bientôt."

Puis, ayant fait un signe au cocher, le cheval partit au galop, suivi de toute l'escorte dont l'arrivée au dépôt du chemin de fer fit sensation parmi les employés.

Une fois dans le wagon :

" As-tu compris quelque chose à toute cette aventure, demanda M. Montpetit à son compagnon.

" Mon ami, c'est une mystification dont je me déclare l'auteur, de complicité avec ton teint et tes cheveux.

" —Comment ?

" J'ai voulu te prouver quelle était la popularité de Riel."

Il y a plus de fantaisie que de vérité dans cette narration. Les circonstances me paraissant favorables, j'en profite pour rétablir les faits tels qu'ils se sont passés. Le retour de Riel au Nord-Ouest, sa réhabilitation équivalant à une réparation d'honneur, de la part du gouvernement, prêteront un regain d'intérêt à cette aventure drôlatique dont je fus le héros

sans le savoir d'abord, sans le vouloir ensuite.

Si je parle parfois de moi, avec un air de satisfaction ou de vanité, vous voudrez bien me le pardonner : C'est que le naturel de la situation l'exige. J'ai essayé de me remplacer par un personnage imaginaire qui me permit de faire un portrait plus complet de Riel, sans qu'il en réfléchit rien sur moi, je n'ai pas réussi. Du reste, les indiscrétions de la presse et de mes amis m'ont privé de ce truc littéraire employé par les auteurs, quand ils veulent poser sans en avoir l'air. Mon récit vous plaira moins, mais en revanche, il sera plus exact et plus sincère.

A CACOUNA

Le 9 mai 1874, je descendais par l'Intercolonial, pour la première fois de ma vie me rendant à Rimouski. En route, je liai connaissance avec M. Cochu, agent d'assurance, à Montréal, un aimable compagnon qui se prêta à toutes mes questions avec une complaisance parfaite. M. Cochu devait me laisser à la Rivière du Loup où il me fallait coucher, pour prendre le train de Rimouski, le lendemain matin, à huit heures.

A cette époque, l'Intercolonial était loin de fournir les avantages, le confort qu'il offre aujourd'hui au trafic et aux voyageurs.

La ligne était assez imparfaite, les trains étaient peu nombreux, peu réguliers, mais personne toutefois ne se plaignait du service. On n'avait pas encore eu le temps d'oublier les ennuis du trajet, que la veille encore, il fallait faire en voiture, pour se rendre à Québec et en revenir. Les heures qui nous paraissaient lentes remplaçaient des jours de voiturage d'autrefois.

Pouvait-on se plaindre du reste, lorsque les cahots et les ornières des routes, souvent mal entretenues étaient encore là béants pour attester du progrès fait, par le contraste le plus frappant.

Je voyais, récemment, dans les souvenirs du *bon vieux temps* publiés par la *Patrie*, de Montréal, que M. Hart des Trois-Rivières, propriétaire d'un bateau-à-vapeur poussif, faisant le trajet entre Québec et Montréal, disait parfois à ses passagers " mon bateau est fatigué, il faut qu'il se repose " et les passagers étaient tenus d'attendre, un jour, deux jours et parfois plus, jusqu'à ce que M. Hart jugeât que son bateau avait suffisamment repris de force pour continuer sa route. On en agissait de même, à la rivière du Loup, mais avec plus de raison, car une locomotive se fatigue, à la longue : elle a besoin de s'essouffler, d'avaler une bouchée de charbon, un petit verre d'eau, de temps à autre, de prendre un bain, de s'essuyer le front, de frotter ses membres d'huile. Rien de surprenant ; elle va si vite, et elle a si rude besogne !

Nous descendîmes à l'hôtel Larochelle, vers les sept heures du soir, l'esprit dispos, avec un appétit dévorant à nos ordres. La cuisine de Larochelle était délicate et nous y fîmes honneur.

A peine sortions-nous de table, que voilà trois gaillards qui envahissent la salle où nous étions, avec des cris de joie et les mains tendues, des mains toutes chaudes de la plus cordiale amitié. C'étaient E. Pouliot, B. Dionne et Alex. Fraser, trois avocats de l'endroit, gais lurons, des vieux de la vieille, des étudiants de mon temps. M.

Cochu les connaissait aussi bien que moi. Il y avait longtemps que nous ne nous étions vus. De là, une averse de questions, la plupart laissées sans réponses, les banalités de l'accolade. Quand le calme fut rétabli, on parla de politique, cela va de soi, des amis de la ville, des derniers juges appelés sur le banc, des morts les plus fraîches, des petits scandales et des mariages. Deux ou trois cigares enfumèrent ces coqs-à-l'âne, qui remplirent deux bonnes heures de la veillée.

Nous nous reverrons demain, nous dirent nos amis en nous souhaitant le bonsoir.

Pardon ! leur répondis-je, pas moi du moins, car je quitte par le train de huit heures, je me rends à Rimouski.

Là dessus, s'élèvent des récriminations, des protestations à n'en plus finir. " Tu vas rester ! Il faut que tu restes. Ah ça ! pas de blague. C'est la première fois que tu viens à la Rivière du Loup et tu partirais sans la voir ? Tu n'as pas vu Cacouna, non plus ? Eh bien, tu vas rester et demain nous descendrons tous les cinq à Cacouna ! C'est entendu, dis ? Leurs offres me paraissaient si franches, si cordiales, que je ne pus y résister, et je consentis à rester.

De bonne heure dans la matinée du jour suivant, cinq hommes chaudement engoncés dans des capots de fourrures, montés dans deux traîneaux enlevés par de vigoureux chevaux, filaient grand train sur la route qui mène de la Rivière du Loup à Cacouna. La distance entre ces deux endroits, environ sept milles, fut parcourue dans un crac. Cependant, les chemins étant malaisés, coupés de pentes, creusés en cahots, la neige rude criant sous la ferrure

des sleighs, les chevaux étaient en nage lorsqu'ils débouchèrent en face de l'hôtel St-Lawrence, à Cacouna.

Le temps de jeter des peaux de buffle sur le dos des chevaux fumants, et voilà nos cinq voyageurs que vous reconnaissez sans peine s'avançant vers l'hôtel,en battant dru la semelle pour se dégourdir les pieds. A la porte se tient un petit homme d'une quarantaine d'années, le gardien évidemment, à l'air soupçonneux, plein de sa dignité et de ses droits, laid avec cela comme un singe.

Bonjour Monsieur, dit Alexandre, le plus dissert du groupe : nous permettriez-vous d'en trer nous chauffer quelques instants ?

I don't speak french, sir, répondit le petit cerbère, d'un ton rogue, en serrant plus ferme, de sa main droite, la poignée de la porte, montrant ainsi son intention évidente de nous refuser l'hospitalité.

Don't you know me Pat ? dit alors Benjamin, en lui glissant dans la main, une pièce qui fit tomber le loquet de la porte comme par enchantement.

Nous pénétrons dans un petit salon propret, bien meublé, dans lequel un poële grondait comme un chien auquel on veut enlever un os.

Tout cela est très bien, dit Cochu, mais je suis gelé de fond en comble, j'ai la peau des mains en bazane et les pieds dans un étau de glace ; il me faudrait autre chose que la chaleur du poële pour me réchauffer.

" Ah çà bonhomme, pourriez-vous nous servir quelque chose de chaud à boire ?

—*I don't understand french*, répond le gardien, avec impatience.

—Avez-vous du *gin*, du *whisky*, ou du *brandy*?

—*Oh no Sir, no, no, nothing of the sort, no ! no ! no !* s'écria le petit homme, sur le ton le plus scandalisé.

Là dessus, Cochu lui présente un billet d'une piastre, croyant par là trouver la clef de la cave, comme Benjamin avait trouvé celle de la porte : mais le petit homme lui repoussa la main avec indignation, presqu'avec mépris.

—Diable ! pourquoi nous avez vous conduit dans ce repaire ? reprit Cochu. S'il n'a rien à nous faire prendre, prenons au moins la porte, et allons crever ailleurs.

Si nous visitions l'hôtel, avant de partir ? proposa alors Benjamin. Tiens, Montpetit, tu jouerais peut-être une partie de billard ? il y a ici, deux excellentes tables de billard.

Volontiers, répondis-je, conduis-moi, je te suis.

—C'est bien, allez, tous deux, reprirent nos amis, nous connaissons déjà l'hôtel, nous restons ici, nous autres.

AU ST-LAWRENCE HOTEL

Il serait oiseux de faire la description d'un hôtel de première classe, dans une place d'eau aussi fréquentée que l'est Cacouna. C'est toujours, ou presque toujours, à l'intérieur, un immense carré construit en bois ou en briques, percé de fenêtres alignées régulièrement comme des soldats à la parade. Et cela, a, deux, trois et jusqu'à quatre étages. L'intérieur est carrelé, par de nombreux petits cabinets distribués

de chaque côté d'immenses couloirs. La salle à dîner, les salons, la barre, les billards prennent le reste du bâtiment. Ce carré massif est décoré et entouré de parterres, de bosquets, de corbeilles de fleurs, de pelouses qu'encadrent des allées sablées.

—Es-tu fort au billard ? demandai-je à Benjamin.

—Fort ? un peu, comme çà, beaucoup : il en dépend de mon adversaire : je suis fort, si je bats mon homme, faible, quand je suis battu. Seulement, je crains que le caoutchouc et l'ivoire, produits de l'Equateur, n'aient perdu de leur élasticité, par le froid qu'il fait ici. Essayons-en tout de même. Ouf ! les bandes ne rendent pas. Prends-tu la noire ou la blanche ?

—Je prendrai la noire : elle me rappelle une jeune fille que j'ai aimée, et qui, par coquetterie, portait une mouche noire sur sa joue pâle ?

—Va ! comme les mouches sont passées de mode, il y a déjà trente ans, je me contenterai de la blanche. Le numéro de la queue ?

—J'ai un seize.

—Moi, j'ai choisi un dix-sept : le procédé est glacé comme au vernis : passe-moi le blanc. Tirons à qui va rompre.

—A toi, Benjamin, tu touches presque la bande, je vais être ton marqueur. Un... deux... bien tiré !...trois...quatre...cinq...bon ! quoi ! un massé ! et réussi au parfait...tu vas me rouler, haut la main...manqué ! enfin ! Je marque six : à mon tour, maintenant.

J'avais un coup tout fait, absolument immanquable, mais ayant oublié de frotter mon procédé, de blanc, je fais fausse queue. Désappointé, furieux contre moi-même, contre le billard, les

queues, les procédés, les billes, pour comble de dépit, j'aperçois devant moi, la face couperosée du petit gardien, qui, chapeau bas, les yeux clignotants, le sourire aux lèvres, a l'air de m'adresser humblement ses hommages.

Que vient-il faire ici, ce crétin là ? demandai-je à Benjamin.

Tu le vois ! il te prend pour un bel homme, il t'admire, quoi ?

Hein ? c'est ça ! passe moi la craie, que je me blanchisse, au moins.

A une seconde série, je me lançai de quinze points, mais en manquant le seizième, je fis un écart, qui me porta le pied droit sur les orteils du petit gardien, qui se mit à pousser des cris, à faire croire qu'il avait toute une famille de chats dans le corps. Dans sa douleur, jugez de ma surprise : il disait et répétait, avec un sourire que démentaient ses yeux, noyés de larmes. " *No matter, my lord, much obliged to you.*"

Que le d.....t'emporte, triple animal, et remontons, de suite, Benjamin : s'il m'a trouvé lourd, moi, il me pèse, ce petit monstre ! allons-nous en.

Nous rentrons dans le petit salon, précédé de notre gardien boitant tout bas. Dès qu'il a ouvert la porte, il se retourne vers moi, en faisant une profonde révérence, et m'indiquant de la main, un guéridon couvert de carafes et de bouteilles de diverses formes et grandeurs, il me dit, en s'aplatissant de plus en plus, devant moi.

" *These are your's, all your's, my lord.*"

Je crois faire un rêve ; Elzéar, Alexandre et Cochu sont là, me mesurant des yeux et tenant leur sérieux : c'est moi seul que l'on regarde :

j'ai l'air d'un prêtre officiant, tant je suis composé, et le gardien, si insolent tout à l'heure, n'est plus que mon servant de messe. Dois-je bien croire à ce que je vois ?

Commençant d'abord par moi, je me tâte, je me passe la main dans les cheveux, je m'appelle de mon nom : " C'est bien toi pourtant, Montpetit. " Mes compagnons, sauf Benjamin, qui est aussi interloqué que moi, ont un air mystérieux que je ne leur connaissais pas. Quant au petit salon, je le sais par cœur, pour m'y être réchauffé, il y a vingt minutes au plus. Mais quel sorcier, quel magnétiseur a pu garnir ainsi ce guéridon de flacons, de carafes et de bouteilles ? Si Reynolds eût été là, j'aurais cru vraiment être sous son influence, le jouet d'une illusion.

Par curiosité, plutôt que par besoin, je m'approchai des bouteilles, qui me montraient leur libelle en plein ventre et que je lus tout haut : " *Sherry.* " " *Rye* " !

—*Yes, my lord !*

—Tais-toi, imbécile ! j'ai fait assez de livres de lecture, pour avoir le droit de savoir lire." " *Irish whisky,* " " *brandy,* " " *vermouth* " ?

—*Yes, my lord, Irish whisky, delicious ! these are your's, all your's !*

—Espèce de cornichon ! dis-je, en tirant l'oreille au petit gardien, (échantillon dégénéré de l'espèce sémiane, qui me lacérait de ses sourires) : assez, comme cela !

Et je devais paraître sérieux, ce me semble. Lui, sans changer de figure, me répond :

" *Much obliged to you, my lord !* En ce moment, je me sentis irrité, jusqu'à déborder de colère. Si j'en retins l'explosion, c'est que je craignais de chagriner mes amis par une fras-

que amenée pour un sujet qui n'en valait pas la peine. Changeant en apparence la gamme de mes sentiments, je continuai l'examen des bouteilles, cette fois, sur le ton du badinage.

" Dites-moi, Monsieur, s'il vous plait, ce que contient ce cruchon, qui est un vase d'élection de votre espèce ?

" *Norwegian ale, my lord !*

De la bière de Norwège ! Eh ! que j'aie deux parts en paradis. au lieu d'une, si j'ai jamais goûté de cette bière, si même j'ai aperçu l'ombre d'une de ces cruches ! Gentilles, tout de même, bien faites, col court, avec bon ventre ! Ah ! le ventre dans une cruche !

Me retournant vers nos trois amis restés au salon, pendant que nous faisions la partie de billard, et qui me laissaient poursuivre mon examen et mes observations, sans souffler mot :

" Vous savez d'où proviennent ces bouteilles, puisque nous vous avons laissés seuls, et que nous vous trouvons avec elles. D'où vient, que, vous, étant ici, elles sont toutes restées bouchées ? Seriez vous devenus si délicats, tout à coup, que vous vous seriez fait un cas de cœur de nous attendre à la ripopée ? Elle serait bonne, celle-là, par exemple ! bonne à écrire sur place, rappelant par là les vieux qui faisaient une croix sur la cheminée, à la survenance d'un évènement étrange, et je la publierais, dans la gazette la plus *rouge* ou la plus *bleue* du pays, mais la meilleure d'entre elles, c'est-à-dire, celle qui fait l'autre *la plus noire.*

—Vous ne répondez pas ? alors, c'est que vous voulez me la faire épicée, la farce !

Bouchées ! oui, bien bouchées ! cirées, cachetées, même ! l'étiquette un peu sale, un peu

écornée, un peu moisie comme doit la traiter une cave honnête. Voyons, si elles sont authentiques ou menteuses, ces bouteilles ; si je ne dois trouver sous mes pas, (alors ce serait grâce à vous) que blagues et duperies, en ces endroits. Avez-vous un tire-bouchon ? car, enfin, il y a un bout, à tout, et le bon bout d'une bouteille remplie se trouve vers le bouchon.

— " *Here is the cork's screw, my lord !* "

—Encore toi ?

—*Can I help you ? these are all your's, my lord !*

—Puisqu'il me faut t'endurer, babouin de la pire espèce, si je ne veux te porter sur la conscience et t'expier sur l'échafaud, je te dirai, que du moment, que tout est à moi, je prends du *Chaloupin* et du *Vermouth*.

Deux bouchons sautèrent. C'était du vrai, du bon crû, de provenance titrée. Je me rendis à l'arôme qu'exhalaient les deux spiritueux apportés de loin pour allumer nos cerveaux ou fouetter notre sang, sans que nous nous plaignions, soit du feu soit des coups.

" Un bon verre, mes amis, dis-je alors, en souriant franchement, cette fois ; c'est le premier du jour : un bon verre, s'il vous plaît ! rien de tel que des bases solides ?

Vous autres, vous hésitez ? On ne vous entend plus ? Que veut dire cette réserve ? Je n'y comprends rien, vraiment. Auriez-vous peur de votre farce ? Pourquoi cela, lorsque je consens à en être le dindon ? Du moment que nous avons la sauce, ce n'est pas le temps de barguigner. Toi, Alexandre, qu'avales-tu ? dis.

Timidement, Alexandre prononce : *Je prendrai un peu de rye whisky.*

—Un peu ! Hypocrite, va ! il faut que tu en aies beaucoup à réduire, pour te réduire à *un peu.*

—Vous, M. Cochu ?

—Du *brandy*, s'il vous plait : j'en connais la marque. Elle date, au Canada, du temps du père Marsais, un poëte, qui faisait deux poésies, en se rasant, et il s'en vantait lui-même ainsi.

—Quelle barbe alors !

—Oui, quelle barbe ! peut-être, mais on n'a jamais dit " Quelles poésies ! "

—Pouliot ? tu es chez toi ?

—De l'eau-de-vie de Marsais.

—Bon ! toi Benjamin, tu prends ?

—Un doigt de Vermouth : je ne suis pas fort, tu sais ?

Maintenant, dis-je, alors, que le vin est tiré et versé, je bois à votre santé !

—Pardon, M. Montpetit, réplique Alexandre ; en présence de la persécution qui vient de s'exercer à Ottawa contre le Nord-Ouest, nous désirons boire à la prospérité du Nord-Ouest ?

—Je n'y ai aucune objection, mes amis : vous me faites, au contraire, un plaisir, *réel.* A la prospérité du Nord-Ouest ! Que le gardien veuille boire avec nous, afin qu'il ait la preuve, que je lui pardonne ses méfaits."

Le petit homme se voyant désigné avec bienveillance, mais n'y comprenant rien, se retranchait dans un coin, comme un rat entouré et acculé par une troupe de rattiers.

Yes, Pat, dit Alexandre, *you must have a drink with us : Success and prosperity to the North-West !*

Je n'ai jamais vu d'expression de bonheur pareille. Le petit homme dansait devant moi, semblait me prier, me supplier de le regarder ;

il me baisait la main gauche, pendant que je tenais mon verre, de la main droite : je ne pouvais m'en débarrasser. C'était un plaisir pour mes compagnons, de voir une telle dévotion : un double plaisir, pour l'étrangeté du spectacle d'abord, et ensuite, pour l'ahurissement qu'il me causait. Je laissai faire le petit homme, sans rien dire.

Nous bûmes notre verre, mais il refusa de remplir le sien. Il ne cessait de me regarder : Pendant que nous buvions nos verres, lui, me buvait de yeux.

J'avais hâte d'en finir, de cesser d'être le fétiche de ce môme, et je proposai de partir. Mais, comme avant le départ, il fallait régler nos comptes, je demandai à qui je devais m'adresser pour payer notre note. Nos amis de la Rivière-du-Loup, nous ayant fourni chevaux et voitures, il était raisonnable, que les frais de route fussent à notre charge, Cochu et moi.

—Restes tranquille, me dit Alexandre, tout est réglé !

—Tout est réglé, dis-tu, et avec qui avez-vous réglé s'il vous plait ? Vous allez me dire, au moins, qui nous a procuré ces refraîchissements ?

—Nous tenons le tout de la Munificence de Son Honneur *Pat O'neil*, que nous avons l'honneur de te présenter.

Et, Pat O'neil, à ces mots, de recommencer ses cabrioles.

Tendant un billet de cinq dollars à Pat O'neil, je lui dis " payez-vous là-dessus."

—*No ! no ! my lord, many thanks, these are all yours.*

—Quand je te dis que tout est réglé ! me répète Alexandre.

—Si tout est réglé, entre vous et Sa Munificence, Pat O'neil, il n'en est pas de même, entre lui et moi, et si je ne m'acquitte en argent, je lui flanque une dégelée qui lui sauvera du bois de chauffage pour tous les hivers à venir.

—Chut ! sois raisonnable : il y a une affaire importante là-dessous, une question d'intérêt politique, me comprends-tu ?

Soit ! par amitié pour vous, et puisqu'il y a de la politique de fourrée jusque dans le corps de ce polichinelle, je passe mon pardessus et pardessus bien des choses, qui me surpassent pourtant d'un grand bout : Allons !

Sur le pas de la porte, Pat O'neil, les mains jointes, les yeux levés au ciel s'écria :

The happiest day in my life !

CHEZ M. DIONNE !

Dès que j'eus pris place dans la voiture, avec M Cochu, je n'eus rien de plus pressé, comme on pense bien, que de lui demander des explications sur ce qui venait de se passer à l'hôtel. Il me dit qu'il n'en connaissait rien, qu'après notre disparition, à Dionne et à moi, Fraser avait pris le petit gardien à part, et qu'en moins de deux minutes, il en avait fait un tout autre homme. Plus de roideur, de durs regards, de réponses brèves et saccadées : mais, au contraire, il avait la souplesse d'un gant, les yeux en coulisse, le sourire aux lèvres, et tout entier à notre disposition. En un clin d'œil, la table fut couverte de bouteilles, comme vous l'avez vue, et cela fait, il disparut pour vous rejoindre

dans la salle de billard. S'il y a mystification, comme j'ai lieu de le croire, moi-même, Fraser en est seul l'auteur.

" Mais, j'y pense, ajouta Cochu, si nous entrions à l'église, pendant quelques minutes ? Vous y verriez un tableau de maître, fort estimé des connaisseurs. Nous irons les rejoindre chez M. Dionne, où on est convenu de se rendre. En êtes-vous ?

" Va, pour une visite à l'église, répondis-je : On ne nous reprochera pas pour cela de courir les hôtels, quoique nous allions d'un hôtel à un autel ; celui-ci, nous fera pardonner l'autre.

Une fois entrés, je m'agenouillai dans un banc, en arrière de l'église. Cochu s'avança jusqu'à la balustrade du chœur, d'où un sacristain, debout, immobile, un balai à la main, le regardait venir avec curiosité.

Cochu l'aborda, en le saluant profondément. Ils causèrent longtemps ensemble : je les voyais, tournés vers la nef, ou les yeux portés vers la voûte, pointant les murs, traçant du doigt, des zigzags, des ronds, des barres. Enfin, après dix minutes passées à ce manège, Cochu se sépara de son interlocuteur pour venir m'apprendre, à son grand regret, que le tableau venait d'être envoyé à Québec pour y être restauré.

—Ce Monsieur a pris bien du temps, ce me semble, pour vous informer de ce fait si simple ?

—Venant lui demander un service, j'ai dû l'écouter avec complaisance me parler de son église, de son curé, de ses plans d'embellissement. Il m'a offert de nous montrer les ornements d'église, parmi lesquels s'en trouve un qui fut donné par un roi de France.

—Oui ! oui ! je m'en doute, un présent de Saint-

Louis, probablement, qu'il aura envoyé ici, trois cents ans avant la découverte du Canada. Je verrai ces ornements, lorsque le tableau sera revenu, et moi aussi. Partons, notre station prochaine est-elle éloignée ? Faut-il s'endaubiner ? car le froid est assez vif.

—C'est à un pas d'ici. Tenez ! à cette maison que vous voyez et devant laquelle stationne la voiture de nos amis. D'un coup de fouet et d'un galop, nous y sommes.

Il était près de deux heures de l'après-midi ; le soleil brillant d'un vif éclat nous éblouissait de ses rayons, et la poudrerie nous aveuglait. Vous connaissez ces soleils d'avril, de vrais pièces de feu d'artifice, qui une fois allumés se déchargent sans désemparer de midi à trois heures. Sur les quatre heures, dépouillés de leurs rayons, ces soleils tombent en boules de feu qui vont s'éteindre dans l'océan pourpre et or que représentent les nuages à l'horizon.

Nous arrivons bientôt en face d'une longue et haute maison jaune bâtie au coin de deux rues, à côté de laquelle il y a une vaste remise ouverte à tous les vents, remplie de bois de corde scié et fendu menu ; une avenue creusée dans un banc de neige de huit pieds de hauteur conduit jusqu'à la porte d'entrée. Une vingtaine d'hommes, les uns en blouse, les autres en chemise de droguet, tous la casquette sous le bras nous saluent respectueusement au passage. Nous rendons politesse pour politesse et nous entrons.

La première pièce, très vaste, avec une longue table au centre annonce une salle à dîner bourgeoise. Au bout de la table, M. Dionne père, debout, nous souhaite amicalement la bien-

venue. Nous échangeons une poignée de mains : il nous présente à Madame Dionne. Vous connaissez ces messieurs, nous dit-il, en indiquant nos trois amis rangés à sa droite, auprès de la table. Et voilà mon fils.

—Tiens Georges ! dis-je à ce dernier, qui après avoir ouvert la porte était resté inaperçu derrière nous : Je suis heureux de te voir : tu es en bonne santé n'est-ce pas ?

—Merci Monsieur.....Montpetit.....et vous ? me répondit-il d'une voix émue, en me serrant nerveusement la main, Il nous avança des sièges et s'assit à ma droite.

La conversation s'engagea comme de coutume, sur le beau temps, les chemins, les chevaux, puis on passa à la politique, et naturellement il fut question de l'expulsion de Riel, l'événement du jour.

Vous connaissez bien le Nord-Ouest ? dit M. Dionne, le père, en s'adressant à moi.

—Je le connais un peu : j'ai lu la plus grande partie des rapports et des ouvrages publiés sur ce territoire. Les débats de la chambre et les rapports des comités durant les dernières sessions nous renseignent parfaitement sur l'état et la valeur du pays.

—Dans tous les cas, vous êtes allé au Nord-Ouest, n'est-ce pas ?

—Pardon, monsieur, ce que je sais du Nord-Ouest, je l'ai appris dans les livres, les documents officiels et les journaux, pas ailleurs.

Un sourire d'incrédulité du vieillard accueillit ma réponse, et il continua de me questionner sur Winnipeg, la Rivière Rouge, l'Assiniboine, la Saskatchewan, la Rivière de la Paix. Voyant qu'il y prenait plaisir, je fis de mon mieux,

pour lui raconter les mœurs de la Prairie, ses richesses, les événements politiques dans les quels Riel, Monseigneur Taché, Lépine, Clarke, Odonohue, Scott et autres ont joué des rôles divers. Je lui parlai des bois, des lacs, de chasse, de pêche, en mêlant quelques anecdotes à mon récit. Je tins ainsi le dé de la conversation pendant plus d'une demi heure. Mes compagnons m'engageaient à poursuivre (ah ! si j'avais deviné la malice de leur encouragement !) mais Georges se penchant vers moi, me pria de le suivre dans une pièce voisine. Il avait un mot à me dire.

Je le suivis sans résistance
Par son œil noir ensorcelé.

Dans une première pièce, il me fit voir des portraits de famille, la plupart des croûtes avec des cadres dorés. Nous passâmes dans une seconde, dans une troisième pièces toutes meublées simplement, mais d'une propreté exquise. Georges me précédait. Arrivé dans une quatrième pièce, étroite, n'ayant de jour que par un carreau au-dessus de la porte, il s'arrêta et se tournant vers moi, il me saisit les deux mains.

—" On ne nous entendra pas, ici, me dit-il d'une voix tremblante d'émotion, je puis parler sans crainte, laisser déborder mon cœur. Je sais tout ! ah quel bonheur ! Jamais je n'ai été aussi heureux que tout à l'heure, lorsque Benjamin n'a appris que vous étiez ici, et que vous veniez nous rendre visite. Mon père en est ravi , ma vieille mère qui ne monte pas les escaliers une fois tous les ans est devenue soudainement alerte pour accourir vous voir. Oh ! merci ! merci !

—Mais mon cher Georges, tu deviens fou ou bien.....

—Fou ! oui fou du plaisir que vous nous faites. Je vous le dis en vérité : votre présence a produit ici des miracles, quand je vous dis que ma mère à demi paralysée a retrouvé ses jambes de vingt ans : que mon père qui aime pourtant bien l'argent m'a livré la clef de sa cassette, en me disant : " Puise, épuise-la s'il le faut pour son service." Pour moi, vous avez mon cœur, et je vous offre mon sang, et celui de 30, de 50, hommes si vous le désirez, qui vous accompagneront, prêts à mourir jusqu'au dernier avant qu'on touche à un cheveu de votre tête.

—Oh la ! la ! qu'est-ce que tu me chantes, mon pauvre Georges ? Calme-toi, de grâce ! est-ce que tu ne me reconnais plus ? As-tu oublié ton vieil ami Montpetit que tu connais depuis dix ans, qui te prodiguait des soins, il y a encore un mois à peine, lorsque tu as été malade au Mountain Hill House ? Je suis pourtant bien le même et c'est le seul plaisir de te rencontrer qui m'a amené ici.

—Oui ! oui ! c'est bien, c'est cela ! je sais tout. Acceptez mes offres et vous verrez si je suis sincère.

—Puisque tu es inguérissable, jentends qu'au moins, tu ne m'accuses pas plus tard de t'avoir trompé. En galant homme, je t'affirme que je suis Montpetit, et je regrette que tù me prennes pour un autre Tu m'entends bien, n'est-ce pas ? Je te répète pour la troisième fois, que je suis ton ami Montpetit.

Oui ! oui ! merci encore une fois, et comptez sur moi, sur ma famille, disposez de notre for-

tune : dites un mot et vous avez cinquante hommes à votre suite : merci ! merci ! laissez moi pleurer de joie.

De fait, de grosses larmes roulaient sur les joues du pauvre Georges : j'en avais pitié, et j'eusse voulu tenter d'autres moyens de le dissuader, mais le soleil baissait et je revins trouver mes compagnons.

—Songez-vous à partir ? leur demandai-je.

— Nous sommes prêts, nous t'attendions. Mais M. Dionne se levant. " Mes amis, dit-il, vous ne partirez pas ainsi : permettez-moi de vous offrir un verre de vin, quelques gouttes de la sève du vieux sol nourricier de nos ancêtres. Il y a près de vingt ans que je n'ai goûté de ce vin dans ma maison, et alors, quoique ce fut à l'occasion de mon triomphe électoral et que je fusse dans la force de l'âge, je l'ai bu toutefois, je vous le déclare, avec moins de plaisir, que je n'en éprouve à en goûter aujourd'hui avec vous."

Après avoir bu un verre de champagne à la santé de Madame et de Monsieur Dionne, nous partîmes au milieu de bénédictions, de souhaits de bonheur et de prospérité prodigués de telle sorte que les anges chargés de la garde de ces trésors, au ciel, durent en être inquiétés.

Le froid était piquant. Cependant, tout le long de la rue principale que nous suivions : à chaque porte, hommes, femmes, jeunes filles, jusqu'aux enfants se tenaient dehors, beaucoup d'entre eux, têtes nues, pour nous saluer en passant. Les maisons se vidaient, moins par curiosité que par sympathie. Il était facile d'en juger à leur air triste, à leurs saluts révérencieux. L'évêque, en visite pastorale, n'est pas

plus vénéré. Dionne, Pouliot et Fraser qui nous précédaient, allaient au pas, (les traîtres !) afin de savourer à loisir les moments de supplice qu'ils m'imposaient. Car, après mon colloque avec mon ami George, il ne me restait aucun doute qu'ils fussent des mystificateurs, et que je leur eusse servi de marionnette, d'abord, pour attendrir le diablotin de Pat O'neil, et lui faire pièce pour sa rudesse, et sa grossièreté, ensuite, pour se gausser du trop crédule et coulant George, si coulant qu'il avait failli me noyer dans ses larmes. Ils avaient pincé le père Dionne, probablement pour sa ladrerie bien connue. Je le regrettais, pour eux, car c'était manquer gravement au respect dû à la vieillesse.

Comment s'y étaient-ils pris pour réussir à duper George, à l'aveugler, au point de me faire passer pour Riel ? (car il était évident qu'on me faisait jouer le rôle du pauvre proscrit,) c'est ce que j'avais hâte de savoir. Mais le vent qui soufflait avec force, la vive allure imprimée aux chevaux, dès que nous fûmes sortis du village, le besoin aussi de faire une enquête intime sur les faits du jour, d'analyser ma position, en face de leur conspiration, ne me permirent pas de demander à Cochu, le mot de l'énigme,avant notre retour à la Rivière-du-Loup. De temps à autre, j'entendais rire mon compagnon, d'un rire étouffé, suivi d'une réflexion : " quelle farce ! elle est bonne celle-là ! " et d'autres à peu près semblables.

Me renfonçant avec ma vengeance, dans mon capot de chat sauvage, comme un poignard empoisonné dans sa gaîne, je laissai filer cheval et destinée, sans desserrer les dents, jusque

chez Larochelle où nous arrivâmes, à six heures sonnant.

LOUIS RIEL

De ce moment, il ne fut plus question, dans Cacouna, et à la Rivière-du-Loup, que de Louis Riel, le chef Métis, la victime des orangistes, le proscrit, le héros du Nord-Ouest. C'est à qui pourrait le voir. Lui avoir parlé était un honneur dont on se vantait haut et fort. La nouvelle de sa présence se répand jusques dans les paroisses voisines. Il se fait tard, il est nuit déjà, qu'importe ? on attèle, pour se rendre chez Larochelle, pour avoir le plaisir d'entrevoir le grand homme.

Dans ce concours de curiosité, les femmes ne sont pas les dernières. Il en est, parmi elles, qui tancent vertement leurs maris, pour ne pas leur avoir fait part de l'évènement. L'un d'eux faillit perdre tous ses cheveux, parce qu'il avait passé la veillée précédente, en ma compagnie, sans avoir deviné que j'étais Riel. L'imbécile ! En revanche, on aurait payé, dix fois son poids en or, une mèche de mes cheveux. Avec la chevelure que je porte, j'ai perdu là une belle occasion de faire fortune.

Le malheur voulut que je ne fusse connu que que de mes quatre compagnons, tous quatre intéressés à tromper le public. Riel, lui, n'était connu de personne, sauf d'une jeune fille, (je l'ai su plus tard) et cette jeune fille était aveugle.

Pour ceux qui avaient vu le portrait de Riel, grossièrement figuré dans des brochures ou des revues, ils retrouvaient en ma personne, la

taille et la physionomie du chef Métis. On dit que Riel est châtain, plutôt que brun, mais les portraits à l'encre sont toujours bruns, même ceux des albinos. Un chef métis, du reste, peut-il être autrement que cuivré ? Jusques là, je représentais assez bien le fameux personnage, mes sourcils épais et froncés, ma moustache noire, mon regard, mes longs cheveux surtout achevaient la ressemblance imaginaire.

Coûte que coûte, il me fallut être Riel, et Riel je suis resté dans l'imagination de plus d'un et de plus d'une qui m'ont rencontré dans cette circonstance.

***

Je me rappelle avoir aperçu Riel, à Montréal, en 1866 ou 1867. On me dit alors qu'il étudiait le droit chez M. Laflamme. C'était un grand jeune homme, à l'air sombre et taciturne. Il demeurait chez un de ses oncles, M. John Lee, du village Saint-Jean-Baptiste, s'occupant d'études sérieuses, et quelquefois aussi, de poësie. Il s'ennuyait visiblement dans notre milieu social ; on le sent dans les idées qu'exprime la pièce de poësie suivante, qu'il composait à cette époque de sa vie, et que son ami de collège, Eustache Prud'homme, nous a conservée.

Au milieu de la foule
Qui s'agite et s'écoule,
Lorsque l'on aperçoit un homme au front pensif,
Et que son air de tristesse
Exprime de la noblesse,
On lui jette un regard furtif
Les gens se disent à l'oreille :
Frère, quel est donc celui-ci ?
Et l'attention qu'il éveille
Se borne à ce vague souci.

Il s'en va toujours, lui, sombre et le cœur saisi ;
Il souffre,
Un gouffre
Est dans son cœur qu'il sent se gonfler de soupirs.
Seul avec le chagrin, exilé des plaisirs
C'est dans la peine qu'il consume
Ses jours abreuvés d'amertume.

Louis Riel est né à la Rivière-Rouge, en 1844, du mariage de Louis Riel avec Julie de Lagimodière. Son grand-père Riel, était Canadien-français, et sa grand'mère franco-montagnaise. Sa mère, née à Sorel est canadienne-française de père et de mère, en sorte que, Louis Riel n'a que quelques gouttes de sang montagnais, par sa grand'mère. [1]

" Son père, après avoir reçu une instruction élémentaire assez soignée, apprit le métier de cardeur.

" En 1838, il s'engagea pour trois ans à la compagnie de la Baie d'Hudson. Son temps de service expiré, il revint au Canada où il entra comme novice dans la communauté des Pères Oblats. Il y passa deux ans.

" A quelque temps de là, on le retrouve dans un camp indien de chasseurs, à la poursuite du bison qui fréquentait alors les prairies par troupeaux innombrables.

Il achète une terre, en arrière de Saint-Boniface, y construit le premier moulin à farine qu'il y ait eu au Nord-Ouest, et devient bientôt un homme considérable et considéré parmi les Métis écossais et français.

La Compagnie exerçait alors une tyrannie odieuse et révoltante sur les populations du Nord-Ouest. M. Tassé, dans son livre si juste

(1) J'ai emprunté les détails qui suivent à l'admirable livre de M. J. Tassé. *Les Canadiens de l'Ouest.*

ment apprécié, *Les Canadiens de l'Ouest* a écrit une page d'une éloquence émouvante sur cette oppression.

" Dans ce pays, dit-il, qui alimentait presque toute l'Angleterre des produits de sa chasse, le luxe des fourrures était à peine connu. Si un chasseur tuait un animal des plaines, fut-ce un loup, une biche ou même un rat musqué, il était obligé d'aller en vendre la robe aux postes de la Compagnie. A quelques exceptions près, personne ne portait de fourrures dans un pays où le thermomètre tombe quelquefois à quarante-cinq degrés audessous de zéro.

" Non seulement les sauvages ne pouvaient se faire de présents ni trafiquer entre eux, mais la Compagnie a été jusqu'à solliciter des missionnaires protestants de les épouvanter, en les menaçant de la colère de Dieu, s'il leur arrivait de se couvrir d'une peau de renard.

" Les Métis avaient pour tout couvre-chef, des casquettes de drap que leur vendait la Compagnie. Quelqu'un osait-il porter un morceau de fourrure quelconque, il attentait aux droits de cette puissante association. Le réfractaire était tout aussitôt désigné aux autorités, et si un agent le rencontrait par hasard, il le décoiffait en plein chemin, sans autre formalité. Ces faits sont tellement invraisemblables, qu'on pourrait les mettre en doute si des témoins oculaires n'étaient encore là pour les attester.

Toutes les fourrures achetées par la Compagnie étaient vendues à l'encan dans ses comptoirs de Londres.

Les Métis étaient obligés d'acheter tous leurs effets de la Compagnie. Ils ne faisaient guère de trafic avec les Etats-Unis, autrement que par contrebande.

" Les concessions de terres se faisaient aussi d'une manière arbitraire. Les acquéreurs de terrains ne pouvaient s'en désaisir qu'avec l'assentiment de la Compagnie, et il leur était strictement défendu de faire la traite dans les territoires du Nord-Ouest. Lorsqu'on reprochait aux *Bois-brûlés* de s'adonner plutôt à la chasse qu'à la culture du sol, ils répondaient qu'il était inutile de semer du blé, vu qu'ils ne pourraient l'exporter, la Compagnie leur offrant un marché trop limité."

" La Compagnie alla jusqu'à décréter, que les lettres des colons, destinées à l'étranger, devaient être déposées, non cachetées, à ses bureaux.

***

" Pendant bien des années, les Métis écossais avaient subi sans trop se plaindre, les vexations de la Compagnie, mais ils épousèrent finalement avec beaucoup de vigueur la cause des Métis français. Si l'on en croit l'historien de la Rivière-Rouge, M. Alexandre Ross, une déception d'amour fut l'évènement qui amena cette alliance.

L'un des officiers de la Compagnie qui habitait un poste éloigné, avait laissé deux de ses filles au Fort Garry, pour y faire leur éducation. Or, il advint qu'un Métis écossais, d'une famille respectable et influente, séduit par les charmes de l'une d'elles, lui fit la cour et demanda même sa main. Malheureusement, il avait un rival dans la personne d'un Highlander, qui, s'il n'était pas préféré par la dame de ses pensées, l'était du moins par son père.

Celui-ci était tellement favorable au jeune

écossais, qu'il fit mander le Métis et lui reprocha vivement d'aspirer à la main d'une jeune fille appelée à vivre dans la haute société. Sans proférer un mot, le Métis s'éloigna brusquement, la rage dans le cœur. Bientôt, toute la colonie connut cette malheureuse affaire ; qui allait avoir les plus graves conséquences : " c'est ainsi, disait-on, que l'on méprise et que l'on traite les Métis."

Amour, tu perdis Troie !

"De ce jour, les Métis anglais et écossais firent cause commune avec les mécontents et un même sentiment de vengeance sembla animer toute la population.

" La Compagnie sentant qu'une colère sourde grondait contre elle, fit venir d'Angleterre, un corps de troupes de 385 hommes. Sa présence n'intimida nullement les Métis qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour rompre leurs chaînes et revendiquer leurs droits d'hommes libres. Elle ne tarda pas à se présenter.

" Un nommé Guillaume Sayer, Métis français, fils d'un ancien bourgeois de la Compagnie, avait acheté des marchandises dans le dessein d'aller les revendre au lac Manitoba. La Compagnie ayant été informée du fait, dépêcha des hommes pour l'appréhender et confisquer ses marchandises. D'autres furent arrêtés pour avoir trafiqué avec les sauvages et avoir accepté des fourrures en échange de produits manufacturés. Un ferblantier italien, nommé Ferdinanda, fut écroué, les fers aux pieds et aux mains, comme un grand criminel pour une pareille infraction à la charte de la compagnie.

" Ces actes de tyrannie mirent le comble à l'exaspération. Le peuple n'attendait plus qu'un

chef pour se soulever. Heureusement, ce chef était tout trouvé dans la personne de Louis Riel.

" Depuis longtemps, celui-ci s'était fait remarquer par son esprit d'initiative, son énergie et son élocution. Sans être fort instruit, il avait tous les dons de l'éloquence populaire, et les *Bois-brûlés* saluaient par de longues acclamations ses éloquentes paroles.

" Riel et ses partisans continuèrent d'agiter le pays dans le but d'obtenir l'élargissement de Sayer, dont le procès fut fixé au dix-sept mai 1849, jour de l'Ascension. C'était une insulte préméditée aux sentiments des catholiques.

" Dès le point du jour, on peut voir les Métis accourir par bandes, de la Prairie du Cheval-Blanc, de la Baie Saint-Paul, du lac Manitoba et des bords de la Rivière-Rouge, pour se réunir à Saint-Boniface. Ils étaient tous armés, et après avoir déposé leurs armes à la porte de l'église, ils assistèrent à une messe basse.

" A l'issue du service divin, les Métis allèrent reprendre leurs armes, puis, avant de se mettre en marche, Riel leur adressa une chaleureuse allocution. De longs et vigoureux hourrahs répondirent à sa parole éloquente.

" Toute la troupe de Riel était réunie au fort Garry, en face du Palais de Justice, lorsque le gouverneur Caldwell, et le juge Thom, s'y rendirent, vers 11 heures du matin.

" A l'ouverture de la cour, la cause de Sayer fut appelée la première, et l'accusé fut sommé vainement de comparaître. Il était sous la protection d'un certain nombre d'hommes armés, et le recorder n'osa pas ordonner aux constables de l'amener de force.

" Le juge et les magistrats, s'occupèrent pour passer le temps, d'affaires peu importantes, jusqu'à une heure de l'après-midi. Sayer fut alors sommé de nouveau de comparaître, mais toujours en vain.

" Le gouverneur et le juge étaient dans un embarras visible. Après s'être consultés, ils firent dire aux Métis de nommer un chef et d'envoyer une députation pour assister Sayer dans son procès. Ceux-ci accédèrent à cette proposition, et onze d'entre eux, ayant Riel à leur tête, escortèrent Sayer en cour.

" En même temps, vingt hommes armés vinrent se placer en sentinelles près de la porte, et cinquante à l'extérieur. Les sentinelles de l'intérieur communiquaient aux autres les détails du procès, à mesure qu'il s'instruisait, de sorte qu'au moindre signal, tout le monde pouvait prêter main-forte au chef du mouvement.

" Après son entrée en cour, Riel déclara que la population demandait l'acquittement de Sayer. Il protesta énergiquement contre sa mise en accusation et récusa neuf des douze jurés ; mais ses réclamations n'eurent aucun effet.

" On procéda alors à l'audition du procès.

" Riel signifia au tribunal, que les Métis laisseraient écouler une heure pour lui donner le temps de juger l'affaire de Sayer, et qu'ils se feraient eux-mêmes justice, si justice n'était pas faite.

" Une heure passée, un grand nombre de Métis firent irruption dans la salle d'audience. Les autres se présentèrent auprès de la porte et attendirent avec impatience le dénouement du procès.

" Riel reclama alors, d'une voix ferme, l'acquittement de Sayer.

' Le procès n'est pas fini répondit le juge Thom.

" Le temps accordé est écoulé, répliqua Riel. Le procès n'a pas sa raison d'être. L'arrestation de Sayer a été faite en violation de tout principe de justice. Et je déclare, que, dès ce moment, Sayer est libre.

" Les Métis applaudirent frénétiquement, et annoncèrent, à leur tour, avec des cris de joie, que Sayer était libre.

" Le gouverneur, le juge Thom et les magistrats parurent étonnés de l'audace de Riel et de ses compagnons, et ils protestèrent contre leur conduite. Mais Sayer n'en prit pas moins le chemin de la liberté, suivi des autres accusés contre lesquels on n'osa pas procéder.

" Non content de ce premier succès, Riel somma la Compagnie, séance tenante, de rendre à Sayer les effets qu'on lui avait confisqués. Celle-ci n'osa pas se refuser à cette injonction.

" De plus, Riel avertit la Compagnie, qu'à l'avenir, les colons comptaient avoir le commerce libre, et qu'elle ne devait plus intervenir dans leurs transactions mercantiles. Tous les Mètis crièrent bien des fois, avec enthousiasme : " *le commerce est libre, le commerce est libre ! Vive la liberté !* " en présence du gouverneur, du juge et des magistrats atterrés. Lorsqu'ils eurent traversé la Rivière Rouge, ils poussèrent de nouvelles acclamations suivies d'une triple salve de fusils. Des réjouissances non moins vives se manifestèrent bientôt en maints endroits. Le vent de la liberté venait de souffler sur ce pays, et inspirait aux esprits un enthousiasme délirant qu'ils n'avaient pas connu jusqu'alors.

" Les Métis, heureusement, ne furent pas obligés de continuer à lutter contre la Compagnie pour obtenir la liberté commerciale qu'ils réclamaient depuis tant d'années. Il est vrai que la Compagnie n'a cessé de prétendre que cette liberté constituait une violation de ses droits, mais il lui fallut, bon gré malgré accepter le nouvel état de choses.

" En justice, nous devons dire, que, si les premiers missionnaires du Nord-Ouest ne furent pas toujours bien traités par ses agents, leurs successeurs obtinrent, en revanche, toute espèce d'égards, dès qu'on vit qu'on ne pourrait empêcher ces courageux apôtres d'aller annoncer la bonne nouvelle de l'évangile sur les plages les plus reculées, même jusqu'aux glaces du pôle. Et, depuis bien des années, les prêtres et les sœurs reçoivent toute la protection possible, et souvent même des secours précieux, de la Compagnie. Mgr Taché a même écrit, que, " pour une raison ou pour une autre, nous lui devons une partie des succès de nos missions."

" Les employés actuels de cette opulente association sont aussi beaucoup mieux disposés qu'autrefois, à l'égard des Métis, dont ils ont toute la confiance. Ceux-ci achètent et vendent les produits de leur chasse à la Compagnie, transportent ses marchandises à ses postes les plus éloignés, souvent, sans tenir de comptes, tant ils sont certains d'obtenir justice."

***

En 1849, Louis Riel fils, n'avait que cinq ans. Ce cri de liberté poussé par son père, en face de la plus révoltante oligarchie a trouvé néanmoins un écho dans son âme. Ces hommes

armés, ces assemblées secrètes, ces foules soulevées par la parole ardente de son père, ces cavaliers qui sillonnent le désert en tous sens, ce prisonnier libéré par la volonté d'un homme brisant ses chaines sur les degrés du tribunal même, et forgeant des tronçons de cette chaine une arme de liberté, toutes ces images vigoureusement tracées sur le fond diaprée de la praierie le suivront plus tard, au collège, dans ses études, dans ses travaux, et l'inspireront sans doute, lorsque les circonstances lui imposeront le devoir de relever ce drapeau de la liberté, ce qui était pour lui un devoir, car ce drapeau pour lui était presqu'un héritage.

Nonobstant son industrie, un travail persévérant, la fortune ne passait pas le seuil du meunier. Et la famille augmentait en nombre.

Sous les soins généreux et la direction de Mgr Taché, le fils Riel se développa rapidement montrant les plus heureuses dispositions pour l'étude. Le digne prélat lui trouva une protectrice, dans la personne de Mad. Masson, mère de l'hon. Ls Rodrigue Masson, notre lieutenant-gouverneur. Cette femme admirable a eu la la main heureuse dans ses libéralités. Dieu les a bénies comme œuvres de charité. Les institutions qu'elle a fondées ou supportées sont prospères. font l'honneur du pays : la plupart des enfants qu'elle a pris par la main sont devenus des hommes marquants, soit dans le clergé soit dans les professions ou la politique. Elle est morte, mais sa tombe germe encore des bienfaits, tombe sonore qui doit retentir à jamais des accents de notre reconnaissance.

En route pour le collège de Montréal, Louis rencontra son père, dans la prairie, aux Deux-

Rivières, près de Pembina. Ils se firent de touchants adieux, sans se douter que c'étaient les derniers. Ils ne devaient plus se revoir. Le père Riel mourut le 21 janvier 1864, lorsque le fils commençait son cours de philosophie. Sa mère restait en charge de huit enfants.

Le jeune homme ressentit douloureusement cette perte. Il fut accablé de son deuil. La gaieté s'envola de son âme, le sourire disparut de ses lèvres. La voix, les gémissements de sa mère, de ses frères et sœurs retentissaient sans cesse à ses oreilles. Sa tristesse se déteignait autour de lui, sa présence projetait de l'ombre sur les plaisirs de ses condisciples.

Ployant sous le malheur, Il se releva par le travail ; à la douleur qui le torturait, il opposa l'étude de l'éloquence et de la poësie. Son talent oratoire qui rappelait celui de son père devait être un jour la source de ses succès et la cause de sa ruine, mais qui peut échapper au rôle que nous assigne la providence ?

Au sortir du collège, il passa environ une année au milieu de nous, toujours souffrant du mal du pays. Le foyer désolé sollicitait son retour dans les prairies vierges. Il nous quitta, sans laisser de traces autre part que dans le souvenir de deux ou trois amis intimes, sans se douter bien sûr, qu'à un moment donné, il ébranlerait de son nom seul les colonnes de notre édifice social.

Nous arrivons en 1868. Les populations du Nord-Ouest vivaient en paix sous le gouvernement adouci, quasi paternel, de la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'évêque Taché exerçait une influence considérable, au profit de la colonie en général et plus particulièrement des

catholiques. Si le Pactole ne coulait pas dans la prairie, au moins, chacun y vivait content de son sort, lorsque, tout-à-coup, la nouvelle se répand que des agents du gouvernement du Canada sont arrivés à la Pointe-des-Chênes, à 30 milles du Fort Garry, avec l'intention de déposséder les Métis des terres qu'ils y occupaient. Déjà, les arpentages étaient commencés, les clôtures renversées, les terrains envahis, morcelés, carrelés au gré des arpenteurs et des usurpateurs étrangers.

De toutes parts s'élèvent des cris d'indignation. On demande à la Compagnie, si elle a autorisé ces actes de brigandage ? Elle répond qu'elle n'en connaît rien, mais étant entrée en pourparlers avec le gouvernement canadien pour la vente de son territoire, elle hésite à intervenir, à réprimer ces désordres. A défaut de protection civile régulière, un certain nombre de propriétaires résolurent de se protéger eux-mêmes. Une petite troupe s'organisa, à la tête de laquelle on voit apparaître Louis Riel, le fils de celui qui avait doté le pays de la liberté commerciale. La tâche du fils était aussi noble et généreuse que celle du père. L'un avait brisé les chaînes du servage, l'autre affirmait et protégeait la propriété individuelle, en même temps que le sol de la patrie, la tombe des ancêtres, la terre qui nourrit et recèle les germes de la richesse nationale, la maison paternelle et la chapelle, la maison du bon Dieu.

Mais ces gens, pour la plupart du Haut-Canada, avaient à peine retraité à la vue de la petite troupe en armes, que M. McDougall se présentait à la frontière avec ses conseillers, comme lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba.

Les Métis alarmés se formèrent en un comité national, qui décida de le repousser par la force des armes. Il n'y eût pas de sang répandu. mais le nouveau lieutenant-gouverneur dût se retirer devant l'attitude hostile de ses sujets, dont il n'a jamais pu faire le bonheur.

On était au 1er novembre 1869. Dès le trois du même mois, les Métis s'emparèrent du fort Garry, dans le but de se mettre à l'abri d'un coup de main ou d'une surprise.

Le 16 novembre, une convention se réunit dans le fort Garry. Elle se composait de 24 délégués de diverses parties du territoire, douze parlant français et douze l'anglais.

Les archives et le trésor public sont placés sous une forte garde.

Cependant, le 1er décembre, M. McDougall, dans une proclamation, décrète l'annexion de la Terre de Rupert et du Nord-Ouest au Canada.

Dans une autre proclamation, il déclare le gouvernement de la Compagnie déchu, et son avènement comme lieutenant-gouverneur par la grâce de Sa Majesté, la Reine d'Angleterre.

Une troisième proclamation comportait une déclaration de guerre en règle contre les Métis.

Huit cents hommes surprennent le docteur Schultz, avec cinquante partisans de M. McDougall, et les font prisonniers.

Le lendemain, 8 décembre, le gouvernement provisoire fut formé sous la présidence de M. John Bruce.

Craignant d'avoir agi avec trop de précipitation, le gouvernement d'Ottawa décida d'envoyer sur les lieux, des Commissaires pour se rendre compte de la situation et amener le peuple à composition.

Le Révd J. B. Thibault, le colonel de Salaberry et M. D. A. Smith nommés commissaires donnérent des explications dans une assemblée générale, réunie le 18 décembre, au fort Garry.

A la fin de cette assemblée, le président du gouvernement provisoire demanda au peuple d'ordonner une convention de 40 délégués, représentant le pays, et chargée de délibérer sur les propositions du gouvernement du Canada.

Les délégués élus se réunirent au fort Garry, le 25 janvier 1870.

Le 27, Louis Riel fut élu président du gouvernement provisoire, en remplacement de John Bruce.

Les trois commissaires appelés devant la convention lui firent part des conditions auxquelles il offrait au peuple d'entrer dans la confédération, et en même temps, il lui conseillait d'envoyer des délégués à Ottawa, en leur promettant une réception cordiale.

—Le peuple obtempéra à ce conseil. M. le juge Black, le Révd M. Ritchot et M. Alfred H. Scott, furent choisis comme délégués. Toutes leurs dépenses de voyage devaient être aux frais du gouvernement canadien, qui les a de fait payées.

Ces dispositions prises, on commençait à respirer, lorsque le Dr Schultz qu'on avait laissé s'échapper de la prison, le 22 janvier, provoqua un soulèvement de 7 à 800 hommes, qu'il réunit, à Saint-André, à environ 10 milles, au nord du fort Garry.

Deux meurtres y furent commis, celui de Sutherland, un homme parfaitement inoffensif, qui n'avait pris aucune part aux troubles et celui de Parisien, un des séides aveugles du Dr Schultz.

Des courriers furent expédiés dans toutes les directions, portant l'ordre de commencer la guerre sur plusieurs points à la fois, afin de forcer les Métis à abandonner le fort Garry, pour secourir leurs familles ; au moyen de cette guerre fratricide et lâche, le Dr Schultz espérait dégarnir le fort de ses défenseurs et s'en emparer sans coup férir.

Les Métis s'étant emparé d'un de ces courriers, du nom de William Goddy, le condamnèrent à mort, sans forme de procès. Il fut conduit dans un des bastions du fort pour y être exécuté, et le peuple fut apaisé. Mais par une ruse généreuse, Ambroise Lépine et Elzéar Goulet arrachaient à la mort cette malheureuse victime de la vengeance populaire, en simulant une exécution secrète qui n'eut pas lieu. Goddy dut son salut à ces deux hommes, dont l'un, Elzéar Goulet a été assassiné, en plein jour, au milieu de la ville de Winnipeg, par une main restée inconnue, dont l'autre, Ambroise Lépine a été condamné à mort, sentence qui fut commuée en deux ans d'emprisonnement.

—Le 17 février, 48 hommes, sous les ordres du major Boulton, sont faits prisonniers par A. Lépine. Boulton conspirait avec Schultz contre le gouvernement. Il ne dût la vie qu'à l'intervention de Riel et à l'intercession de M. D. A. Smith, l'un des principaux employés de la compagnie.

Les délégués allaient partir pour Ottawa, lorsque le Dr Schultz souleva les habitants du Portage Laprairie et les tribus sauvages des environs contre le gouvernement provisoire.

Les derniers prisonniers de guerre surpris les armes à la main sous les ordres de Boulton

tentèrent en même temps de forcer les portes de la prison.

L'histoire de Scott trouve ici naturellement sa place.

Thomas Scott faisait partie du détachement des arpenteurs qui envahirent les premiers la Pointe de Chêne, sous les ordres de M. Snow. Dès lors, il se signala par sa violence. On le vit, un jour, porter un pistolet à la figure de son chef, et s'en étant emparé avec une bande de misérables de son espèce, ils l'entraînèrent à la rivière avec l'intention de le noyer, ce dont ils furent empêchés par d'autres hommes du même parti.

Au commencement de décembre 1869, après la déclaration de guerre de M. McDougall, Scott fut incarcéré comme l'un des partisans les plus dangereux du Dr Schultz. S'étant évadé, il se réfugia au Portage de la Prairie, d'où il repartit en février, à la tête d'une bande de forcenés, pour venir attaquer le fort Garry, commettant toutes sortes d'exactions et forçant sur une distance de 40 milles, des gens paisibles à prendre les armes, et à le suivre.

Il arrive inopinément à Winnipeg, suivi d'une centaine d'hommes armés et se rend droit à la demeure de Riel qu'il fait cerner, avec l'intantion de s'emparer de la personne du président du gouvernement. Par bonheur, Riel n'était pas chez lui.

Après cette audacieuse tentative, ils allèrent rejoindre, à Saint-André, le rassemblement tumultueux de sauvages et de blancs aux ordres du Dr Schultz.

Le 17 février, quand Boulton fut pris avec ses

47 hommes, sous les murs du fort Garry, Scott était encore du nombre.

" Ainsi capturé pour la seconde fois, Scott dans sa prison, ne laissa pas de se distinguer par la violence de sa conduite qui s'exagéra surtout le 1er mars. Ce jour-là, lui et McLeod forcèrent les portes de leur prison, se ruèrent sur les gardes, invitant leurs compagnons à faire comme eux. Les Métis qui avaient toujours traité les prisonniers avec beaucoup d'égards, furent si indignés de ces outrages qu'ils traînèrent Scott en dehors de l'établissement et qu'ils allaient le mettre en pièces, lorsqu'un de leurs représentants l'arracha de leurs mains. Tous demandèrent que Scott fut traduit devant un conseil de guerre. Cependant, il ne fut pas livré de suite à la cour martiale. Riel tenta d'éviter cette extrémité en faisant venir Scott devant lui. Il l'invita à se bien rendre compte de sa position, le priant en quelque sorte, quelles que fussent ses convictions, de se taire et de se tenir tranquille dans sa prison : " afin, dit le " Président, que j'aie cette raison d'empêcher " que tu sois traduit devant le conseil de l'ad- " judant-général, comme les soldats métis le de- " mandent à grands cris."

Scott dédaigna tout, et persista dans sa mauvaise conduite.

D'heure en heure, on s'attendait à voir surgir de nouveaux troubles. Ces troubles allaient mettre en jeu la vie des citoyens : ils tendaient à entraver le départ des délégués. Ils favorisaient les projets du Dr Schultz, qui, ne pouvant plus demeurer à la Rivière Rouge, se rendit à Ontario pour y soulever les masses contre le gouvernement provisoire, empêcher les dé-

légués d'être reçus officiellement par le gouverneur et pour tâcher de faire prévaloir à Ottawa une délégation du Nord-Ouest, selon son choix.

Le 3 du même mois, Scott comparut devant un tribunal de guerre. Examiné sous témoignages assermentés il fut convaincu et condamné à mort.

Un ministre méthodiste, le Révd. M. Young passa avec lui le reste de la journée et toute la nuit jusqu'à l'heure de l'exécution qui eut lieu le lendemain, 4 mars, dans l'enceinte du fort.

Le Révd. M. Young accompagna Scott jusqu'au lieu de l'exécution. Le condamné avait les yeux bandés et les mains liées derrière le dos. Vingt hommes armés de fusils étaient rangés sur une même ligne, en face de lui ; trois fusils seulement étaient chargés à balles et rien ne les distinguait des autres chargés à poudre. Au commandement "feu" ! il y eut une décharge d'ensemble et Scott tomba à la renverse, mais il n'était pas mort. Un métis nommé Goulet s'approcha alors de lui et l'acheva d'un coup de pistolet tiré presqu'à bout portant.

Le corps fut déposé dans une bière grossière. On entoura cette bière de lourdes chaînes, et la nuit suivante, des personnes dont les noms sont ignorés, la transportèrent dans une voiture appartenant au Dr Schultz, à un endroit profond de la rivière. Un trou y fut pratiqué dans la glace et le corps y fut jeté. Mais si bien enfoui qu'ait été Scott, il n'en a pas moins continué d'agiter le pays et la confédération tout entière. Dans la province d'Ontario surtout l'exaspération fut à son comble. Protestants, orangistes, anglais, écossais ne voyaient

qu'un meurtre dans son éxécution. Riel était un assassin, Scott un martyr. Par une opposition de sentiments non moins naturelle, nous faisions de Riel un héros et de Scott un misérable perturbateur de l'ordre, digne du châtiment qu'il avait subi. Quatre ans après sa mort, lorsque la question de l'amnistie fut soulevée dans les communes, à Ottawa, l'animosité et la sympathie pour ou contre Scott, pour ou contre Riel se montrèrent aussi vives qu'au premier jour. Peu s'en est fallu que cette question eut tranché le lien fédéral et déterminé la guerre civile entre Ontario et Québec.

Mgr Taché alors à Rome fut mandé en toute hâte par le gouvernement du Canada. Il ne pouvait choisir un négociateur plus influent. Si quelqu'un pouvait le tirer du mauvais pas qu'il avait fait, c'était bien le dévoué prélat, à la fois vénéré des catholiques, respecté des autorités et honoré de l'estime universelle. Dès son départ, il avait informé Sir George Cartier de rumeurs sourdes circulant dans les rangs du peuple, au sujet de la cession du territoire au Canada, sans qu'il (le peuple) fut partie au contrat. Il l'avait engagé à user de prudence, à respecter les susceptibilités légitimes d'hommes fiers de leur indépendance. Malheureusement, ses conseils ne furent pas suivis. Il lui fallait traverser la mer pour venir corriger, si possible, les fautes et les erreurs sans nombre commises durant son absence. Il arrivait au Nord-Ouest, quatre jours après l'exécution de Scott. Il en blâme sévèrement les auteurs, tout en les engageant à envoyer sans retard des délégués à Ottawa. Ces délégués quittèrent Winnipeg, le 22 mars, et le

26 avril, ils entraient en conférence avec Sir John A. McDonald et Sir G. E. Cartier, au sujet de l'annexion de leur territoire dans la confédération.

La première condition du traité proposé par les délégués a été " qu'après les arrangements, " une amnistie générale serait de toute néces- " sité proclamée dans le Nord-Ouest, avant que " le Canada prit possession de ce territoire."

Sir John A. et Sir George reconnurent qu'il était de la nature même de l'arrangement amical qui avait lieu entre les deux pays, que cette amnistie fût proclamée comme ils la demandaient. Ils ajoutèrent, que bien que la proclamation de cette amnistie fût de la prérogative royale, ils étaient cependant en mesure d'assurer aux délégués du Nord-Ouest, qu'elle serait certainement proclamée.

" Le très honorable Sir John Young. depuis, Lord Lisgar, Sir Clinton Murdoch, délégué à Ottawa par la Couronne, pour y faire connaître ses volontés au sujet des difficultés du Nord-Ouest, donnèrent aussi péremptoirement à nos délégués l'assurance que cette amnistie serait proclamée, à la satisfaction des habitants du Nord-Ouest "

" Néanmoins, les délégués firent remarquer à Son Excellence, qu'ils seraient heureux d'avoir par écrit cette promesse d'amnistie. Son Excellence répliqua que la chose ne souffrait aucune difficulté, et que cela serait fait aussitôt que le gouvernement aurait sanctionné le reste des arrangements.

" Les délégués du gouvernement canadien et ceux du gouvernement provisoire rédigèrent ensemble le bill de Manitoba.

" Pendant ce temps-là, le gouvernement impérial jugea à propos d'envoyer des soldats réguliers dans ses territoires du Nord-Ouest. C'était son droit et son devoir.

" Mais, grande fut la surprise du gouvernement provisoire de voir le Canada s'arroger le droit d'y envoyer aussi une expédition militaire, avant d'avoir réglé les points en litige et d'avoir conclu aucun arrangement définitif.

" Le président se plaignait à Sa Grâce Monseigneur Taché de l'injustice de la conduite et des prétentions du Canada vis-à-vis de son pays. Et il déclara à Sa Grâce, qu'en autant que l'expédition de Wolseley était canadienne, elle verrait se fermer devant elle, les portes du pays, aussi longtemps qu'une entente amicale ne serait pas conclue, entre le gouvernement canadien et le gouvernement provisoire, et tant que ce dernier n'aurait pas les garanties d'une amnistie générale.

Monseigneur condamna de toute son autorité cette attitude de la part du gouvernement provisoire. Mais, sur la remarque que les ministres firent à Sa Grâce, qu'ils se défendaient avec raison, Monseigneur, invoquant son pouvoir de commissaire canadien, leur dit : " Ne faites pas cela. Je vous donne ma parole d'honneur qu'une amnistie générale sera proclamée avant l'installation d'aucun lieutenant.gouverneur canadien ici."

Au reste, le gouvernement impérial avait enjoint au Canada de ne faire partir aucune de ses milices pour le Nord-Ouest, avant que les délégués de ce pays ne fussent satisfaits.

La chambre, à Ottawa, ayant passé l'Acte de Manitoba, les délégués insistèrent auprès du

gouvernement canadien, pour avoir alors, par écrit, la convention déjà faite au sujet de l'amnistie. Son Excellence le gouverneur-général répondit qu'il ne croyait pas qu'il y eut rien au monde de plus sûr que la parole même d'un représentant de Sa Majesté. Que cette parole, lui-même l'avait engagée en faveur de l'amnistie. Que les habitants du Nord-Ouest auraient cette amnistie, et qu'elle serait rendue dans le Nord-Ouest avant les délégués eux-mêmes.

Les délégués revinrent au Fort Garry, le 17 juin 1870. Le 24 du même mois, le gouvernement provisoire ayant réuni la chambre des représentants du peuple, se fit rendre compte, dans une séance publique, des arrangements faits avec le Canada, par les délégués.

Le traité se composait de deux choses fort distinctes : 1o de la constitution politique d'une partie considérable des territoires du Nord-Ouest, comme province indépendante dans la Confédération. C'était l'Acte même de Manitoba. 2o du règlement définitif de toutes les difficultés passées par la proclamation très prochaine d'une amnistie générale qui avait été garantie à notre délégation, comme je viens de le faire connaître.

Les délégués avaient fait avec le gouvernement canadien des arrangements si favorables, que la chambre des représentants du Nord-Ouest vota, sans aucune opposition, le consentement d'entrée dans la confédération. Et le gouvernement provisoire, par son secrétaire, d'Etat, Thomas Bunn, notifia de ce fait l'hon. Joseph Howe, secrétaire d'Etat pour les provinces. Le document portait, que le Nord-Ouest consentait à se confédérer avec le Cana-

da, parce qu'il y avait dans l'acte de Manitoba les principes pour lesquels il avait combattu, et parce qu'une amnistie générale ne devait pas tarder à être proclamée.

Sa Grâce Mgr Taché porta cette importante pièce officielle aux autorités, à Ottawa.

Il faut remarquer ici, que le gouverneur-général n'avait pas rempli la promesse faite par lui, aux délégués, que l'amnistie précéderait leur arrivée dans le Nord-Ouest.

Cependant, le 15 juillet 1870, le transfert de la terre de Rupert et des territoires du Nord-Ouest fut fait au gouvernement canadien.

Pour terminer leurs arrangements, les délégués avaient prévenu le gouvernement canadien, que les membres et les officiers du gouvernement provisoire voulaient être déchargés de la responsabilité de gouverner, aussitôt après que le transfert aurait été opéré. Mais, comme là-dessus, l'honorable ministre de la milice et de la défense, Sir George Etienne Cartier, avait insisté auprès des délégués, en disant : " Que Riel et son conseil continuent à maintenir la paix, après le transfert, dans Manitoba et le Nord-Ouest, jusqu'à l'arrivée du lieut-gouverneur, " les délégués se dévouèrent à cette tâche.

Depuis le 15 juillet 1870, jusqu'au 24 du mois d'août suivant, le gouvernement provisoire agit de par l'autorité du gouvernement fédéral et dans l'intérêt du Canada. Cet espace de temps écoulé, le colonel Wolsely arriva au fort Garry. Au lieu de se présenter amicalement, comme le droit des gens lui en faisait un devoir, son arrivée fut celle d'un ennemi. Le Vice-Président du gouvernement provisoire,

M. F. X. Dauphinais, M. F. X. Pagée et M. Pierre Poitras, deux des représentants du peuple, qui, le 24 juin auparavant, avaient voté amicalement en faveur de la confédération, suivaient paisiblement la route qui mène à leurs demeures ; Wolsely les fit arrêter violemment et traîner en prison. L'un d'eux, P. Poitras, un vieillard, fut sérieusement maltraité par les soldats du colonel Wolsely.

Après avoir ainsi pris possession du Fort Garry que Riel avait abandonné, Wolsely, dans un discours public, se félicita, lui et ses troupes, *d'avoir mis en fuite les bandits de Riel.* Telles sont les expressions dont le général se servait pour qualifier le gouvernement provisoire et ses soutiens.

" Quelques jours plus tard, arriva le lieutenant-gouverneur, les mains vides de l'amnistie, le *sine quâ non*, du contrat politique passé avec le gouvernement canadien." [1]

Dans un article que publiait la *Revue Canadienne*, du mois d'août 1871, M. Sulte faisait du *fort Garry*, la description suivante :

" Le fort Garry a eu des commencements bien humbles, il a passé par nombre de transformations avant de devenir la capitale d'une province. Simple poste de traite sous les Français, il s'est agrandi et, depuis cinquante ans, il a acquis de l'importance avec la petite colonie qui l'avoisine. Tel qu'il est aujourd'hui, il a été bâti en deux fois : la première en 1840, formant à peu près un carré de 300 sur 250 pieds, et la seconde fois en 1850, en doublant

---

[1] L'exposé ci dessus est emprunté principalement au *mémoire de Riel*, publié en 1874 : Montréal, imp. du *Nouveau-Monde*, dont l'auteur est bien connu.

cette étendue et le nombre des bâtiments qu'il renferme, lesquels sont de briques et de bois, disposés sans trop d'égard pour la symétrie et le plaisir des yeux. La construction de 1840 seule est entourée d'un mur de pierre d'une dizaine de pieds de hauteur ; l'autre par une haute et forte palissade. Les meurtrières, les bastions où l'on a installé de l'artillerie, et quelques précautions de cette nature dans l'ensemble des constructions, en font une véritable fortesse à l'épreuve des attaques des Indiens, mais presque sans moyens de résistance contre une troupe armée à l'européenne. Il est placé dans l'angle formé par les rives gauches des rivières Rouge et Assiniboine, à 200 pieds de cette dernière et à 2,000 pieds de la ville, (150 maisons de Winnipeg, sur la Rivière Rouge.)

" Personne, dans l'entourage du colonel, ne pouvait l'informer des intentions de Riel. Les portes du fort étaient closes et l'on distinguait, sur les bastions et sur la grande entrée, les gueules menaçantes des canons braquées sur la colonne qui s'avançait, et desquelles pouvaient sortir tout-à-coup le fer et le feu.

" Point de drapeau sur le fort. Nul signe en dedans des murs. La pluie et le brouillard aveuglaient les soldats. L'anxiété la plus vive régnait dans les rangs. Le colonel faisait presser le pas. Quelques curieux s'étaient groupés dans la plaine, en dehors de la portée des armes à feu, pour être témoins de ce qui allait se passer. Telle était la situation.

" Le silence inquiétant du fort devenait terrible pour les troupes. L'idée d'un piége se présentait à tous les esprits comme une chose naturelle en présence de cette étrange scène."

" Ce passage guillemeté est une *composition* que nous nous sommes plu à faire, en imitant les récits du colonel Wolsely, du capitaine Huyshe et de quelques correspondants de journaux. Tout est vrai dans ce passage, si on y redresse le fait principal, à savoir : que le colonel et ses soldats connaissaient parfaitement qu'ils marchaient sur un fort ouvert et que Riel, s'il y était encore, n'avait gardé presque personne autour de lui. Nos lecteurs peuvent maintenant reconstruire le récit de cet événement en faisant la part du ridicule, qui s'attache à la mise en scène du colonel.

" Plus on avançait, plus la solitude semblait complète derrière les murs. Enfin, un certain nombre de gens du pays, et trois officiers s'avancèrent au galop, et la vérité se révéla d'un coup d'œil ; Riel était parti ! Effectivement, il sortait, avec Lépine et O'Donoghue, par la porte qui s'ouvre sur la traverse de l'Assiniboine, à l'instant même où les troupes entraient par l'autre façade du fort, dans un pêle-mêle facile à comprendre sous l'impression d'une telle bonne fortune. Il était dix heures du matin.

Hisser le drapeau britannique sur le fort, fouiller les logements, piller les magasins de la compagnie de la Baie d'Hudson, *pousser des cris de réjouissance et maudire bien haut Riel et ses adhérents, furent les premières occupations des soldats.* Il y a gros à parier qu'ils eussent fait un très mauvais parti aux lieutenants de Riel, qui eussent eu la naïveté de se laisser prendre en cet endroit. Sauf deux colons français, arrêtés dans les bureaux de la compagnie de la baie d'Hudson et qui furent relâchés immédiatement, toute la prise du fort se borna à de bruyantes

démonstrations, arrosées par le grog de la compagnie.

" Riel avait attendu le débarquement des troupes pour partir. Jusqu'à la veille de leur arrivée, il avait cru, paraît-il, qu'elles suivraient mais ne précèderaient pas le gouverneur ; une fois qu'il fut bien certain du contraire, il assembla ses principaux conseillers, dont quelques-uns optaient encore pour la résistance, et délibéra avec eux sur la conduite à tenir dans les circonstances où ils se trouveraient placés après leur sortie du fort. Le conseil terminé, il passa la nuit a rassembler ses papiers seerets qu'il expédia en lieu sûr ; il leur attache une importance que l'histoire pourra dévoiler un jour, nous l'espérons. Il ne se coucha point ; il déjeûna vers neuf heures ; ensuite il prit congé des derniers amis qui avaient passé la nuit au fort, ou qui étaient allés le voir en ce moment ; puis, quand il vit les troupes de ses yeux, il traversa la rivière. Après avoir regardé de loin, pendant quelques instants, les files de soldats qui pénétraient un à un dans le fort, il monta à cheval et se dirigea sans être poursuivi, vers Pembina et le village américain de Saint-Joseph."

Voici d'après le rapport officiel, la liste des armes trouvées dans le fort :

" 26 canons, tant de bronze que de fer, la plupart de petit calibre et de fabrique ancienne, dépareillés, mal montés et tous couverts de rouille. 77 fusils à pierre, 46 fusils à percussion, presque tous en très mauvais état, ou complètement inserviables, 12 seulement étaient chargés, 3 carabines américaines, 1 carabine Enfield, 124 bayonnettes, 6,138 livres de poudre

contenues dans 93 barils. 30,000 cartouches à balle et d'autres munitions en petites quantités. Ces armes appartiennent toutes à la compagnie de la Baie d'Hudson.

" Riel, qui est un homme intelligent, et qui avait pour principal support des chasseurs habitués au maniement des armes à feu, ne songeait donc pas à résister puisqu'il laissait ses moyens de défense se détruire sous ses yeux et qu'il ne gardait, pour lui et son escorte, que douze fusils en bon ordre et chargés — si bien entretenus qu'en les tirant, onze partirent à la première capsule, ce qui fait voir que les autres armes auraient pu devenir redoutables entre les mains des Métis, s'ils eussent voulu s'en servir contre les troupes.

" Le but de l'expédition était atteint. Il ne restait plus qu'à remettre le gouvernement du pays à M. Archibald, attendu de jour en jour, et à renvoyer, sans délai, les troupes régulières en Angleterre, où les rappelait un ordre pressant du bureau de la guerre, *pour compléter le retrait des troupes du Canada, décrété par la politique dite " libérale " du cabinet actuel de Londres.*

" Maître du fort Garry, le colonel Wolsely se trouvait provisoirement la seule autorité légitime du pays. Il ne voulut pas prendre la conduite des affaires et s'arrangea un rôle d'Achille retiré sous sa tente. Ce pacificateur attitré ne crut pas devoir empêcher ses soldats de molester les habitants qui avaient pris part à l'insurrection. Le mauvais effet de sa conduite s'est fait sentir dans les rangs des volontaires d'Ontario, la plupart déjà trop disposés à exercer des représailles contre les catholiques et les français de Manitoba.

" Le lieut.-gouverneur arriva le 2 septembre, par la route de Winnipeg, et prit en main le gouvernement de la province. Le 10, le colonel Wolsely, accompagné de son état-major partit, par la voie de terre, pour rejoindre les réguliers à l'angle nord-ouest du lac des Bois.

" L'arrivée tardive du lieut.-gouverneur sert d'argument dans la bouche des amis du colonel Wolsely, pour excuser et couvrir les troubles qui ont eu lieu dans le premier moment de réaction politique provoqué par l'arrivée des troupes.

" Le pouvoir civil, disent-ils, avait été remis à M. Archibald, qui était absent, et cela privait le colonel de tout moyen d'agir. Dans les circonstances exceptionnelles où il se trouvait, nous pensons, au contraire, que le colonel devait, en justice pour tous, assumer, de sa propre initiative, l'autorité nécessaire pour faire régner la paix autour de lui et rassurer les colons de toutes les croyances politiques et religieuses. Il n'a pas voulu remplir ce devoir de conscience.

"L'extrême rapidité de la marche des réguliers, depuis le Lac des Bois jusqu'au fort Garry, avait on le comprend, dérangé les calculs du gouverneur, qui, au lieu de les suivre à une journée de distance, n'a pu arriver au fort que sept jours après eux. Mais le colonel va plus loin que de formuler une accusation de délai ; il voudrait avoir vu M. Archibald le précéder au fort Garry. On se demande quelle position le gouverneur aurait eue, sans force armée pour le soutenir, s'il eut pénétré dans la province que Riel tenait encore sous son contrôle ; car, malgré les protestations pacifiques de ce dernier, le gouvernement canadien devait être désireux de

n'avancer qu'à pas sûrs et d'éviter une seconde édition de la mésaventure de M. McDougall. Lorsque l'on connaît la lettre de l'évêque anglican de *Rupert's Land*, adressée au colonel lui-même, on est surpris de l'aplomb avec lequel ce dernier blâme le cabinet d'Ottawa, et exprime une opinion que personne n'a partagée.

" Riel a tenu le fort Garry jusqu'au dernier moment, mais n'en déplaise aux personnes qui ont cherché à le représenter comme un rebelle à tous crins, il n'a jamais cherché à s'opposer à l'approche des troupes du Canada [1]. Sa conduite dans la malheureuse affaire de la mort de Scott lui a valu, à juste titre, le désaveu des gens sensés ; toutefois, il s'est arrêté à cet acte de violence, et s'il a persisté à ne pas se désaisir du pouvoir avant l'arrivée des troupes, ça été autant pour empêcher l'anarchie de lui succéder, dans l'intervalle, que pour conserver une position, dont il ne pouvait encore se prévaloir pour rendre plus imposantes ses prétentions à un acte de la clémence royale. En vue de ce dernier résultat, il n'a abandonné ni le contrôle des affaires publiques ni préparé de résistance aux troupes. Voilà, réduite à sa juste mesure, la politique de Riel dans les mois de mai, juin, juillet et août. Les révolutionnaires et les rebelles ne sont pas ordinairement si raisonnables. D'ailleurs, il est avéré que sans la mort de Scott, qui l'a forcé de se soustraire aux représailles, Riel fut resté au fort Garry pour y recevoir les *troupes et le lieutenant-gouverneur, et*

---

[1] Voir à ce sujet le livre que M. Alexander Begg vient de publier sous le titre de *History of the Red-River troubles*, dans lequel il constate que Riel était désireux de voir arriver les troupes.

serait aujourd'hui l'homme le plus considérable de Manitoba.

" Nous croyons qu'on ne lira pas sans intérêt le passage suivant d'une lettre adressée, le 23 juillet 1870, par monseigneur Taché à Son Excellence le gouverneur-général. C'est l'archevêque qui parle :

" Je veux tout d'abord repousser les odieuses " calomnies dont j'ai été personnellement l'ob- " jet dans certains journaux. La participation " que j'ai prise aux troubles de la Rivière- " Rouge se réduit à la peine extrême que j'en " ai éprouvée, et aux efforts que j'ai faits, au " meilleur de mon jugement, pour les apaiser. " Je regrette autant que qui ce soit les actes " déplorables qui ont eu lieu, et cependant, j'ose " affirmer qu'il est impossible de juger impar- " tialement ces actes, à moins d'avoir sur les " circonstances qui les ont fait naître des infor- " mations que ne possèdent pas ceux qui ont " vécu en dehors du milieu où ils se sont pro- " duits.

" Trois hommes ont perdu la vie pendant les " troubles de la Rivière-Rouge. Le premier, " Sutherland, a été, je dirai la victime d'un ac- " cident, puisqu'il a été tué par Parisien qui " n'avait pas l'usage de la raison. Parisien lui- " même, fait prisonnier d'abord par le soi-disant " *parti loyal* (auquel pourtant il appartenait) fut " ensuite mutilé ou tué au point d'être laissé " pour mort, par ce même parti et mourut en " effet par suite des horribles traitements qu'on " lui avait fait subir. Personne ne blâme la " mort de ces deux hommes ; tout au contraire, " quelques-uns de ceux qui ont le plus contri- " bué à la mort de Parisien prétendent faire

" preuve de loyauté en demandant que l'on
" venge la troisième victime, l'infortuné Scott.
" Ceux qui connaissent les évènements s'éton-
" nent bien moins de la mort de Scott que du
" fait qu'il n'y a eu qu'une seule victime dans le
" camp des insurgés. Cette dernière circons-
" tance prouve du moins que la soif du sang et
" l'esprit de vengeance n'étaient pas le mot
" d'ordre de ce peuple en armes.

" Je ne veux incriminer personne, mais dans
" mon humble opinion, si les plus coupables et
" les plus rebelles devaient être punis, le châ-
" timent pourrait bien être infligé à quelques-
" uns de ceux que l'on exalte comme les cham-
" pions de la loyauté. Si des actes déplorables
" peuvent avoir une compensation, je la trouve
" cette compensation dans la conduite même
" des chefs du mouvement insurrectionnel de
" la Rivière-Rouge. Ce mouvement n'a jamais
" été fait pour soustraire le peuple de cette ré-
" gion à l'allégéance de la Grande-Bretagne.
" Le drapeau britannique n'a jamais été abattu
" et le drapeau fénien n'a jamais été arboré,
" quoiqu'en aient dit les journaux. Les féniens
" n'ont rencontré que des refus ou le silence,
" quand ils ont offert leurs services et coopéra-
" tion. En dehors de l'association fénienne, le
" gouvernement provisoire de la Rivière-
" Rouge a repoussé des offres qui auraient pu
" le séduire, si le sentiment de l'allégéance ne
" l'avait pas dominé. Des sommes collectives,
" à un montant total de plus de quatre millions
" de piastres, des hommes et des armes ont été
" offerts, et le tout a été refusé par ces *rebelles*,
" que l'on voudrait faire pendre aujourd'hui
" par l'expédition que d'autres voulaient les

" déterminer et les aider à attaquer."

Le lieutenant-gouverneur Archibald avait à peine pris en mains les rênes du pouvoir que les féniens menacèrent les frontières de la colonie. Les troupes régulières ayant été rappelées, le gouvernement se trouvait impuissant à repousser l'invasion. Force fut au lieutenant-gouverneur d'accepter alors les services que Riel et Lépine lui offrirent spontanément. Ils organisèrent en quelques jours un corps de volontaires assez imposant pour intimider les envahisseurs. De *rebelles* qu'ils étaient réputés la veille, les voilà devenus les défenseurs du trône et du drapeau britanniques Deux prétendus assassins veillent sur les destinées de l'empire. La reine en a fait ses sentinelles avancées. Peuvent-ils être flétris après avoir offert leur sang pour protéger la constitution ? Seront-ils condamnés par les lois qu'ils ont contribué à sauvegarder ? Ils ont offert leur poitrine à l'ennemi, va-t-on leur donner l'échafaud pour récompense ? Aujourd'hui des héros, demain des criminels ! Ne seront-ils pas plutôt des martyrs ? Etranges criminels que la patrie en danger appelle à son secours et qui font un rampart de leur corps à ses institutions menacées.

Le horde fénienne ainsi paralysée dans ses efforts, dut se dissiper sans coup férir. De leur côté, Riel, Lépine et les volontaires qu'ils commandaient retournèrent à leurs occupations, avec la confiance qu'une amnistie générale serait bientôt proclamée. Leur dévouement n'effaçait-il pas dans l'esprit de la reine, le souvenir de leur faute, qui pouvait être une erreur mais non pas un crime ? Pouvaient-ils s'atten-

dre à un châtiment lorsqu'on leur devait tant de reconnaissance ?

Les élections pour les Communes ont lieu en 1873 et Riel est élu député du comté de Provancher. Il se rend à Ottawa pour assister à la session de 1874. Mais poursuivi, traqué par les orangistes qui ont juré de venger par sa mort l'exécution de Scott, il lui faut se déguiser, se cacher, changer de domicile au moindre soupçon qu'il a d'être découvert ou filé. Par bonheur, il compte autant d'amis qu'il y a de Canadiens-Français dans la province. Réfugié à Hull, sur le territoire de la province de Québec, entouré d'une population dévouée il peut y braver en paix la rage des fanatiques, mais qu'il ne se risque pas dans les rues d'Ottawa. Une mort à peu près certaine l'y attend. La police de Manitoba et d'Ottawa chargée d'un mandat d'arrestation va le saisir, s'il échappe aux poignards et aux balles des assassins. Cependant, le 30 mars, il quitte sa retraite de Hull et se rend seul au parlement où il prête serment d'allégéance comme député de Provancher, en présence du greffier des Communes. La nouvelle s'en répandit avec la rapidité de l'éclair. Tout le monde crut qu'il allait prendre son siège dans l'après-midi. Il fallait voir la foule se presser aux abords du parlement. Une véritable marée humaine montait de toutes les rues, de toutes les avenues, venant battre de ses flots murmurants les marches du pérystile du palais législatif. Les uns s'attendaient à voir entrer Riel entouré d'une phalange d'amis, de toute la députation canadienne-française, sa garde d'honneur : les autres croyaient qu'il se glisserait incognito à travers la foule. On le

cherchait partout. Un homme de haute taille, au teint basané, portant de longs cheveux apparaissait-il, des loustics de crier : le voilà ! et tous les regards se tournaient vers l'homme désigné et la foule faisait remous sur ses pas. La police fut sur le point d'arrêter M. Béchard, le député de Napierville, sur sa ressemblance avec Riel. Çà et là, dispersées dans la masse grouillante, on remarquait des figures sombres, farouches, aux sourcils froncés, ayant une main cachée sous un habit boutonné jusqu'au col. Avaient-ils un poignard ou un revolver sur le cœur où fermentait la pensée du crime ? Veillaient-ils sur les jours de Riel qu'ils savaient menacés ? La détermination qu'on lisait dans leur regard inspirait l'effroi.

A trois heures, cette foule avide, émue, haletante se précipita vers les galeries de la chambre. Ce fut peine perdue. Riel ne parut pas : mais le fameux Clarke, procureur-général de Manitoba, l'ennemi juré de Riel, fut mandé à la barre de la chambre sur motion de M. Bowell l'un des chefs orangistes. M. Mousseau, alors député du comté de Berthier faisait de cette séance le rapport suivant :

"Tout ce qu'a dit Clarke, jusqu'à présent, peut se résumer à ceci : après avoir, en sa qualité de procureur-général, mis devant les Grands Jurés un indictement contre Riel, obtenu un *True Bill*, et s'être fait donner un mandat d'arrestation, il s'est mis à la tête de la police de Manitoba et d'Ottawa pour prendre Riel. Il n'a été quelque chose à Manitoba que par Riel et son parti. Quand il a cru que la trahison pouvait le servir, il a trahi—deux ou trois ans après avoir joui des avantages que lui avait laissés le

parti français et catholique de Manitoba, quatre ans après le crime reproché à Riel. Sa déposition a déjà fait et fera un immense bien à Riel. Les Anglais, qui ont leurs préjugés comme les autres peuples, abhorrent les mouchards, les lâches et les traîtres. Cette figure de Clarke, cette figure de Caïn, qui veut se faire le bourreau de Riel après avoir courtisé son amitié, leur inspire une invincible répulsion, un mépris sans bornes. Leur sympathie se déplace ; celui qu'ils appelaient quelquefois le bourreau de Scott ne sera plus bientôt, s'il ne l'est déjà pour eux que la victime de Clarke !

" Le fait le plus important de la séance de mercredi, 1er avril, a été la nomination d'un comité chargé de s'enquérir des causes des troubles du Nord-Ouest, en 1869 et 1870; et si une amnistie a été promise. Ce comité se compose de MM. D. A. Smith, Bowell, Richard, Baker, Moss, Masson, Geoffrion, Jones et l'hon. M. Abbott, qui ont de suite commencé à siéger le lendemain et ont envoyé des *Subpœna* à grand nombre de témoins du Nord-Ouest et d'ailleurs "

Tout le peuple est en émoi. Des assemblées se forment dans les villes, les villages, les paroisses ; la province de Québec, le Manitoba, le clergé en tête demandent l'amnistie. A cette prière, les orangistes du Haut-Canada, les protestants de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick répondent par les cris. " *Mort à Riel ! mort à l'assassin de Scott.*"

Après de longs débats, d'éloquents discours prononcés par MM. Masson, Prévost, Mousseau, Laurier, Ouimet, Desjardins, Rochester, Baby, Malcom Cameron et autres d'une part ;

après de violentes déclamations vociférées par MM. Bowell, White (Hastings), White (North-Renfrew) McKay, Wright, Orton, McKenzie, Hyliard Cameron, d'autre part, le vote fut pris le 16 avril, sur la motion de M. Bowell demandant l'expulsion de Riel, qui fut emportée par 124 voix contre 68.

Riel était chassé des communes, le fanatisme triomphait de la raison politique, de la reconnaissance sociale ; mais les Canadiens français, s'étaient montrés unis comme un seul homme. Battus par le nombre, nous restions forts de notre devoir accompli, de notre patriotisme. Notre défaite équivalait à une victoire. Nous tenions nos rangs serrés, dans une confraternité de cœur, de sang et de foi, qui fit pâlir nos ennemis au sein même de leur triomphe. Peut-être n'est-il jamais sorti autant de gloire d'un outrage.

Le 3 septembre de la même année, les Métis vengeaient l'honneur de leur chef en le réélisant dans le comté de Provancher, mais cette fois encore, l'amnistie n'ayant pas été proclamée, il ne put prendre son siège.

L'amnistie! cette question a soulevé d'interminables discussions dans la presse et à la tribune, provoqué des démarches sans nombre de la part de nos chefs politiques, de nos évêques et du clergé, donné lieu à des centaines de requêtes qui ont été déposées au pied du trône.

Lord Cornarvon, secrétaire d'Etat pour les colonies resta inflexible.

Vers la fin d'avril, Riel descendit à Montréal, où il séjourna quelque temps chez un ami, au

faubourg Saint-Joseph. Nos premiers citoyens mis dans le secret de sa retraite le visitaient la nuit, se faisant un honneur de faire sa connaissance. Il se rendit ensuite aux Trois-Rivières, qu'il quitta probablement pour retourner au Nord-Ouest.

Longtemps toutefois, on le crut parmi nous, caché dans quelqu'endroit ignoré du pays. On le disait tantôt à Sainte Anne de Beaupré, tantôt dans les cantons de l'Est ou sur la côte du Sud. Un étranger de haute-taille, brun, portant moustaches et de longs cheveux, arrivait-il dans une localité, c'était Riel. C'est ainsi que j'eus l'honneur de représenter le chef métis à la Rivière-du-Loup, grâce à la manie mystifiante de mes amis Alex. Fraser et consorts.

LA RIVIÈRE DU LOUP.

J'ai connu jadis trois Rivières du Loup, dans la province de Québec, dont une seule était de fait une rivière, c'est celle qui débouche à Saint-George de Beauce, dans la Chaudière dont elle est l'un des plus grands tributaires. Quoiqu'elle charrie de l'or, elle paie son tribut en eau plutôt qu'en or. Cependant on y a trouvé de très belles pepites. C'est là, je crois que M. Humphrey a le mieux réussi dans ses opérations minières. Tout auprès des gisements aurifères s'ouvre un petit cimetière délabré, perdu dans les ronces où gisent cinq ou six victimes de la soif de l'or. Ils étaient venus chercher fortune, ils n'ont trouvé que la fin de leur infortune. Au lieu de ravir ses trésors à la terre ils lui ont laissé leurs dépouilles. Le trou qu'ils ont creusé leur a servi de tombe.

Les deux autres rivières du Loup n'étaient pas des rivières, mais bien et dument de beaux grands villages, la Rivière-du-Loup *en haut* et la Rivière-du-Loup *en bas*, désignation qui leur est venue de leur position géographique vis-à-vis Québec, la première étant au-dessus, la seconde, au-dessous de notre capitale. Ces deux villages devenus depuis, deux villes, ont pris les noms de Louiseville et de Fraserville.

D'où vient ce nom de Rivière-du Loup ? Quelque chef sauvage appelé *Le Loup*, y avait-il sa cabane ? Les loups fréquentaient-ils autrefois ces parages en troupes ? l'histoire ne nous en dit rien.

De la rivière, le nom a passé au premier établissement, s'est étendu ensuite au village, mais la ville l'a repoussé en s'éloignant de la rivière Elle a oublié son origine, méprisé son berceau. Cela se voit si souvent parmi nous, que je ne lui en ferai pas reproche. Avec cela qu'elle détruisait l'anomalie d'une rivière qui tout en étant rivière est en même temps une contrée formée de terrains, de rochers, d'arbres, en même temps une ville de quelques milliers d'habitants. Fraserville est un nom de reconnaissance pour les dons généreux de la famille Fraser. Il a été inspiré par de bons sentiments, il sera bien porté.

Charmante petite ville, pleine de promesses, rendez - vous des touristes américains, des familles fashionables du Canada. qu'égaient les baigneurs, les baigneuses, les valseurs, les valseuses, des concerts, des bals, des diners, de bruyants pique-niques, des régattes, où les amoureux se tressent des bouquets de fleurs sans épines, pour le moment du moins, où les

politiciens de haute volée trouvent un refuge contre les pétitions, les requêtes, les demandes de places, les soumissions et les contrats. Les aigles s'abattent des hauteurs jusques sur le rivage. Fuyez tendres colombes ! Sir John A. McDonald y a passé les dernières vacances avec l'hon. A. P. Caron, son jeune collègue, le brillant ministre de la milice, son ami de cœur plus encore que son disciple politique.

Pour être une station balnéaire fort recherchée, Fraserville n'en est pas moins, un port de commerce en été, une place importante d'affaires en toute saison. Les heureux du monde, les riches y cherchent le plaisir, sans le trouver toujours, les malades y puisent la santé, les jeunes y sont en quête d'aventures galantes, les vieux s'y croient à la fontaine de Jouvence, mais dans cette affolement des étrangers, la population résidente y poursuit activement ses travaux et son commerce. En face de la salle de bal, contrastant avec l'harmonie des flons flons et les bruyants trintrins des verres et des bouteilles, on entend le bruit des marteaux de forge qui charmaient l'oreille de Pythagore, et les ronflements sonores de la vapeur. Dans le port, le yacht fleuri plein de chansons, de petits cris de mouettes effrayées, de gaieté folle se croise avec le bateau à vapeur affairé, avec les goélettes chargées des produits du golfe et de la côte nord : au parfum des fleurs se mêle l'odeur de la morue, de l'huile de marsouin ou de phoque et du musc des pelleteries. A côté du papillon, sur la même fleur, vous voyez l'abeille puisant le miel qui nourrit, la cire dont on fait des flambeaux et des cierges, des flambeaux pour éclairer la marche du pro-

grès, des cierges pour éclairer l'autel.

L'affluence des étrangers à Fraserville, durant la belle saison est un luxe agréable, un surcroit de ressources sans doute, mais ils disparaîtraient que sa prospérité n'en serait pas atteinte. Elle peut se suffire à elle-même, par son industrie, ses moyens naturels, ses chemins de fer, son port dont elle sait tirer parti avec intelligence. Les sacrifices ne lui coûtent pas, elle sème à pleines mains assurée qu'elle est d'un rendement au centuple. Il n'en est pas de même de Cacouna qu'un caprice de la faveur ou la vogue a fait naître, qu'un souffle peut emporter, gentil château de cartes dont s'amusent les désœuvrés du beau monde.

L'Evénement du 16 septembre dernier, résumait les progrès de Fraserville dans les lignes suivantes qui sont bonnes à conserver :

" Le ministre de la milice a fait l'acquisition de la résidence qu'il habitait cet été.

Le sergent d'armes de la Chambre des Communes, M. Macdonnell, a aussi acheté une résidence d'été.

M. Bates, d'Ottawa, a fait ériger une superbe villa au prix de $[illegible],000.

M. J. E. Pouliot s'est aussi fait construire une fort belle résidence.

L'hon. M. Thériault, ci-devant membre de l'exécutif du Nouveau-Brunswick, vient d'acheter une très-belle résidence qu'avait fait construire M. Fortin.

La propriété Beaulieu, près du quai, a été achetée pour la somme de $25,000 par la compagnie Sénécal qui va y ériger au coût de $60,000, un grand hôtel et une dizaine de villas.

Une quarantaine de maisons ont été construites cet été dans les limites de la ville.

Le prolongement de la voie de l'Intercolonial jusqu'au quai est à peu près terminé.

Une succursale de la banque Jacques-Cartier sera ouverte en cette ville, le premier d'octobre.

Le gouvernement fédéral doit construire un bureau de poste, ici, l'an prochain. A l'heure qu'il est, il est reçu sept courriers et il en est expédié sept tous les jours.

Le port doit être déclaré port d'entrée et un officier de douane sera nommé bientôt.

Il manquait un journal à Fraserville, M. Mercier du *Quotidien* vient de combler cette lacune. On dit que cette petite feuille grandit de jour en jour, qu'elle couvre déjà de son ombre favorable plus d'un millier d'abonnés.

A L'HOTEL LAROCHELLE

Nous voilà donc tous cinq rendus chez Larochelle, de retour de notre visite à Cacouna. C'est l'heure du dîner. Il y avait plaisir à manger chez Larochelle, d'abord pour le choix exquis des plats et ensuite pour la vélocité du service. On y exécutait la cuisine, comme on exécute un concert. Le mot d'ordre donné, cuisinier et cuisinières partaient d'ensemble : l'épinette pétillait dans le poële, les casseroles jouaient des cymbales, la chaudière faisait entendre un son d'ophycléide, les viandes tressaillaient en dansant dans la poële, les poulets en mourant poussaient l'*ut* de poitrine, les pommes de terre frites semblaient se tordre de rire pendant que le beurre grillait d'impatience. On

nous offrit une oie ambitieuse qui voulait essayer pour nous le chant du cygne, nous la refusâmes sous prétexte qu'elle sentait la roche tarpéienne.

—Désirez-vous une tranche de caribou ?

—Merci.

—Des ortolans ?

—Rendez leur la liberté.

—Un ragoût de pattes ?

—Laissez le fuir. Du reste en fait de pattes j'en ai assez de *Pat* O'neil pour aujourd'hui.

Et nous voilà à table, une table longue, longue à n'en plus finir, qui permet de loger la famille à un bout sous les soins de la mère, pendant que M. Larochelle à l'autre bout dépèce les viandes et sert les convives étrangers. La mère fait babiller les enfants, remue les tasses, les cuillers, donne des ordres aux domestiques, pour avoir l'air de ne pas prêter l'oreille à notre conversation animée, mais on sait bien qu'elle n'en perdra pas un mot.

Madame Larochelle était d'une beauté remarquable : elle rappelait les traits de la Fornarina si souvent reproduits dans les tableaux de Raphaël. M. Larochelle ressemblait de très près à M. L. A. Senécal, le grand entrepreneur, notre célébrité du jour.

Cochu est à la droite de Larochelle. Quarante ans, œil noir très vif, lèvres voluptueuses, teint animé, taille élevée, en somme Cochu était un fort bel homme. Veuf, on dit qu'il vient mettre au bureau de poste de la Rivière-du-Loup, une lettre à l'adresse de la fille du maître de poste, dans laquelle il a glissé un anneau de fiançailles.

A ses côtés, Pouliot, 27 à 28 ans avocat

d'avenir, esprit pénétrant, travailleur, financier habile, il est sur la voie de la fortune.

Dionne, 27 à 28 ans, gâté par une trop bonne mère, timide dans ses hardiesses, il y a de l'enfant jusques dans ses actes d'homme. Un bout de lisière traîne au bas de son pantalon. Oh ! par exemple le cœur sonne d'airain, midi à midi, jamais à quatorze heures, loyal et droit comme l'épée du Roi. Avocat comme Pouliot, ses succès passés lui assurent une brillante carrière.

Alexandre, 33 ou 34 ans, enfant espiègle passé maître en farces et gascon, la tête garnie d'idées grivoises. Orateur abondant et poëtique il acquerrait une grande influence, s'il était moins insouciant, s'il tenait ses forces et ses talents en activité. Trop souvent hélas ! il les laisse s'assoupir. C'est au cri du besoin seul qu'elles s'éveillent.

Vers le milieu de la table étaient assis en vis-à-vis, deux étrangers qui paraissaient engagés dans une conversation animée. L'un d'eux était un beau vieillard, aux traits d'une régularité parfaite, portant une épaisse chevelure blanche toute bouclée : l'autre, plus jeune, petit, trapu, pétulant, pestant contre tout, avait un accent parisien très prononcé.

—Ce sont deux français ? demandai-je tout bas à M. Larochelle ?

—Je crois que le petit est français de France, mais l'autre, le vieillard est un français du Canada, c'est M. Lévêque de la Rivière Ouelle.

—Ils causaient si haut qu'on ne pouvait se défendre de les entendre.

—Ainsi, dit le petit français, vous étiez à Paris en 1848, vous avez assisté à la révolution ?

—Eh oui, mon cher monsieur, j'étais là en 1848, j'ai vu les carosses du Roi Louis Philippe j'ai entendu le grand cri des ouvriers et des élèves de l'école polytechnique. " Vive la Réforme " : J'ai vu les barricades du 22 et du 23 février. Thiers triomphant et Guizot vaincu, le Roi en fuite, emporté comme par un coup de vent.

—Vous pouvez me raconter des scènes de l'histoire de mon pays dont vous avez été témoin et que je connais par les auteurs, mais de mon côté j'ai des choses bien autrement ineffables à publier sur le vôtre.

Imaginez-vous que je suis né avec la passion avec la fureur de la chasse. Pas de chien qui soit plus sensible que moi au son du cor, à l'hallali. J'en tiens surtout, pour le gros gibier, pour le sanglier, le cerf, le loup, ah ! le loup ! Je l'ai chassé dans les Ardennes, en Hongrie, en Russie, jusques dans l'Ukraine. Ayant entendu parler de vos orignaux, de vos caribous, de vos chevreuils, de vos ours, je résolus de venir en tâter un peu, histoire de m'entretenir la main, en attendant que j'aille affronter l'ours gris des Montagnes Rocheuses et le buffalo des pampas de l'Amérique du Sud.

En débarquant à Québec, il y a trois jours, j'entends prononcer le nom de la " Rivière-du-Loup. M'adressant à la personne qui avait prononcé ce nom de Rivière-du-Loup " je lui demandai s'il y avait beaucoup de loups auprès de cette rivière.

—A la Rivière-du-Loup Monsieur, les loups se comptent par milliers. Il n'y en a pas moins de 2 à 3 mille. M'enquérir du site de la Rivière du Loup, de la route à prendre pour y aller,

fut pour moi ma première affaire. Tout mon attirail de chasse étant prêt, je pars, je file par votre chemin de fer et j'arrive ici presqu'essoufflé, tant j'avais d'ardeur à la curée.

En prenant une bouchée à la hâte, je m'informe auprès du propriétaire, de l'endroit où je pourrais rencontrer quelque troupe de loups.

—Des troupes de loups ? exclama-t-il sur un ton qui voulait dire : " Etes-vous fou mon ami ?

— Certainement, repris-je, une troupe de loups ! vous voyez mes armes : voici mon chassepot, mon fusil à percussion de Gallant, calibre 12, mon Remington. En fait de couteaux-poignards, de Bowie knifes, de bracelets, j'ai tout ce qu'il me faut. J'arrive de France tout exprès pour faire la chasse à la grosse bête, et voilà qu'on débotté on me signale une bande de loups dans ces parages. Sans faire ni un ni deux, je prends le train, je viens et me voilà. Dites-moi maintenant où est la Rivière-du-Loup. Dès que vous m'aurez indiqué la rivière, mon flair de chasseur trouvera bientôt les loups.

—La rivière coule au bas de la côte, à quelques arpents d'ici.

—Et les loups, vous ne savez pas où ils gitent en ce moment : vous n'êtes peut-être pas chasseur ?

—Vraiment Monsieur, me répondit-il avec un air de pitié, je ne vous comprends pas. Auriez-vous cru par hasard, que parce que notre village porte le nom de Rivière-du-Loup, il devait nécessairement être peuplé de loups ?

—Sans doute : on m'a même assuré qu'il y en avait de deux à trois mille.

—Il est bien vrai, Monsieur que cette localité, le village et la paroisse portent le nom de

Rivière-du-Loup, mais les seuls loups qui s'y trouvent sont des hommes, des femmes et des enfants. De ces loups-là, on en compte de fait environ 3,000.

Un grand monsieur qui nous écoutait vint à l'appui du dire du propriétaire, ajoutant pour me convaincre, qu'il était né lui, à la Rivière-du-Loup, en bas, et qu'il habitait présentement la Rivière-du-Loup, en haut.

—Alors, mon ami, lui répliquai-je, vous êtes donc un poisson anadrôme, puisque vous allez ainsi d'une rivière à une autre.

—Pardon monsieur, je ne suis pas un poisson *d'nom drôle !* je suis un bon vivant par exemple, et comme vous êtes un Français de la vieille France, et que je les aime moi, les français, je vous prierai d'accepter une giffle ?

—Nom d'un petit bonhomme, m'écriai-je furieux, je n'accepte de giffle qu'à la condition d'en rendre dix pour une.

—Vous êtes trop poli mon ami, répliqua-t-il, commençez d'abord par en accepter une, et me prenant par le bras, il me porta plutôt qu'il ne m'amena à la buvette. Je vis alors qu'il entendait par giffle une consommation, un verre de vin ou un bock quelconque.

Me trouvant dans un pays où les rivières sont des villages, les habitants des loups, un verre de vin, une giffle, je me résignai à me laisser vivre sans plus rien dire, jusqu'au passage du train qui retourne à Québec. Vous êtes le premier à qui j'aie parlé de cette mésaventure.

—Vous me faites souvenir, reprit le vieillard, qu'en 1848, lorsque je vis le roi Louis Philippe en carosse.

—Bien ! bien ! monsieur, je pars à l'instant, dit le Français, en se levant de table : me feriez-vous le plaisir de me dire qui vous êtes ?

—Certainement, monsieur, je suis Lévêque.

—Lévêque, dites-vous ?

—Oui monsieur, Lévêque, de la Rivière-Ouelle.

—L'évêque d'une Rivière ? Ouf ! c'en est trop ! Bonsoir monseigneur, et veuillez m'accorder toutes les indulgences, toutes les grâces que Votre Grandeur peut octroyer à un païen de mon espèce. Encore une fois, bonsoir !

Nos deux commensaux disparus, le fou rire éclata aux deux bouts de la table. Avouons qu'il y avait de quoi.

***

Je me ménageais de profiter du temps de la sieste pour me faire raconter par mes compagnons, comment ils s'y étaient pris pour réussir leur bouffonnerie de Cacouna ; mais à peine étions-nous au salon depuis dix minutes, que deux jeunes filles de 17 et 20 ans, accompagnées de leur mère, vinrent nous y rejoindre. Après celles-là, il en vint deux autres, puis trois, puis deux encore, bref ! le salon fut bien, tôt rempli. Je voulus quitter mon siège. Madame Larochelle me retint en me disant qu'on allait avoir de la musique et du chant. Je sentais que tous les regards étaient tournés vers moi ; ils me pesaient. Si je levais la vue, les yeux de toutes ces femmes se baissaient. A la porte principale se tenaient debout un groupe nombreux d'hommes curieux, qui s'agitaient changeaient de place, passaient tour à tour au

premier rang. De la place où j'étais, je pus entendre :

—C'est celui qui a des grands cheveux !

--Il a bien l'air d'un sauvage !

—C'est lui qui a tué cet anglais ! on ne le dirait pourtant pas méchant à le voir.

—Comment, c'est un meurtrier ?

—Tu le vois bien, puisqu'il est avec des avocats. Il était évident que la comédie de Cacouna se répétait ici, plus en grand. Je cherchai des yeux, Alexandre. Il était debout avec M. Larochelle, près d'une porte donnant sur les appartements de la famille. Il me fit signe d'aller à lui : je m'y rendis.

Tu es un misérable ! lui dis-je : tu me paieras ce vilain tour plus cher que tu ne crois.

Derrière la porte entrebaillée, j'entendis une voix de femme s'écriant : " c'est lui ! c'est lui ! " mais je n'y prêtai pas d'attention, vu que juste à ce moment, une jeune fille se mit à brasser le piano pendant que les hommes faisaient irruption dans le salon. Sans le moindre soupçon, que ce cri proféré par une femme pouvait être un nœud d'intrigue, sans aucune émotion, j'allai reprendre mon siège.

Une chanson, Mlle Lucie : une chanson s'il vous plaît ?

La jeune fille du nom de Lucie ne se fit pas prier. Crut-elle me faire plaisir, je ne saurais le dire, mais elle chanta Diavolo, qui représentait sans doute le brigand Riel, dans son imagination.

Voyez sur cette roche,
Ce brave à l'air fier et hardi,
Son mousquet près de lui,
C'est son fidèle ami :
Voyez comme il s'approche,

Un plumet rouge à son chapeau,
Il est couvert de son manteau
Du velours le plus beau.
Tremblez ! enfants de la tempête,
Au loin l'écho répète,
Diavolo.... oh ! oh ! Diavolo !

***

Il menace fa tête
De l'ennemi qui se défend,
Et pourtant l'on prétend
Qu'il est tendre et galant.
Plus d'une qu'il arrête :
Témoin, la fille de Piétro,
Pensive entre au hameau
Dans un trouble nouveau.
Tremblez etc.

Tout le monde applaudit frénétiquement la chanson : les jeunes gens félicitèrent la chanteuse, sa mère était dans le ravissement pendant que les autres jeunes filles restaient figées de dépit. M. Robert, voudrait-il nous chanter les *louis d'or* de Pierre Dupont ? demanda Madame Larochelle. Je crois entendre encore la voix tonitruante de M. Robert :

Un soir le long de la rivière,
A l'ombre des verts peupliers,
Près du moulin de la meunière,
Passait un homme de six pieds.
Etc, Etc., Etc.

—Si l'on invitait M. Riel, dit une petite fille de quinze à seize ans, il me semble qu'il doit savoir chanter ?

" Tais-toi, petite folle, lui répond une grande brehaigne aux cheveux jaunes, tu devrais comprendre qu'il ne peut pas chanter, puisqu'il a tué un homme."

Après le chant, un quadrille fut organisé. Nos canadiennes dansent généralement avec

beaucoup de grâce : il faut dire aussi, que la danse est le plaisir qu'elles recherchent avec le plus d'ardeur. Elles ne s'en lassent pas : une bonne danseuse, dans une danse vive, tiendra tête à deux ou trois danseurs et les vaincra successivement, leur cassera les jarrets, sans qu'elle paraisse être fatiguée.

Le quadrille est une danse posée, qui requiert avant tout de l'élégance dans les mouvements, de l'aisance dans les évolutions. On a le loisir d'y causer, d'échanger des compliments, des mots d'amour. Dans la chaîne qui se forme de la main à la main court un fluide électrique dont la batterie est dans le cœur : les regards s'échangent, le teint s'anime, les sourires parlent, les corps frissonnent de volupté, la musique porte à l'abandon : on ne sait ce qu'on est ni ce qu'on désire.

La danse finie, vous retournez à votre place, le rêve est effacé.

***

Toujours décidé à partir le lendemain pour Rimouski, à onze heures, je priai M. Larochelle de me conduire à ma chambre. Quand rendu en haut de l'escalier, je lui souhaitai le bonsoir, j'entendis répéter encore d'une voix touchante, les deux mots " c'est lui ! c'est lui ! " et j'aperçus en même temps au bout du passage, une jeune fille qui se jetait dans les bras d'une femme, assez âgée, comme pour y chercher un refuge contre quelque danger.

— Alexandre, me dis-je à moi-même, voudrait-il maintenant changer sa comédie en roman, en y introduisant des rôles de femme ? Il en est bien capable !

Je n'en dormis pas moins toute ma nuit d'un sommeil profond.

***

Dès six heures du matin, j'entendis frapper discrètement à ma porte.

—Qui est là ?

—C'est moi, Larochelle.

—Bien ! le temps d'entrer dans mon double étui et je suis à vous.

—Avez-vous bien dormi, M. Montpetit ?

—J'ai dormi comme un seul homme.

—Je craignais que le tapage qu'ils ont fait en bas ne vous eût dérangé.

—Pas le moins du monde, mais j'y pense : Alexandre vous a-t-il raconté ses manigances d'hier chez Pat O'Neil et chez le père Dionne ?

—Vous pouvez bien croire qu'il n'a pas manqué de s'en vanter : il est l'indiscrétion même. Pour moi, je n'en suis pas surpris, il n'en fait jamais d'autres. Aussi, sachant ce que je sais, je vous avoue, nonobstant le plaisir de votre société que j'ai hâte de vous voir partir pour Rimouski. Vous êtes encore trop près de la ville. On ne sait pas ce qui peut arriver. Vos ennemis, et ils sont nombreux, pourraient bien vous relancer jusqu'ici.

—Qu'entendez-vous par mes ennemis ?

—Vous vous doutez bien que je suis les journaux, et chacun sait que la meute orangiste est sur votre piste.

—Quoi ! vous aussi M. Larochelle ! Ils vous ont fait accroire, à vous, que je suis Louis Riel ! Pour le coup, il faut tirer l'échelle. Je suppose que toutes les personnes réunies au salon, hier soir, y sont venues pour voir Riel ?

—Vous pouvez en être sûr.

—Allons ! permettez que je me regarde dans le miroir, afin de constater que c'est bien moi et non pas le nègre que vous avez éveillé à ma place.

—Vous êtes d'un bon naturel, M. Montpetit. Il faut que vous soyez fort pour avoir le courage de rire dans la position où vous êtes, toujours entre la vie et la mort.

—Merci de vos compliments, M. Larochelle : à quelle heure le déjeuner ?

—Dans une demi heure : le train part à 8 heures précises.

En faisant ma toilette, je ne pouvais m'empêcher de rire de la naïveté de ces gens victimes du dupeur Alexandre. En même temps, je regrettais de ne pouvoir me rendre compte de ses supercheries, de ses ruses pour capter la confiance générale. Il me fallait partir sans avoir pu satisfaire ma curiosité sur ce point.

Quand je descendis de ma chambre, je trouvai le bas de l'hôtel rempli d'habitants de la paroisse de la Rivière-du-Loup et des paroisses voisines, venus pour assister aux funérailles de M. Georges Pelletier, l'un des hommes, les plus estimés de l'endroit, plus encore pour son caractère, ses vertus que pour sa fortune pourtant très considérable. Une foule nombreuse stationnait en face de l'hôtel.

Alexandre vint me trouver à table, pendant que je déjeunais. Il m'invita ensuite à sortir pour prendre l'air, en attendant ma voiture, qu'on attelait.

J'ai appris depuis qu'il avait amené le photographe du village pour prendre mon portrait, mais le va et vient des personnes et des voitu-

res, mes mouvements l'ont empêché de réussir.

J'ai également appris, qu'une assemblée avait eu lieu, la veille, après la soirée chez Larochelle, que des résolutions y avaient été proposées, des discours éloquents prononcés au sujet de Riel.

— Les uns voulaient lui présenter une adresse : d'autres prétendirent qu'une adresse serait une maladresse, une imprudence grave, dans les circonstances. Il y en eut qui voulurent former une bourse : on leur répondit que Riel était plns riche qu'eux. Bref ! la chose en resta là.

Plus tard, un des orateurs du jour me fit parvenir la péroraison de son discours. Je la reproduis ici pour lui faire plaisir :

" Par son père, dit-il, Riel a du sang français, du *fer* dont on fait les épées de bonne trempe ;

" Par sa mère, il a du sang indien, du *cuivre* sur lequel ne mord jamais la rouille de la honte Il est de plus chrétien et catholique, *argent* et *or* qui mêlés au fer et au cuivre forment le métal des cloches et des canons, des cloches qui nous appellent à la prière, qui annoncent l'entrée dans la vie de ceux que nous aimerons le plus et le départ de ceux que nous avons le plus aimés, gaies ou tristes suivant les dispositions de nos cœurs : des canons, qui tantôt rugissent de colère ou de vengeance, tantôt célèbrent la victoire, mêlent leurs voix aux réjouissances du peuple ou étonnent les voûtes du ciel de leur hosanna foudroyant.

" Riel a toutes les sympathies du peuple canadien français, toutes les tendresses du peuple métis, tout le respect des catholiques. Qui serait surpris de la haine à mort que lui ont

jurée les orangistes ? A la fois français, métis et catholique, à leurs yeux, voilà trois crimes qui font de Riel le dernier des misérables, mais à nos yeux il resteun héros, un martyr de l'amour de la patrie."

Lorsque je partis en voiture avec Alexandre, deux ou trois cents personnes nous accompagnèrent jusqu'à la gare, où nous arrivames au dernier coup de sifflet de la locomotive.

Avant d'entrer dans les chars, jôtai ma casquette et je saluai la foule. Les plus rapprochés murmuraient avec émotion. " Que Dieu vous accompagne et vous bénisse."

J'étais touché, plus qu'on ne saurait croire, de ces témoignages d'affection rendus à un homme généreux condamné à l'exil, pour avoir trop aimé sa patrie.

RETOUR DE RIMOUSKI.

Descendu à Rimouski pour soumettre quelques livres de pédagogie à l'examen de Mgr l'évèque de Rimouski, j'avais compté y séjourner cinq ou six jours au plus, et j'y passai trois semaines. J'y trouvai nombre de vieux amis qui me firent agréablement passer le temps, et un protecteur qui me rendit les plus grands services par ses conseils inspirés par la science, la bonté, l'amour vrai de la patrie, je veux parler de l'évêque lui-même, Mgr Jean Langevin.

J'ai eu de fréquentes entrevues avec ce bon prélat, et toujours, je l'ai trouvé le même, d'humeur égale et de plus en plus savant. Quelquefois, il me tendait la main pour me faire hâter le pas : alors il m'ouvrait les plus grands horizons : il me montrait au-delà du succès personnel, les devoirs envers la patrie, la vénéra-

tion dûe à l'Eglise, la grande morale universelle et l'éternité, une chaîne de hauteurs qui nous élève jusqu'aux pieds du trône de Dieu.

En sortant de chez l'évêque, je rencontrai une ou deux fois, M. le Grand-Vicaire Edmond Langevin, son digne frère, son inséparable. J'avais eu le plaisir de le connaître, à Montréal. il y a des années, ce qui lui permettait de me traiter comme le nom de *Montpetit* le comporte, c'est-à-dire en enfant gâté. J'ose espérer que cette amabilité à mon égard dure encore.

Dire que je partis de Rimouski serait mentir : mais dire que je m'arrachai de Rimouski est vrai ; tellement j'y avais pris racine. La preuve en est, c'est qu'au lieu de cinq ou six jours, comme je le projetais, j'y ai passé trois semaines. Je vous fais grâce des incidents de la route jusqu'à la Rivière-du-Loup. Devinez qui je trouvai sur le quai de la gare en y arrivant ? Alexandre Fraser, un sac de voyage à la main qui me saute à la tête en me criant.

—Enfin, te voilà misérable ! nous avons une rude action en dommages contre toi.

—Comment cela ?

—Ne devais-tu pas revenir dans quatre ou cinq jours, dans huit jours au plus, et voilà 3 semaines qu'on t'attend, trois semaines que je viens tous les jours te guetter au passage. Il m'en a coûté plus de cinq dollars de voiture, sans compter le prix des douceurs nécessaires pour me relever le moral à chaque déception.

—Je ne devais pas arrêter ici.

—Tu n'arrêtais pas, toi, mais nous t'arrêtions, nous : nous étions parfaitement organisés pour t'enlever : aujourd'hui, nous ne sommes pas

en force, et je me vois obligé de te suivre jusqu'à Québec.

—J'en suis enchanté.

—Me faut il pas que je te raconte nos machinations ? Notre plaisir ne sera complet que lorsque tu sauras comment nous nous y sommes pris pour te faire passer pour Riel, te faire bisquer et engeigner en même temps toute notre population sur ton compte ? Ne faut-il pas que je te donne aussi des nouvelles de l'empire des cœurs ? Tu te souviens de la petite ?..... mais justement, la voilà ! chut !

En ce moment, je vis entrer dans notre char, deux femmes se tenant par le bras, qui vinrent à pas lents, comme si elles eussent marché à tâtons, se placer sur le double siège voisin du nôtre et nous faisant face. Elles étaient mises avec goût quoiqu'en simple toilette de voyage : l'une d'elles étant voilée on ne pouvait dire son âge, l'autre accusait environ quarante ans. Tout, dans son maintien, dans son regard, dans sa toilette attestaient une bonne éducation.

—Tu la reconnais ? me souffla Alexandre à l'oreille.

—De qui veux-tu parler ? répondis-je sur un ton assez élevé.

Comme si ma voix eut eu un effet électrique sur la personne voilée, je la vis relever d'un mouvement brusque, le voile qui me cachait ses traits, et souriante, ses yeux se fixèrent sur moi.

—La reconnais-tu maintenant ? me demanda Alexandre.

—Il me semble l'avoir vue quelque part, mais je ne saurais dire où.

—C'est elle ! ..... Les trains se mettant en

mouvement, Alexandre me quitta tout à coup, sur ce mot, pour passer dans un autre char où il avait probablement quelqu'un à voir.

Je suis de l'avis de la Bruyère, quand il dit, qu'il n'est pas de plus beau spectacle que la vue d'une belle femme. Il aurait pu ajouter que pour chacun de nous, notre mère qu'elle qu'elle soit est toujours la plus belle femme du monde. La beauté parfaite n'existe pas : l'idéal est un rêve. Que de genres de beautés divers ! Il y a la beauté qu'on admire, la beauté qu'on aime, la beauté majestueuse et la beauté chiffonnée, la beauté douce et la beauté vive, la beauté plastique et la beauté élégante, la beauté sévère et la beauté à la mode, la beauté de l'ange et la beauté du diable. De quoi dépend la beauté ? Le plus souvent de la régularité des traits et de l'harmonie des formes, mais que de femmes tiennent leur beauté qui, d'une opulente chevelure, d'une bouche fine, de belles dents, qui, d'une fossette à la joue, de l'aisance des manières, de la souplesse des mouvements, d'un œil vif ou languissant, ou mystérieux, et voilé de longs cils ?

Cette jeune personne (elle avait au plus 20 ans,) qu'Alexandre m'avait désignée par ces deux mots, *c'est elle !* avait avant tout la beauté de l'âme, chaste, pure, qui se révélait dans la douceur de son regard, la candeur de son sourire. Toutefois ce regard si doux, constamment fixé sur moi, eût pu passer pour provocateur s'il n'eut été corrigé par le plus bienveillant sourire. Les yeux d'un bleu de mer profond étaient ombragés de longs cils noirs. Ses cheveux étaient d'un noir d'ébène, sa peau d'un blanc satiné légèrement teinté de rose sur les

joues ; son sourire creusait une petite fossette sur sa joue gauche. Nos mères eussent appelé cela un grain de beauté.

Je ne dirai pas que j'aimais cette jeune fille, mais je ne pouvais me lasser de la contempler, au risque d'être taxé d'effronterie. Du reste, son air si engageant ne m'excusait-il pas ?

D'où venait cette âme qui se versait tout à coup dans la mienne et la remplissait jusqu'aux bords ? Evidemment, je l'avais vue ou connue quelque part, mais m'était-il permis de l'avoir oubliée ?

Le siège d'en face n'était pas occupé. Un instant je fus sur le point de m'y rendre, afin d'apprendre de cette jeune fille le secret de notre connaissance mutuelle que je ne pouvais saisir, mais je ne sais quel sentiment de respect me retint. Les gens autour de nous la voyant me fixer avec autant de persistance que de sympathie, laissaient cette place vacante, se gênaient, quelques - uns même restaient debout, convaincus que je ne saurais résister à une aussi gracieuse invitation.

Je résistai pourtant, je pliai la tête sous tant de grâces et de faveurs. Moins orgueilleux, je fusse allé lui rendre mes hommages, lui demander pardon de mon hésitation, et jugeant de mon amitié par cette démarche respectueuse, elle m'eût sans doute pardonné : mais non, je m'appuyai sur le bras de mon siège et le front dans la main, je m'inclinai dans l'attitude d'un homme qui réfléchit profondément.

—Tu es un imbécile ! me souffla à l'oreille la voix de Méphistophélès Fraser.

—Tu as bien raison, mon ami.

—Alors, tu la boudes ?

—Comment veux-tu que je la boude puisque je ne la connais pas ? La connais tu toi ? peux-tu me présenter ?

—Te présenter ? non, car je ne la connais que de vue,—mais poursuivit Méphistophélès, qu'as-tu besoin de présentation auprès d'une personne qui est à toi de cœur et d'âme ? Son regard t'a distingué en arrivant, il ne s'est pas détaché un seul instant de toi. Tout un chacun l'a remarqué ; vous devenez l'objet de la curiosité générale. "Ira-t-il ? n'ira-t-il pas ?" les paris sont ouverts. " Il n'a pourtant pas l'air bête" se disent-ils entre eux : pendant qu'elle semble ajouter par son sourire engageant. " Vous voyez au moins que je fais de mon mieux."

" Regarde-la ! As-tu jamais vu une tourterelle caresser son ramier, sur la corniche du pigeonnier, en lui montrant les petites entrées ?

Par moments, j'aurais voulu dire à tous ces curieux indiscrets " Vous voyez bien que je suis paralysé, endormi — que cette femme est un médium qui m'a magnétisé ; par d'autres moments il me venait d'aller lui demander " Esprit que me veux-tu ? me voilà !" mais je la trouvais si belle ainsi, que je craignais de la déranger. Me cachant dans ma honte, perdant pied devant la pitié sardonique des gens je m'enfuis dans le char des fumeurs, laissant derrière moi Méphistophélès Fraser ricanant sur ma faiblesse.

Pour me donner une contenance, j'allumai un cigare et m'assis dans un coin, où fermant les yeux, je pus me faire une petite solitude : solitude étrange que peuplait en entier la radieuse figure de mon inconnue. Je m'en sentais illuminé intérieurement, mais cette lumière

était plus douce que tout-à-l'heure : elle éclairait et réchauffait mon cœur en même temps. Hélas ! j'avais beau essayé d'y lire quelque chose, d'y trouver un fait, un souvenir, un nom, nulle part je n'apercevais rien qui ressemblât de près ou de loin à cette forme vraiment angélique.

Mon cigare étant bon, ayant la conscience tranquille, pas de billet à rencontrer, je laissai vaguer mon imagination sous l'influence de ce rêve.

Je me revis à mes années d'enfance, de sept à dix ans, lorsque j'avais un mille et demi à faire à pied, tous les jours, pour me rendre à l'école. A un arpent de la maison de ma grand'-mère, qui me tenait entre soie et coton, je cachais mes souliers sous un groseillier du grand verger, afin de me rendre à l'école, pieds nus, comme faisaient les grands ou les braves de mon âge. Ils étaient déjà des hommes, je n'étais qu'un enfant à côté d'eux. Jaloux de me voir avec de bons souliers, ils se moquaient de moi, parce que j'étais bien chaussé. Assez naïf pour croire qu'il était de bon genre d'aller à l'école en courant les mares, pétrissant les boues, battant les poussières du chemin, pieds nus, je me mettais à leur unisson afin d'arriver à l'école aussi crotté que les autres. Depuis que je suis homme, on m'a répété souvent la même farce, à cette différence près, que les hommes m'ont fait me déchausser pour entrer, eux, dans mes souliers. Les hommes n'ont eu que cela de mérite, en plus que mes compagnons d'enfance.

Le soir en revenant, je remettais mes souliers. Si j'avais été premier de classe, je m'en vantais à ma grand'mère ; elle en était fière, mais pour

moi, je jouissais bien autrement d'avoir été à l'école, pieds-nus, sans qu'elle s'en fût aperçu.

Un jour, je m'en rappelle au plus vif, que je reprenais mes souliers après avoir joué dans les flaques d'eau, comme un chien fou, une petite amie, une enfant de mon âge me dit doucement : — André, ce n'est pas bien ! tu vas à l'école nu-pieds, ta meumière ne sait pas cela, tu attraperas des crevasses."

—Qu'est-ce que ça te fait à toi, la Gadelle ?

—Ça me fait de la peine, parce que je t'aime.

—Tu m'aimes, dis-tu, et pourquoi ?

—Je ne sais pas, moi, mais je t'aime.

Il me souvient d'avoir remis mes souliers sur cette parole affectueuse. Depuis, je les ai toujours gardés pour aller à l'école ; mais ce ne peut-être cette Adèle que nous nommions la *Gadelle*, car elle aurait plus de trente ans, lorsque cette enfant que je viens d'apercevoir en à vingt au plus.

—Serait-ce Julie ? avec sa robe blanche, ses rubans bleus, si rieuse, si folle à douze ans ? Julie ! oh non ! elle est morte deux fois, celle-la ! morte à l'hôpital, morte au souvenir même de ses parents. Une sœur de charité a fermé sa paupière.

Marie-Rose peut-être ? mais non encore, car celle-ci est une sylphide, et j'ai vu Marie-Rose, l'année dernière, large comme une tour et garnie de trois enfants joufflus, dignes bastions de cette tour.

Après Marie-Rose, je ne vois plus que ma femme, et depuis notre mariage, mon cœur n'a battu que pour elle. Décidément, il faut que cette jeune fille soit l'ange gardien de Riel, que

Méphistophélès Alexandre aura détourné de sa route pour l'attacher à mes pas.

—Tu dors ? me crie en ce moment Alexandre, en personne. Réveille-toi, que je te présente des amis.

M. le curé de Saint-B.... M. le curé de Saint-V... je vous présente M. Montpetit, un de mes anciens amis de collège. Je saluai : les dignes curés me firent presque la révérence.

—En voici un autre, ajouta Alexandre, un chasseur, un pêcheur enragé comme toi. Donne-lui la main, c'est un brave, c'est mon ami Lapointe.

– Brave ? un peu Monsieur, me répondit ce dernier, mais pas autant que vous.

Il ne me fut pas difficile de voir qu'Alexandre venait d'enrôler trois nouvelles dupes, affaire de passer le temps jusqu'à Québec.

Quelques mots sont échangés sur le printemps, le retour des corneilles etc., après quoi les deux prêtres retournèrent au char de première classe, pendant qu'Alexandre nous conduisait, Lapointe et moi, vers le char de la malle où nous attendait le conducteur, un ami intime.

— Tu as l'air fatigué Montpetit, me dit le conducteur, étends-toi donc sur le canapé.

—C'est cela, reposez-vous comme vous l'entendrez, reprit Lapointe, sapristi ! vous le méritez bien, après.....

—Chut ! souffla Alexandre, absolument maître de son homme : maintenant que nous sommes chez nous, mon cher Lapointe, racontenous ton histoire, comme je te l'ai dit, tu sais ? sans parler de l'autre affaire.

— Je comprends M. Fraser, vous avez été

mon avocat dans ce procès, vous en savez le court et le long : vous savez que j'étais coupable, pour le moins aussi coupable que Monsieur.....

—Ta ! ta ! ce n'est pas ça, commence par le commencement.

—Eh bien ! le commencement, c'est que j'ai tiré sur lui, et que si je l'eusse tué, je ne m'en ferais pas plus de reproches que M. Ri.....peut s'en faire d'avoir.....

—Tu n'y es pas le moins du monde ; parle nous d'abord de ta chasse.

—Ma chasse ? et c'est bien simple. C'était à l'automne et je chassais les canards en chaloupe, sur la batture, au montant : lui l'animal de Trudeau, me suivant sur la grêve les faisait lever hors de portée, et pour lui et pour moi.

Souvent, nous avions chassé ensemble et je l'avais presque toujours battu. Je m'en étais un peu vanté, je l'avoue, c'est là que j'ai eu tort. Par jalousie, pour se venger, il me guetta, prit les devants sur mes coups. Si je suivais la côte, il gagnait le large, flambant l'écho d'un coup de fusil, dès qu'il me voyait à mon *embelle* pour tirer. On revenait alors tous deux bredouille.

Un jour qu'il m'avait joué le même tour, il rapporta cinq *plongeux*, en se proclamant meilleur chasseur que moi. Je répondis que ces canards étaient de faux canards qu'il avait achetés, comme lui était un faux ami, un chasseur traître. Je le prévins, que s'il lui arrivait dorénavant d'aller sur mes brisées, de faire la levée devant moi, je ne manquerais plus mon coup. Ce fut là mon second tort.

Comme de fait, mon cher Monsieur, pas plus

tard que le même jour, vers trois heures de relevée, étant en chaloupe avec un de mes apprentis, je tombe sur un banc de canards de cent à cent cinquante, si tranquilles qu'ils me semblaient sommeiller leur mort dans le jonc de la batture. Je les mets en joue en disant bas à mon apprenti " avance doucement ! doucement ! " J'avais mon fusil à deux coups : les canards étaient en tas : je pouvais compter sur une douzaine à la jonchée. On approche, on approche, je vais tirer, lorsque *boum ! boum !* deux coups de fusil partis de la grève dispersent le camp comme une poussière. Je tire un coup dans l'éparpillement : plombs et peine perdus : va fouetter l'air mon ami !

En face de moi, debout sur la grève, je vois mon animal riant à gorge déployée. Sans faire ni un ni deux, je lui envoie mon second coup, et il roule sur le sable.

—Mort ? m'écriai-je en me mettant sur mon séant.

—Non, pas mort mais blessé assez grièvement,mais fut-il mort du coup que je ne m'en repentirais pas plus que lorsque vous avez.....

—Hip ! Hip ! le train arrivait à l'Islet. " Au plaisir mes amis, nous dit Lapointe, j'ai quelqu'un à voir ici."

—Voici encore une de tes blagues, Alexandre, à la fin, tu finiras par me mettre dans une fausse position vis-à-vis de la société entière.

—Tu te fâches ? fort bien ! sois tranquille désormais : Lapointe est la dernière victime que j'immole en ton honneur. Repose en paix : nous nous reverrons ce soir au " Mountain Hill House," où j'effilocherai pour ton édifica-

tion toute la trame de la comédie dont nous t'avons fait le principal acteur.

—C'est bien, à ce soir, au " Mountain Hill House." Là-dessus, je pris la position horizontale sur le canapé du conducteur de malles. Un instant, l'image de ma belle inconnue m'apparut dans le lointain, angélique, radieuse, puis le sommeil s'empara de moi pour ne me quitter qu'à Lévis.

Comme je me rendais au bateau passeur, un ami, Lactance Marquette échangea avec moi quelques paroles. J'entendis une voix de femme qui disait " c'est lui ! c'est lui ! " Je me détournai : c'était mon inconnue.

Rendu au " Mountain Hill," je descendis à la salle à dîner.

—Que prendrez-vous Monsieur ? me demanda une servante.

—Vous avez du hachis ?

—" C'est lui ! c'est lui ! " exclama une voix que je reconnus. La jeune fille mystérieuse était à la table voisine à côté de sa compagne. Evidemment, ces paroles venaient d'elle à mon adresse. Je ne pouvais les voir parce que je leur tournais le dos, mais je n'en fus pas moins étrangement troublé.

On m'apporta du hachis ; je n'y touchai pas je mangeai du pain avec des cornichons : je le méritais bien n'est-ce pas ? je mis du fromage dans mon thé avec un peu de sel en guise de sucre, puis jouant avec mon couteau sur mon assiette, une servante accourut.

—Que désirez-vous Monsieur ?

—Ce que je désire ? rien.

—J'ai cru que vous aviez appelé ?

—Ah ! pardon alors. Puisque vous y êtes je désirerais savoir si je suis fou oui ou non ?

—On n'a pas de ce mets-là ce soir, Monsieur.

—Tant pis pour moi alors.

—Excusez-moi Monsieur, je suis une nouvelle servante dans la maison : j'en parlerai à M. Dion, peut-être y en aura-t-il demain ?

—Vous le mettrez sur la carte si je le demande ? .

—M. Dion nous a recommandé de ne vous rien refuser.

—Fort bien, remerciez M. Dion pour moi : je me charge de le féliciter de votre intelligence et de votre zèle. Vous mettrez sur la carte du dîner, demain, *du fou a lier* vous m'entendez ?

Certainement monsieur. Du reste, on doit connaître cela à la cuisine.

—Je n'en serais pas surpris, dis-je en me levant de table— : j'en ai vu bien d'autres dans les menus d'hôtel.

LA FARCE EXPLIQUÉE

Un peu avant huit heures, j'entendis gratter à la porte vitrée de ma chambre, c'était Alexandre. Je t'apporte enfin le mot de l'énigme, me dit-il sur un ton théâtral !

—Misérable ! lui répondis-je, je ne sais à quelle sauce de dévorer, laisse-moi allumer le gaz, car je crains d'avaler des mouches, d'autres insectes peut-être, en te mangeant à la noirceur.

—Ayez donc des amis, reprend-il sur un ton câlin ; voilà près d'un mois que je m'évertue à faire de toi un héros, un martyr, et tu me

récompenses par une débâcle d'injures : tu veux me dévorer ? Riel est-il changé en ogre ?

—Vas-tu enfin aboutir avec tes explications ?

—Je ne suis venu que pour cela, et tu te fâches, tu m'engueules en arrivant.

—Dam ! me prends-tu pour un ange ?

—Oh ! pour cela non : et je suis sincère.

Après avoir allumé sa pipe, Alexandre commença le récit qui suit :

Parlons d'abord de l'hôtel de Cacouna.

Rien n'était prémédité dans cette fumisterie. Lorsque vous fûtes partis Dionne et toi, je demandai à ton ennemi Pat O'neil, pour faire rire mes compagnons à ses dépens, s'il avait suivi les affaires du Nord-Ouest ? A notre ébahissement, il nous raconta toute l'histoire de cette contrée depuis 1869, jusqu'à aujourd'hui, avouant franchement ses sympathies pour Riel, son aversion pour les orangistes. Il me vint alors une inspiration, du ciel où de l'enfer ? je ne saurais dire, mais que je crains bien d'expier en purgatoire. Prenant mon Pat à part, je lui soufflai dans le tuyau de l'oreille, en lui demandant la plus grande discrétion, *que tu étais Louis Riel.* A cette confidence, le petit singe se transforma ; sa mauvaise humeur disparut par enchantement, tout son être devint comme un petit paquet bien ficelé de plaisir et de bonheur. Cinq minutes après, le meilleur de sa cave était étalé dans le petit salon.

Tu vois d'ici maintenant, pourquoi Pat te plombait de l'œil, se roulait à tes pieds, comme une victime de Jaggernat Riel, pourquoi il te baisait les mains, ces mains glorieuses pour lui, rayonnantes du sang d'un ennemi.

En te conférant cette supériorité conven-

tionnelle nous décidâmes de te la faire expier, par une série de surprises nouvelles. Notre imagination eut vite fait. Nous décidons séance tenante de te conduire chez papa Témiscouata, alias le père Dionne, toujours comme étant Riel.

Pouliot sachant les relations d'amitié qui existaient entre toi et Georges, craignait pour le succès de la tentative, mais Benjamin, neveu du père Témisc, proposa de t'envoyer avec Cochu faire une visite au Saint-Sacrement, idée pieuse et méritoire, se faisant fort d'emberlucoquer la parenté pendant votre absence.

— Mais dis-moi, qui a payé notre écot à l'hôtel ?

—Personne : nous avons offert deux dollars à Pat. Au lieu de les accepter, il a voulu nous donner dix piastres pour venir en aide à Riel. Mais depuis, nous lui avons fait parvenir cinq piastres, gonflés que nous étions par la réussite de la farce.

—Parle-moi donc du tableau de l'église. En existait-il un réellement ?

Le tableau est de mon invention. J'aurais voulu que Cochu t'en fit la description dans le trajet de l'hôtel à l'église. Ce tableau burlesque devait représenter le sacrifice d'Abraham : Isaac étant lié sur un bucher, Abraham le visait avec un fusil à pierre, qu'un ange faisait rater en laissant tomber de l'eau d'un robinet breveté par Dame Nature, dans le bassinet ; mais Cochu s'y refusa, disant : " Je connais Montpetit, il ne voudra pas croire à l'existence d'une pareille toile : il suffira que je lui parle d'un tableau de maître arraché des mains des vau-

dales de France en 93, pour piquer s curiosité."

Inutile de te dire que Cochu en te gardant à l'église pendant un quart d'heure, pour ton bien sans doute, nous a donné plus de temps qu'il ne nous en fallait pour mésmériser la famille Dionne, à ton endroit et celui de Riel.

—Comment avez-vous réussi à mystifier George, lui qui me connaissait si bien ?

— En faisant les mystérieux : je le pris à l'écart et lui demandai s'il connaissait Montpetit de Québec ?

—Sapristi ! si je le connais, c'est un de mes amis, dûr : c'est ça qui n'est pas peureux de suite, et puis de service. La dernière fois que j'ai été en ville..... tu me connais ..... il a eu soin de moi mieux qu'un frère. Mais est-il avec vous autres Montpetit ? Il est peut-être dans la voiture que j'ai vu gagner vers l'église. J'aurais du plaisir à le voir.

—Oui, Montpetit est avec nous, mais aujourd'hui Montpetit n'est pas Montpetit.

—Je ne te comprends pas.

—Veux-tu me dire ce que ton père pense de Riel ?

— Comment ? Riel de Manitoba, on n'en pense rien, on se damnerait pour lui.

—Nous ne parlons pas de toi : tu es canadien-français de la plante des pieds à la pointe des cheveux : il s'agit de ton père : qu'a-t-il dit, lorsqu'il a vu Riel chassé de la Chambre ? Nous voulons le savoir, parceque nous connaissons le père : quand un soulier le chausse, il dit "*cà me va.*" S'il prend un pli il le garde. Nous voulons savoir s'il a paru favorable à Riel ou s'il a réprouvé sa conduite.

—Sapristi de saperlotte ! mon père à ses défauts, c'est possible : il tient trop fort à ses écus : il a peut-être raison avec un garnement de fils comme moi : mais il a aussi ses qualités : ah bien ! pas plus tard qu'hier, il a dit ici à table que l'occasion est venue de se montrer patriote : qu'évidemment, une lutte de race et de religion, nous menace. Riel a été chassé du parlement parce qu'il est français et catholique."

Mais pourquoi me faites-vous ces questions, pourquoi mêlez-vous le nom de Montpetit à celui de Riel ?

—Nous allons te confier la chose en secret, te laissant à juger de ce qu'il faudra faire ensuite. Riel et Montpetit se ressemblent d'une façon étonnante : on dirait deux jumeaux. D'aucuns prétendent qu'ils sont cousins germains, enfants de deux sœurs jumelles ; avec cela, ils ont l'un pour l'autre une affection de frères. Fuyant la rage de ses ennemis, Riel s'est rendu à Québec où rencontrant Montpetit, ce dernier lui a conseillé de se réfugier parmi les populations essentiellement françaises de la rive sud. Riel a suivi cet avis et c'est ainsi que Montpetit qui est en ce moment à l'église n'est pas le Montpetit que tu connais mais bien.....

—Quoi Louis Riel ?

—En personne, mon ami. On aurait pu t'abuser par la ressemblance, mais nous comptons sur ta discrétion. Il est entendu toutefois, que c'est toujours Montpetit, et lui-même, si tu lui parles, te soutiendra mordicus qu'il est Montpetit : Tu comprends, n'est-ce pas ?

—Nom d'un chien, si je comprends, mais j'en informe de suite mon père. "Sais-tu papa, que

Riel est ici, à l'église, et qu'il hésite à nous venir voir ?

—Riel de Manitoba, le martyr national ?

—Lui-même M. Dionne, répondis-je : seulement, il ne s'appelle pas Riel mais Montpetit.

—Sous un nom ou sous un autre, qu'il vienne et il est roi et maître chez moi. Riel, douter que je sois son ami ? On se saignerait pour lui jusqu'au cœur, jusqu'au *dernier sou.* George, va dire à nos gens qu'ils ont congé en l'honneur d'un grand homme qui vient visiter ma maison, mesure leur deux gallons de whisky, afin qu'ils prennent part à la fête."

" George avait à peine eu le temps de distribuer cette ration, lorsque Cochu et toi vous arrivèz au moment le plus chaud de leur enthousiasme. Je ne dirai pas que George n'a pas embrouillé ses lunettes d'un ou deux petits verres : mais ce que tu sais aussi bien que moi c'est qu'il était complètement aveugle, au point qu'il t'a pris pour un masque. Ses larmes étaient sincères, sa générosité venait du cœur. Il faut lui en vouloir du bien.

" Nous t'avons fait parler du Nord-Ouest, croyant qu'en ta qualité de publiciste, tu devais être suffisamment renseigné sur ce territoire pour en tracer un tableau ressemblant, d'où se dégagerait la personnalité de Riel, de manière a convaincre les Dionne que tu étais bien l'homme. Mais tu nous en as parlé, comme si tu y avais passé toute ta vie, si bien que Cochu qui te connaissait moins bien que nous, nous a demandé tout bas, d'un grand sérieux, si tu n'étais pas vraiment Riel. Pouliot ne savait trop qu'en dire : Benjamin se mit à rire : moi-même, je te l'avoue, j'ai eu un instant d'hésita-

tion. C'était si vif, si facile, si abondant : tu nous promenais si à l'aise dans les prairies, à travers les forêts, les lacs, les rivières dont tu disais les noms sans hésiter, que j'en étais tout ahuri. Dis-moi donc comment il se fait que ce pays te soit aussi familier ?

Mais monsieur Fraser, repris-je sur le ton de l'étonnement, vous avez dû comprendre mon rôle avant ce jour ; vous devez savoir à quoi vous en tenir sur ma personne. Vous connaissez M. Montpetit depuis vingt ans, vous n'avez jamais vu Riel, qui vous dit que cette ressemblance dont vous parlez n'existe pas, qu'il n'y a pas méprise de votre part ?

Alexandre se levant sur ces mots me regarda bien en face : " Non, c'est impossible s'écria-t-il : tu es Montpetit, non pas Riel. Dis-moi que je ne me trompe pas : es-tu Montpetit, mon ami de collège ? "

—Vous êtes sérieux M. Fraser ?

—Sérieux, je le crois bien : vous cessez de me tutoyer ? Parlez alors ; vous pouvez avoir confiance en moi : si j'ai été l'ami de l'un, ne doutez pas de mon estime, de mon admiration pour l'autre.

—Assez, repris-je, en partant d'un grand éclat de rire, me voilà en partie vengé. C'est bien la main de Montpetit que tu presses.

—Tu me soulages, mon cœur me le disait, mais avec toutes tes histoires du Nord-Ouest tu nous avais mis la cervelle à l'envers : tu nous avais tous plus ou moins déroutés, moi comme les autres

" Je poursuis mes explications.

" Les fendeurs ou scieurs de bois que tu avais vus à la porte de M. Dionne, mis en liesse par

la distribution du whisky se dispersèrent par le village. La nouvelle de ta présence fit trainée de poudre : C'est pourquoi tant de curieux se trouvèrent aux portes pour admirer ce personnage mystérieux qu'on appelait un grand homme.

Rendus chez Larochelle, il m'a suffi de souffler ton nom à l'oreille de Madame Larochelle, pour qu'en moins de vingt minutes, tout le village fut informé de ta présence. Il me fut plus difficile de convaincre Larochelle. Ce n'est qu'à la veillée, au salon que je pus en venir à bout et encore, grâce à la jeune fille.

—De quelle jeune fille parles-tu ?

—Tu dois te rappeler qu'à un moment donné durant la soirée, Larochelle et moi nous t'avons fait venir auprès de la porte communiquant avec le passage et qui était entrouverte, que dès les premiers mots sortis de ta bouche, une voix de femme se fit entendre disant avec un accent navré, " c'est lui ! c'est lui ! "

Oui, je m'en rappelle parfaitement : en montant à ma chambre un peu plus tard, et causant avec Larochelle, j'entendis encore la même voix répéter les mêmes mots, mais je ne m'occupai pas davantage, d'un incident qui devait m'être étranger.

—Etranger ? c'est là que tu fais erreur. Tu vas en juger de suite. La personne qui prononçait ces mots est une jeune fille de dix-huit ans, qui a connu Riel au Nord-Ouest. Elle lui portait un profond attachement. Souffrant d'une maladie grave, ses parents l'ont envoyée à la Rivière-du-Loup. Elle pensionnait chez Larochelle depuis environ un mois. Voyant qu'il doutait que tu fusses Riel, je lui proposai

de faire descendre Mlle Lydia B..... c'est son nom, dans le passage et de t'attirer tout auprès de manière qu'elle entendit ta voix, ce qu'il accepta. Nous fûmes chercher Mlle Lydia en la prévenant que nous voulions lui faire entendre la voix d'une personne qu'elle a bien connue, mais à l'insu de cette personne. Elle y consentit et l'épreuve eût lieu, à l'entière satisfaction de Larochelle, qui à partir de ce moment aurait pu jurer sur le salut de son âme que tu étais bien et dûment Riel.

Cette jeune fille que tu dis l'amie de Riel a reconnu dans ma voix, l'accent de Riel ? Vas-tu te gausser de moi jusque là ?

—Laisse-moi donc dire. Cette jeune fille maladive, nerveuse, excessivement impressionnable était déjà intriguée du rôle qu'on lui demandait de jouer. Dans le trajet de sa chambre au salon, je trouvai le moyen, sans que Larochelle s'en aperçut, de lui dire tout bas " C'est Louis Riel." C'en fut assez, pour qu'avec cette disposition d'esprit, elle reconnut dans ta voix celle de son ami Riel.

C'est ni plus ni moins que diabolique. Cette jeune fille, l'as-tu dissuadée depuis ?

Dissuadée ? aie donc ! elle est plus convaincue que jamais. Elle me répétait encore aujourd'hui, il n'y a que quelques heures. " C'est lui ! oui c'est bien lui !

—Où l'as-tu rencontrée aujourd'hui ?

—Dans les chars, elle est venue avec nous de la Rivière-du-Loup.

—Et tu ne m'a pas présenté, tu ne me l'as pas fait voir ?

—Que si, je te l'ai fait voir et si bien que tu ne l'oublieras peut-être jamais. Quand je t'ai

montré une jeune fille, en te disant " c'est elle" !

—Eh bien ?

—C'était elle en effet. Tu l'as assez regardée, assez vue, ce me semble pour m'éviter le reproche de ne pas te l'avoir fait voir.

Tiens ! te voilà tout ému. Son image te tient donc bien au cœur ? As-tu peur que l'ombre de Riel ne ternisse l'amour que tu as fait naître dans le sien ? Car enfin, tu as raison de croire à une sympathie plus qu'ordinaire entre vos deux âmes. A en juger par son sourire, par son regard pénétrant qui t'enveloppait de ses effluves, n'as-tu pas cru, là, sans fatuité, qu'elle appelait ton amour ? Et toi-même, n'as-tu pas été touché plus que tu n'oses te l'avouer ?

—Je n'ai rien à te dire là dessus : mais puisqu'elle connaît si bien Riel, comment a-t-elle pu me confondre avec lui ?

—Comment ? l'explication est des plus simples.

—Mais encore ?

—Elle est aveugle.

—Elle est aveugle ?

—Hélas, oui mon ami. Je le regrette pour toi, pour ta vanité froissée. Tu as cru que ses sourires s'adressaient à toi ; ils étaient pour Riel dont elle entendait la voix dans la tienne. C'est pourquoi elle tenait toujours ses beaux grands yeux sans lumière, fixés en apparence sur toi.

—Lorsque tu nous as quittés, dans les chars, elle a voulu savoir pourquoi tu ne lui avais pas parlé ?

Je lui ai répondu, que dans les circonstances pénibles où tu te trouvais, tu ne pouvais user

de trop de prudence, que ta tête était mise à prix, qu'il pouvait y avoir dans les chars des traîtres prêts à te livrer à tes ennemis, et bien d'autres choses dans ce cens.

—Je comprends, dit-elle, il a bien fait.

—Tu rendrais des points au diable en fait de mensonge et de duplicité. Va toutefois je te pardonne. Seulement je regrette que l'amour de cette jeune fille soit deux fois aveugle. Espère-t-on au moins pouvoir la guérir ?

—Elle a vu notre habile occuliste, M. Simard, avant de descendre à la Rivière-du-Loup. Il compte l'opérer avec succès. Si jamais tu la rencontres étant guérie, tu pourras lui faire passer un joli quart d'heure en lui racontant tes impressions de voyage, de la Rivière-du-Loup à Québec. Cette fois, au lieu de te sourire elle rira franchement de toi, et entre nous, tu ne l'auras pas volé.

—La leçon est bonne : je t'en remercie quoiqu'il m'en cuise. Passons maintenant à ta dernière dupe disparue à l'Islet comme dans une rafale ; parle-moi de Lapointe.

—Tiens, c'est vrai : je l'avais oublié celui-là. Le brave homme était un peu pris de vinquand je l'ai rencontré à bord des chars, je n'eus qu'à le pousser de la main pour le lancer à fond de train dans la farce. Je remontai à son intention la scène du meurtre de Scott, exonérant bien entendu Riel de tout blâme. C'est pour cela que voulant apaiser tes remords il t'a raconté son malencontreux coup de fusil, qui le plaçait sur le même pied que toi comme prétendu meurtrier. Quelque bon jour, je te raconterai comment je l'ai tiré de ce mauvais pas. C'est

une page de roman digne des *mystères* de Paris.

Mais remettons ce récit à plus tard ; me pardonnes-tu maintenant toutes mes espiègleries ?

—Comment donc, si je les pardonne ? Je t'en remercie au contraire pour le plaisir réel qu'elles m'ont procuré.

Maintenant, il est minuit, tu es fatigué, tu veux te reposer, accepte la moitié de mon lit, couchons nous et dormons.

FIN.

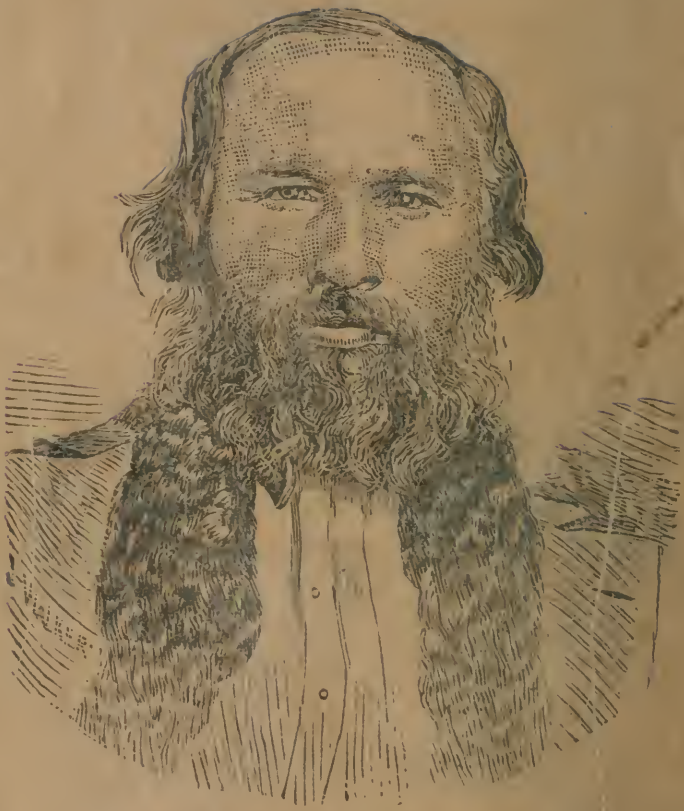

GABRIEL DUMONT

a39003 009726729b